

Université de Montréal

«Les jeunes et l'emploi : les chemins de l'insertion»

par

Mylène Des Ruisseaux

Département de sociologie

Faculté des arts et des sciences

**Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade
Maître ès sciences (M.Sc.)**

Avril 2001



©Mylène Des Ruisseaux, 2001

HM

15

U54

2002

v.001

Identification du jury

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire est intitulé :

Les jeunes et l'emploi : les chemins de l'insertion

présenté par :

Mylène Des Ruisseaux

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Mona-Josée Gagnon , présidente-rapporteuse

Arnaud Sales, directeur de recherche

Deena White, membre du jury

Mémoire accepté le :

Sommaire

Cette étude vise à connaître et à comprendre l'effet des déterminants sociaux sur la trajectoire de jeunes n'ayant pas un haut niveau de scolarité, dans un contexte de transformation des structures du travail mais également de la valeur accordée à celui-ci. Les jeunes sont ici matière à étude parce qu'ils sont les premiers à subir les conséquences de telles transformations, et y répondent différemment, ce qui a pour effet de faire apparaître des parcours différenciés à l'intérieur de ce groupe. Nous voulons donc comprendre ce qui permet à certains jeunes d'avoir un cheminement positif en emploi dans ce contexte précis. L'idée initiale retenue à cet effet est la suivante : les représentations que se font les jeunes du travail influencent les stratégies individuelles d'insertion sociale. Ainsi, les représentations que les jeunes ont face au monde du travail sont analysées à partir de l'image qu'ils en ont, mais également des stratégies qu'ils emploient et leur corrélation avec les caractéristiques actuelles du marché de l'emploi, notamment, la précarité, la flexibilité, l'intermittence et la sélectivité.

Nous voulons donc déterminer l'origine de ces représentations, c'est-à-dire des références (image et culture du travail) et des expériences (travail vécu, offert et accessible), et le fait qu'elles aient pour les jeunes un dénouement positif ou négatif dans leur intégration à la vie active. Les variables d'influence qui seront analysées quant aux représentations choisies et intégrées par les jeunes sont celles de sexe, mais surtout de milieu familial, social, et de scolarité, qui forment ultimement leur culture du travail. Cette dernière, en coïncidant ou en s'opposant aux caractéristiques de l'emploi, aura pour effet un cheminement vers l'insertion ou l'exclusion. Cette démarche s'appuie sur une analyse qualitative de dix-sept entrevues de garçons et filles entre 20-25 ans, ayant déjà travaillé (sans poursuivre leurs études en même temps), et ayant tout au plus un diplôme d'études professionnelles, permet de comprendre le parcours qu'ont entrepris ces jeunes depuis la fin de leurs études et donc, de découvrir les éléments qui peuvent avoir été déterminants de leur situation actuelle d'insertion ou d'exclusion du marché du travail.

Les jeunes sont classés en fonction de quatre types de représentations selon leurs références et leurs expériences, ce qui permet de comprendre la stratégie qui en découle et son résultat au plan de l'insertion ou de l'exclusion par rapport au marché de l'emploi. Les types de représentations associés au travail ont été abordés par Gauthier (1994) et Provost (1986) et nous avons dans cette étude tenté de mettre à l'épreuve quatre types de représentations qui, il nous semble, permettent d'intégrer et de comprendre les divers parcours des jeunes. Cette classification ne suit pas un ordre précis puisqu'à tout moment les jeunes, à partir de nouvelles expériences vécues, peuvent modifier leur représentations du travail et intégrer un nouveau type de représentation et un nouveau type de stratégie qui y correspond. Nous montrons dans ce mémoire que le type de représentation utilitaire, qui implique une vision du travail exclusivement alimentaire, est celui qui s'éloigne le plus des caractéristiques du marché. En effet, sa stratégie de privation a pour conséquence de valoriser la vie hors travail au détriment de la vie au travail ou dans le travail. Les jeunes porteurs de ce type de représentation s'enlisent dans la voie de l'exclusion. Le type de représentation méritocratique, pour sa part, inclut les jeunes valorisant à la fois le travail en soi et le travail vécu. Ceci permet d'appliquer une stratégie de valorisation des caractéristiques qui forment actuellement le marché de l'emploi, d'où un itinéraire d'insertion positif. Le type de représentation de désenchantement face au travail a pour effet de remettre en question ses caractéristiques et sa valeur. Ce type de représentation renvoie à une stratégie de reconversion qui mènera à l'insertion pour certains et à l'exclusion pour d'autres, selon la nouvelle forme de représentation adoptée. Les jeunes intégrant le type de représentation holiste envisagent pour leur part la vie au travail et dans le travail, sur le même pied d'égalité que la vie hors travail. Cette attitude d'interpénétration des valeurs dans tous les blocs de la vie est tout à fait conforme aux demandes du marché du travail, particulièrement en termes de flexibilité des horaires et des disponibilités des employés. Nous sommes donc en présence d'un itinéraire d'insertion selon cette forme de représentation. Les représentations sont donc considérées ici comme étant en constante redéfinition, ce qui implique une réaction de la part des jeunes à leur environnement, et la mise en application de stratégies pour y faire face.

Table des matières

Sommaire.....	iii
Liste des tableaux.....	vii
Remerciements.....	viii
Introduction.....	1
Chapitre premier : Un nouveau modèle de la jeunesse.....	8
1.1 La jeunesse : un temps de la vie à définir.....	9
1.2 L'allongement de la jeunesse et la désynchronisation des seuils de passage à l'âge adulte.....	18
1.2.1 Les jeunes québécois : perspective actuelle.....	19
1.2.2 Le Québec : un cas particulier ?.....	26
Chapitre deuxième : Un nouveau paradigme du travail.....	30
2.1 Évolution de la place des jeunes dans le monde du travail au Québec....	31
2.2 Le chômage des jeunes : une explication.....	35
2.3 Nouvelles composantes du marché du travail.....	42
2.4 Comment comprendre les parcours différenciés des jeunes : méthodologie.....	46
2.4.1 Échantillon.....	46
2.4.2 Questionnaire / Enquête.....	50
2.4.3 Analyse.....	51
Chapitre troisième : Les représentations du marché du travail.....	53
3.1 L'origine des représentations.....	55
3.2 Variables influençant les représentations.....	58
3.2.1 Les représentations du "travail en soi".....	59
3.2.1.1 Le sexe des répondants.....	60
3.2.1.2 Le milieu social des répondants.....	63
3.2.1.3 La scolarité des répondants.....	68
3.2.1.4 La famille des répondants.....	69

3.2.2	Les représentations du “travail concrètement vécu”.....	75
3.2.2.1	La précarité.....	77
3.2.2.2	La flexibilité.....	82
3.2.2.3	L’intermittence.....	84
3.2.2.4	La sélectivité.....	87
Chapitre quatrième : Les types de représentations du marché du travail : vers une explication des stratégies d’action.....		91
4.1	Le modèle utilitaire, une stratégie de privation.....	93
4.2	Le modèle méritocratique, une stratégie de valorisation.....	97
4.3	Le modèle de désenchantement, une stratégie de reconversion.....	101
4.4	Le modèle holiste, une stratégie d’intégration.....	106
Conclusion : Les chemins de l’insertion.....		111
Bibliographie.....		120
Annexes.....		128
I	Questionnaire initial.....	128
II	Questionnaire biographique.....	130
III	Questions d’entrevue.....	137
IV	Tableaux de données.....	139
V	Résumé de l’analyse de contenu.....	141

Liste des tableaux

Tableau 1.1	Parcours d'insertion des jeunes.....	54
Tableau 1.2	Variables influençant les représentations.....	59
Tableau 1.3	Le marché du travail et les voies d'insertion professionnelle ou d'exclusion des jeunes.....	76
Tableau 1.4	Types de représentations du travail et leurs trajectoires respectives.....	92

Remerciements

Je tiens à remercier mon directeur, Arnaud Sales, pour sa patience sans borne, ses encouragements et sa rectitude. J'ai appris beaucoup sous sa gouverne, principalement à ne pas hésiter à tout reprendre du début, ainsi qu'à écrire, réécrire, et réécrire à nouveau pour arriver à un produit final dont on est fier.

Je remercie également les dix-septs jeunes qui ont bien voulu m'offrir de leur temps si précieux et m'ouvrir une fenêtre sur leurs expérience de travail. Votre aide m'a été essentielle.

Finalement, un merci spécial à Thérèse Gauthier pour sa révision ainsi que son soutien constant et sa confiance à toute épreuve.

À tous,

Merci

Introduction

Ce mémoire part d'un intérêt particulier que nous avons développé à l'égard de ce que l'on nomme "la crise de la jeunesse". En effet, à l'origine, l'idée de nous intéresser aux jeunes est venue de l'impression, fondée ou pas, que de nombreux jeunes se retrouvent actuellement dans une impasse sociale. Leur intégration à la vie active paraît se faire plus lentement. Nous montrerons dans ce mémoire qu'une partie de la jeunesse québécoise a de la difficulté à faire face aux défis de l'insertion en emploi. Si la situation n'est pas nouvelle, elle date du début des années '80, il semble qu'elle ne se soit que peu ou pas améliorée avec les années, de sorte que certains auteurs, dont nous présenterons les théories dans le premiers chapitre, n'hésitent plus à parler de la permanence de cette situation et non plus de crise temporaire affectant la jeunesse. Un bon exemple de ceci est la création du Sommet du Québec et de la Jeunesse (ci-après nommé le Sommet) qui a eu lieu du 22 au 24 février 2000, et qui a eu pour effet, entre autres, de sensibiliser l'opinion publique en montrant à quel point les besoins des jeunes sont divers et criants. Le Sommet avait pour but de mettre en évidence les éléments individuels et collectifs bloquant l'intégration des jeunes à la vie active et donc, bloquant leur avenir et, ce faisant, celui de la société québécoise (Gouvernement du Québec, Bureau du Sommet : 1999, p.9). Quatre volets étaient abordés soit : relever les défis de l'emploi, parfaire le savoir et la formation, promouvoir une société équitable et élargir notre ouverture sur le monde.

Plusieurs ont critiqué le fait que le Sommet voulait englober des discussions et solutions pour un groupe que l'on peut difficilement considérer homogène. On

a ainsi vu apparaître au cours du Sommet des réactions diverses de la part de plusieurs jeunes. Par exemple, de nombreux jeunes se sont sentis non seulement exclus des processus décisionnels les concernant, mais également de la définition même des problèmes qu'on attribue à ce groupe mais qui ne les touchent pas tous de la même façon (pauvreté, monoparentalité, échec scolaire, chômage,...). On a même vu se former un regroupement parallèle de jeunes faisant connaître haut et fort aux médias leur opposition et leur sentiment d'exclusion face à un Sommet se consacrant, d'après eux, aux jeunes se trouvant dans les situations les plus favorables.

Ceci étant dit, le Sommet a tout de même eu pour effet de permettre une écoute assez approfondie de plusieurs problèmes touchant plus particulièrement les jeunes. On n'a qu'à penser au problème de la transformation du marché du travail et à ses conséquences sur l'ensemble du processus d'intégration des jeunes à la vie active. C'est cette question qui retient ici notre attention. Il est aussi intéressant de constater que l'idée du Sommet postulait qu'il était nécessaire de permettre à ce groupe d'avoir accès à une tribune politique distincte du reste des électeurs. On expliquait la nécessité de cette démarche comme suit : d'une part, cette tranche de la population n'a pas de lien direct avec le pouvoir politique, ou du moins dans une moindre mesure (par exemple, les regroupements des jeunes membres des divers partis politiques), et d'autre part, elle n'a pas de poids politique probant en soi. C'est-à-dire qu'elle n'a pas les moyens économiques et sociaux de se faire entendre de façon réussie, ni d'ailleurs un poids démographique d'importance, comme par exemple les divers groupes d'intérêt (lobbies, syndicats, regroupements de personnes âgées,...). Le Conseil permanent de la jeunesse indique d'ailleurs dans son

ouvrage sur l'accès des jeunes à la citoyenneté que "Les demandes des jeunes ne sont plus appuyées par la même dynamique démographique et politique que celles des générations précédentes" (Gouvernement du Québec, le Conseil : 1999, p.32).

Par ailleurs, les mesures étatiques qui s'appliquent aux jeunes, comme les investissements dans les bourses du millénaire et dans les programmes divers de formation, tout comme les mesures incitatives de retour à l'école qui permettent de recevoir en même temps des prestations de chômage, et la constitution du Sommet, sont, pour n'en mentionner que quelques uns, de bons exemples de l'attention spécifique donnée à ce groupe. Certains auteurs (Deniger : 1996; Dubet : 1996), sur lesquels nous reviendrons dans cette étude, expliquent que ces mesures indiquent l'existence d'un vouloir étatique de prise en charge de ce groupe. Elles impliquent que les jeunes sont considérés dans une situation distincte du reste de la population, mais aussi que cette situation est problématique sans être récente. On peut mentionner que pour la période 1997-1998, les investissements touchant les jeunes ont atteint le milliard de dollars (Gouvernement du Québec, le Secrétariat : 1998, p.22). Ainsi, le défi d'intégration des jeunes au marché du travail n'est pas nouveau, mais :

"Il se pose aujourd'hui dans des termes différents et avec une acuité nouvelle en raison, notamment, de la transformation de l'économie, de l'évolution importante du marché du travail et du fait que plusieurs jeunes ont perdu confiance en leur capacité de trouver du travail" (Gouvernement du Québec, Bureau du Sommet : 1999, p.11).

Il semble, en revanche, qu'un certain nombre de jeunes n'ont actuellement aucun problème à faire face aux aléas du marché du travail. Par exemple, des études ont démontré que les filles avaient plus de facilité (rapidité et succès) à

intégrer la vie active que les garçons d'un même groupe d'âge (Battagliola : 1997). C'est aussi le cas des jeunes les plus scolarisés qui possèdent aussi des caractéristiques qui leur permettent d'accéder au marché du travail de façon plus réussie (emploi lié à leur champ d'études, salaire intéressant) que les jeunes moins scolarisés (Gauthier : 1997; Sales, Drolet, Bonneau, Simard, Kuzminski : 1996).

Ce que nous venons de mentionner ci-dessus indique l'existence de difficultés et d'échecs quant à l'intégration des jeunes dans la société active, soit le monde du travail, et montre que plusieurs éléments contextuels y sont reliés. Dans la mesure où ces éléments sont intimement liés aux changements intervenus dans le marché du travail et que la réponse gouvernementale pour aider les jeunes ne peut à elle seule aider les jeunes à faire face à cette nouvelle donne, on peut alors se demander quels sont les éléments qui favorisent l'insertion des jeunes en milieu de travail ?

Nous retenons dans ce mémoire l'approche de type interactionniste qui utilise à la fois l'acteur et le contexte pour bien comprendre les phénomènes sociaux. L'analyse qualitative permet donc dans notre cas, à partir d'entrevues effectuées auprès de jeunes ayant un niveau de scolarité peu élevé, d'analyser leurs cheminements divers et de reconnaître à travers leurs discours, les caractéristiques ou variables qui vont avoir comme résultat un parcours plus ou moins bien réussi. Cette recherche exploratoire auprès de 17 jeunes ayant entre 20-25 ans nous a donc permis de comprendre ce qui pousse une catégorie de jeunes à suivre un cheminement scolaire et professionnel particulier et distinct d'une autre catégorie de jeunes. Nous voulons savoir ce qui les pousse

à suivre telle ou telle trajectoire qui aura pour eux, ultimement, un résultat positif ou négatif face aux caractéristiques propres au marché du travail actuel. Nous montrerons à cet égard que les stratégies que certains jeunes ont développées face à ce contexte indiquent que ces derniers, en tant qu'acteurs sociaux, ont bien saisi la permanence de cette situation et la nécessité d'agir en conséquence pour réussir leur intégration. Nous tenterons de montrer que les difficultés engendrées par cette situation sont surmontées de façon fort brillante par certains jeunes qui arrivent à bien décoder les exigences du marché du travail ou, au contraire, sont difficilement surmontables par les jeunes pour qui ce monde demeure un mystère.

L'idée générale de cette étude est donc que les types de représentations du travail que se font les jeunes influencent les stratégies individuelles d'insertion sociale. Nous analyserons la création des représentations du travail par les jeunes sous deux formes, soit celle du travail "en soi" ou des images véhiculées sur le travail, mais aussi un apprentissage de la culture du travail. La deuxième forme de constitution des représentations est celle qui vient du travail concrètement vécu, c'est-à-dire des représentations qui se forment à partir des expériences des jeunes sur le marché du travail. Ces représentations se forment donc à partir de leurs familles et amis, de leur sexe, de leur milieu social, de leur scolarité et de leurs expériences de travail. Ceci a pour conséquence de leur offrir différentes marges de manoeuvre permettant une intégration plus ou moins réussie, selon le contexte dans lequel ils vivent. C'est ainsi que des stratégies individuelles d'insertion apparaissent pour faire face aux nouvelles caractéristiques du marché du travail, notamment : la précarité, la flexibilité, l'intermittence et la sélectivité (Gauthier : 1996).

Le type de représentations que les jeunes vont adopter aura comme résultat une certaine représentation du travail qui, en se conformant ou en se distanciant des exigences de l'emploi, aura pour effet l'utilisation de stratégies particulières leur permettant de poursuivre un itinéraire d'insertion en milieu de travail ou, au contraire, de les éloigner de cette option. Quatre hypothèses seront mises à l'épreuve ici (chapitre 4).

1. La représentation de type utilitaire du travail impose une stratégie de privation. C'est-à-dire qu'en considérant le travail uniquement comme gagne-pain, les jeunes mettent en péril leur situation d'emploi tout comme la qualité des emplois qu'ils occupent puisqu'ils ne croient pas posséder le pouvoir d'améliorer leur sort dans leur vie au travail.
2. La représentation de type méritocratique impose pour sa part une stratégie de valorisation du travail. Ceci est vrai en ce qui concerne les revenus, mais également pour ce qui est du rôle social et de l'épanouissement personnel que confère l'emploi occupé. En valorisant les caractéristiques du marché de l'emploi et en croyant au pouvoir d'obtenir le travail qu'ils méritent, les jeunes de cette catégorie atteignent ultimement leur but sans trop de problèmes.
3. La représentation de type de désenchantement impose une stratégie de reconversion. En effet, les jeunes remettent ici en question le monde du travail et ses exigences et utilisent diverses attitudes pour y faire face. L'issue de leur reconversion peut être tout aussi fatale que fructueuse.
4. La représentation de type holiste impose une stratégie d'intégration. Ceci s'explique par le fait que la vie au travail des jeunes de cette catégorie est ici aussi importante que leur vie hors travail. Ces deux blocs de la vie intègrent parfaitement les demandes ou caractéristiques du travail, si bien d'ailleurs qu'un décroisement s'opère entre ceux-ci.

À chacune des hypothèses qui viennent d'être mentionnées est donc reliée une trajectoire spécifique qui entraîne le jeune sur la voie de l'insertion ou sur celle de l'exclusion.

Cette étude a donc pour but de comprendre les différences de parcours des jeunes n'ayant pas atteint un haut niveau de scolarité puisqu'ils sont le groupe étant le plus susceptible de subir les contrecoups d'un système en redéfinition. En effet, à l'ère de ce que l'on appelle la société du savoir et de ses technologies, ces jeunes entrent difficilement dans les critères d'embauche qui requièrent une bonne scolarité en termes d'années et de compétences acquises. Or, nous voulons découvrir comment ces jeunes en particulier s'y prennent pour contourner les contraintes actuelles. Cette démarche est essentielle pour découvrir les trajectoires d'insertion les plus efficaces pour eux et voir ainsi apparaître des solutions de socialisation leurs permettant un accès plus facile à l'univers du travail.

Chapitre 1

Un nouveau modèle de la jeunesse

Cette étude vise à comprendre de quelle façon s'effectue le choix des itinéraires pris par les jeunes Québécois pour s'intégrer au marché du travail. Pour y arriver, il faut au départ savoir de quels jeunes l'on parle ici et en quoi leur situation est particulière. En somme, on doit répondre aux questions suivantes: qu'est-ce que la jeunesse ? quels sont les éléments qui composent cette période de la vie d'un individu ? et qu'est-ce qui va leur permettre d'intégrer avec succès la vie adulte ?

Ce questionnement est déterminant puisqu'il permet de comprendre la situation actuelle de la jeunesse québécoise. Nous verrons dans ce chapitre que ce qui qualifie la jeunesse d'ici et d'ailleurs, c'est à la fois l'allongement de cette période de la vie (Cavalli et Galland : 1993) ainsi que la désynchronisation des seuils de passage à l'âge adulte (Attias-Donfut : 1996). Non seulement les jeunes n'entrent pas dans la vie adulte en même temps et selon les mêmes itinéraires, mais il se produit en plus un enchevêtrement entre les composantes de la jeunesse et de l'adultéité. Ceci permet de voir apparaître un nouveau modèle de la jeunesse qui doit composer à la fois avec les transformations sociales et les transformations économiques du moment.

Nous verrons dans ce qui suit que les jeunes Québécois n'échappent ni à ce nouveau modèle de la jeunesse, ni aux nouvelles demandes du marché du travail. Ils sont au contraire les premiers à en subir les effets et à devoir y trouver des réponses sous peine d'hypothéquer leur vie adulte.

1.1 La jeunesse : un temps de la vie à définir

La jeunesse nous intéresse ici pour plusieurs raisons. Elle semble être une des catégories sociales à ressentir le plus rapidement et de la façon la plus intense tous les changements qui s'effectuent autour d'elle. Cette situation lui permet de s'adapter très rapidement aux changements, mais également d'en subir plus fortement les contrecoups si elle n'y est pas préparée.

En fait, une définition de Gallard (1991; cité dans Akoun : 1994, p.128), explique bien ce que l'on cherche à établir ici : la jeunesse est donc "une période de liberté, mais aussi de fragilité des statuts et des identités, la jeunesse est sensible aux crises et aux mutations d'une société : elle paraît toujours associée aux mécanismes du changement". Ainsi, la jeunesse se redéfinit au fur et à mesure que la société subit des transformations au cours des ans. Elle est ainsi un bon indicateur des changements en cours et des problèmes qui y sont liés.

La jeunesse est donc un sujet de recherche très intéressant et regroupe ainsi un nombre impressionnant de problématiques et d'approches diverses. Dubet (1996) indique que la cause de la multitude de problématiques de la jeunesse, et donc des approches qui s'y rattachent, (il donne l'exemple des problématiques portant sur la déviance, la socialisation, l'activité politique ou encore l'étude des politiques sociales) vient du fait que le concept de la jeunesse est flou. La raison en est qu'il peut s'entendre soit en termes de générations différenciées au niveau du contexte historique et culturel, ou soit en terme de catégorisation et de distribution des âges, des rôles et privilèges,

dans la structure sociale. En fait, Dubet (1996) indique que la sociologie de la jeunesse ne comporte pas en elle-même des modèles théoriques qui lui sont propres. Elle est dépendante des modèles classiques qui s'y sont intéressés, comme par exemple l'École de Chicago, le structuro-fonctionnalisme, ou encore, le structuralisme marxisé. Ce dernier se base sur une idéologie de classe qui veut perpétuer la culture de masse ou de "jeunesse ouvrière" qui se confronte à la culture universelle où la vie juvénile est idéalisée et illusoire. Par contre, l'auteur indique que même si plusieurs auteurs utilisent toujours ces modes théoriques, ils ne sont plus nécessairement adaptés à l'analyse de la situation actuelle de la jeunesse. De plus, si certains auteurs voient la jeunesse comme un construit social, d'autres nient son existence en tant que problème sociologique.

L'analyse de Pierre Bourdieu (1989), critiqué ou adulé par la plupart des ouvrages traitant des jeunes ou de la jeunesse dans une optique sociologique, est essentielle. Pour lui, le problème de la jeunesse doit se comprendre en terme d'ordre de succession de la catégorie des jeunes dans l'ordre social. C'est-à-dire que la succession des pouvoirs et des privilèges d'une génération à l'autre comporte des ratés. Cette situation fait en sorte que la nouvelle génération doit se redéfinir comme étant différente de la génération précédente et elle doit prendre sa place en considérant les circonstances sociales et économiques du moment. Bourdieu explique que cette situation et les problèmes qui y sont reliés permettent de dire que la jeunesse est en crise. Cet auteur refuse de concevoir le problème en terme de confrontation intergénérationnelle. En effet, cette conception mènerait directement à

envisager les jeunes comme un groupe marginalisé en fonction de son âge et Bourdieu refuse d'y accorder toute crédibilité.

Au contraire, Lucie France Dagenais (1991) considère le problème de la jeunesse comme un problème de confrontation des âges. C'est-à-dire qu'il y a une différence dans la façon dont on catégorise l'âge de la jeunesse par rapport aux autres catégories d'âges. Cette dernière approche est de type herméneutique, c'est-à-dire qu'elle interprète les signes reliés à l'âge que l'on retrouve dans les discours institutionnels. Ces signes sont interprétés comme des symboles qui permettent de comprendre comment on se représente la jeunesse dans une société donnée. Elle démontre ainsi dans sa thèse sur la production sociopolitique d'un discours de la jeunesse au Canada, que la construction de la jeunesse s'établit en fonction de l'échelle des âges, c'est-à-dire en fonction du statut des jeunes face à celui des plus âgés dans la société.

D'ailleurs, le gouvernement québécois utilise toujours cette catégorisation quant à l'âge dans ses plans d'action concernant les jeunes. Par exemple, pour les jeunes contrevenants, l'âge sera toujours pris en compte lorsque vient le temps d'imposer une sentence. On utilise aussi la limite de l'âge pour ce qui est de l'assistance sociale par exemple. Les règlements fiscaux indiquent pour leur part que les jeunes de vingt-cinq ans et moins, sans revenu, sont à la charge de leurs parents (sauf exception). Il en va de même dans les programmes d'aide à l'emploi qui s'étendent pour la plupart jusqu'à l'âge de trente-cinq ans.

Malgré ce qui vient d'être dit, on ne peut plus aujourd'hui définir le problème, ni les politiques de la jeunesse, à partir de l'âge, notamment parce que cette variable est beaucoup trop imprécise et peut avoir des conséquences discriminatoires. De plus, elle ne tient pas compte du vrai problème de la jeunesse qui n'est pas un problème de confrontation des âges mais bien, comme l'indique Bourdieu (1986), un problème de succession de la catégorie des jeunes dans l'ordre social. Concrètement, ceci veut dire que la transmission des pouvoirs et des privilèges s'effectue mal. Ceci est dû à un contexte changeant qui implique des redéfinitions quant au savoir et aux moyens nécessaires à l'appropriation des pouvoirs et des privilèges d'une nouvelle génération par rapport à celle déjà en place. Le Conseil permanent de la jeunesse va dans le même sens dans son avis sur *l'urgence d'une politique jeunesse* (Gouvernement du Québec, le Conseil : Janvier 1996) en soulignant que la situation des jeunes évolue dans le même sens que le processus d'intégration sociale, dont celui du travail.

Un auteur québécois, Marc-André Deniger (1996), met à l'épreuve la thèse de Bourdieu et nous permet également de comprendre la jeunesse comme une catégorie sociale qui subit les contrecoups d'un système économique en redéfinition. Ainsi, les jeunes sont exclus économiquement, politiquement et culturellement, parce qu'ils ne peuvent pas s'insérer dans le monde salarial. Ceci crée des marges chez les jeunes, c'est-à-dire deux groupes dont une jeunesse marginale et une jeunesse normale. Ces deux groupes ont des itinéraires différents et sont pris en charge de façon différente selon leurs caractéristiques respectives. Pour cet auteur, la jeunesse québécoise est en crise parce que la pauvreté chez ce groupe est alarmante. Celle-ci est

intimement liée au blocage de l'entrée des jeunes dans le milieu du travail et donc, à la redéfinition de la catégorie sociale des jeunes par rapport à un statut et à un rôle qui ne sont plus aussi précis. Ce statut est alors en décalage avec celui auquel les jeunes accédaient lors du passage traditionnel à l'âge adulte. Ainsi, il semble que l'on soit en présence de la première génération, depuis celle des années '30, qui n'aurait pas la possibilité de gravir les échelons sociaux, de posséder les pouvoirs et les privilèges comme le dit Bourdieu (1986).

On retrouve donc chez Deniger l'idée que le passage des jeunes québécois à l'âge adulte comporte des caractéristiques différentes par rapport aux générations passées. Pour certains, cette situation bloque leur entrée dans le monde du travail ainsi que dans la vie adulte. Pour ce qui est de la suite de sa thèse sur la problématique de la jeunesse québécoise, cet auteur s'éloigne alors de Bourdieu puisqu'il poursuit l'objectif de montrer que les jeunes au Québec sont pris en charge de façon à institutionnaliser leur exclusion. En effet, Deniger croit que, "la jeunesse est une création de la société industrielle [...] où le travail salarié devient le principal mécanisme de passage à l'âge adulte" (Deniger : 1996, p.83). Puis, l'on crée la notion de "jeunes adultes" puisque l'on se retrouve en période de transition indéterminée entre la jeunesse et la vie adulte. Et finalement, aujourd'hui, ce qui d'après cet auteur caractérise la génération des jeunes, et qui n'est d'ailleurs pas le cas de tous les jeunes, c'est son exclusion économique, politique et culturelle, parce qu'elle n'est plus capable de se prendre en charge, de s'autonomiser. Par exemple, les jeunes font l'objet de politiques sociales parce qu'ils sont pauvres et qu'on tente ainsi de régulariser leur situation sociale. Il utilise donc une approche

fonctionnaliste, c'est-à-dire en fonction de l'intégration des jeunes à la structure sociale et de la gestion ou l'institutionnalisation de ceux qui n'y arrivent pas seuls.

En effet, cet auteur parle d'un nouveau modèle jeunesse des années '90 qui est fondé sur l'exclusion et qui s'inscrit dans des politiques sociales qui l'institutionnalisent et le régularisent en même temps. C'est donc dire que ces mesures étatiques deviennent un instrument de gestion de l'exclusion du travail à travers des politiques sociales de retour à l'école des décrocheurs et de spécialisation des études. Ces politiques ont donc pour but de retarder l'entrée dans le monde salarial.

Cet auteur va très loin dans cette thèse et il faut se référer aux analyses sur le chômage des années '90 (Fend : 1994, White : 1994), ainsi qu'aux transformations du travail sur les exigences de qualification par exemple (D'Iribarne : 1990, Sales : 1999), pour comprendre la situation des jeunes selon une conception plus exacte de la réalité sociale et économique du moment. Ainsi, avant toute chose, l'exclusion vient de la situation de l'emploi et des nouvelles qualifications requises pour occuper les nouveaux emplois des champs technologique et informatique ou encore au niveau des services de télécommunications (Lallement : 1994, Rifkin : 1996, Aznar : 1998, Golfinger : 1998). La transition a dû se faire coûte que coûte et les répercussions se font toujours sentir aujourd'hui. Le chapitre 2 reprendra d'ailleurs ces nouvelles caractéristiques du monde du travail et leurs répercussions dans le parcours professionnel des jeunes.

L'étude de Deniger porte donc une vision victimisante des jeunes qui semblent ici n'avoir d'autre option que de suivre la vague ou de s'autodétruire. Les phénomènes observés par cet auteur peuvent dans plusieurs cas être bien réels, mais nous refusons ses conclusions quant aux causes "institutionnelles" de l'exclusion des jeunes que l'auteur énumère comme suit : "la dualisation, la précarité, la polarisation, la constitution de zones marginales institutionnalisées et l'anomie" (Deniger :1996, p.85). Ainsi, on parlera d'une "jeunesse normale" qui réussit à parcourir un itinéraire régulier au niveau de l'école, et qui réussit par la suite à se trouver un emploi stable avec un revenu convenable. À l'opposé, il y a une "jeunesse marginale" avec un itinéraire scolaire irrégulier, un emploi précaire et une aide financière gouvernementale. Une polarisation s'opère sur cette base quant aux discours et aux actions qui vont être proposés selon le groupe ciblé. L'auteur donne l'exemple des programmes "d'entrepreneurship réservés aux jeunes élites", face aux programmes d'employabilité "réservés aux perdants" (Deniger :1996, p.80).

Cette polarisation va de pair avec la précarité dans le sens où l'exclusion tend à devenir permanente pour une partie de ces jeunes. On parlera alors de zone marginale institutionnalisée, c'est-à-dire de jeunes passant d'une mesure sociale à une autre pour survivre. À la limite, d'après cet auteur, l'anomie ou l'autodestruction, comme le suicide très marqué chez les jeunes hommes est elle-même une réaction au processus d'exclusion des politiques qui enferment les jeunes, avec leur problème d'absence de signification, dans un monde que Deniger qualifie "d'extra-muros" parce que parallèle à la vie sociale et non pas intégré à elle.

Si les parcours différenciés sont effectivement observés par plusieurs auteurs (Battagliola : 1997, Desmarais : 1995, Galland : 1996, Gauthier : 1996) et que les politiques sociales sont pour la plupart associées à des groupes cibles (Dagenais : 1996, Guest : 1993), il est par contre difficile de suivre l'idée selon laquelle l'on souhaite maintenir les jeunes dans cette situation. Ceci demanderait de ne pas tenir compte des efforts et des changements radicaux quant aux politiques sociales des dernières années, et de ne pas tenir compte des demandes venant de la part du marché de l'emploi lui-même quant aux connaissances et spécialisations nécessaires aujourd'hui pour occuper un emploi.

Si l'étude de Deniger est intéressante au niveau des principes de solidarité et d'actions concertées dans le but commun d'une transformation du développement social garantie par des politiques concrètes, elle porte une vision victimisante du jeune qui semble ici n'avoir d'autre option que de suivre la vague ou de s'autodétruire. Nous ne nions pas le besoin de politiques globales ralliant divers acteurs sociaux vers une solution commune. C'est d'ailleurs sur ces mêmes bases qu'a été développé le Sommet du Québec et de la jeunesse en février 2000. Mais ce qui nous intéresse ici, c'est de nous attarder aux nombreux jeunes québécois qui, suite à la reconstruction d'un nouveau modèle de la jeunesse, arrivent difficilement à intégrer avec succès les structures modernes du monde du travail, mais réagissent à cette situation et développent des stratégies qui se construisent sur la base des représentations qu'ils ont face à ce contexte.

Jacques Commaille (1986), dans son *Essai sur la sociologie politique de la jeunesse. Le droit comme miroir*, considère que les jeunes peuvent effectivement être analysés comme des acteurs sociaux dans la mesure où ils agissent selon un ordre social établi, mais aussi parce qu'ils réagissent à cet ordre en fonction de valeurs individuelles. Gauthier (1994), pour sa part, approche le problème des jeunes comme suit : l'identité des jeunes tout comme les structures sociales s'y rattachant sont à la fois construites à partir du contexte économique, social et politique, et à la fois à partir des réactions des jeunes et des institutions face à ce contexte. La jeunesse est alors en constante redéfinition et est intimement liée aux transformations sociales. Cette approche dialectique s'inscrit donc à l'intérieur d'un processus en constante redéfinition, c'est-à-dire une socialisation qui a recours tant à la collectivité qu'aux individus, tant aux règles liées à l'autonomie qu'à celles liées à la dépendance. Donc, une construction sociale qui suit les contradictions et les transformations du système dans lequel elle évolue.

On nomme aussi cette approche sociologique, l'interactionnisme symbolique. Cette démarche "revendique la nécessité d'analyser les phénomènes sociaux comme le produit composé d'un ensemble d'actions individuelles ou institutionnelles" (Lallement : 1994, p.211). Selon cette approche, les individus s'ajustent à leur environnement selon les règles qui le composent et peuvent "créer, maintenir et changer les règles du jeu" (Lallement : 1994, p.227) en fonction des stratégies qu'ils choisissent. Nous étudions donc les jeunes selon cette approche, en analysant leurs actions qui sont influencées par le contexte du moment, qui lui, est à son tour modelé par les réactions individuelles qui l'interpellent et lui répondent pour former une nouvelle donne

(un nouveau contexte). Donc, un phénomène en mouvance continue qui permet à la société d'évoluer au rythme des décisions individuelles et collectives.

Dans les faits, nous voyons apparaître les caractéristiques du nouveau modèle de la jeunesse avec lequel les jeunes doivent composer. En premier lieu cette phase de vie, caractérisée par l'indétermination et la mise à l'écart des pouvoirs et des privilèges, semble s'allonger indéfiniment. En deuxième lieu, la désynchronisation des seuils de passage à l'âge adulte redéfinit ce que l'on entend par jeunesse et par la même occasion, elle redéfinit le modèle d'adultéité (Jonas : 2000).

1.2 L'allongement de la jeunesse et la désynchronisation des seuils de passage à l'âge adulte

Nous avons vu dans la section précédente que l'apparition d'un nouveau modèle de la jeunesse doit se comprendre et s'étudier à partir des changements sociaux et économiques du moment, et non à travers une volonté institutionnelle ou étatique de contrôle et de prise en charge d'une catégorie sociale. Depuis un bon nombre d'années, plusieurs auteurs, dont Cavalli et Galland (1993), ont établi certaines caractéristiques qui se démarquent dans les sociétés occidentales et qui ont pour effet de redéfinir le modèle de la jeunesse. Une des caractéristiques est l'allongement de façon marquée de cette phase de la vie avec tout ce que cette situation peut avoir de complexe et d'indéfini pour les jeunes. De plus, cette situation s'est combinée à ce que l'on nomme la

désynchronisation des seuils de passage à l'âge adulte ou encore le brouillage des étapes de la vie (Attias-Donfus : 1996).

Cette nouvelle donne permet d'affirmer que non seulement il y a apparition d'un nouveau modèle de la jeunesse, mais également d'une nouvelle forme d'adultéité qui reste à définir. Ainsi, les jeunes doivent composer avec cette situation et ils ne possèdent pas nécessairement les outils pour y répondre de façon adéquate. C'est dans ce sens que l'on parle de crise de la jeunesse, dans la mesure où les transformations sociales qui affectent les jeunes n'ont pas toutes été intégrées de manière à y faire face. Ainsi, " la redéfinition sociale de la jeunesse est solidaire de la transformation d'ensemble du calendrier de vie, qui est en gestation dans ces périodes d'incertitudes où sont remises en cause les valeurs et la centralité du travail" (Attias-Donfut : 1996, 16). Pour bien comprendre les implications de cette redéfinition pour les jeunes Québécois, nous regarderons à présent ce que l'on entend par allongement de la jeunesse ainsi que par le brouillage des étapes de la vie de ces derniers.

1.2.1 Les jeunes québécois : perspective actuelle

Qu'en est-il de la situation des jeunes dans le Québec d'aujourd'hui ? Comment font-ils pour surmonter les effets de l'allongement de la jeunesse et du brouillage des étapes de la vie, lui-même lié à l'allongement de la phase d'intégration au monde du travail ? Les premiers mots auxquels on pense associer les jeunes de la fin des années '90 sont ceux, entre autres, de chômage, de petits emplois ou d'études. Ces situations sont liées au phénomène de

l'allongement de la jeunesse qui se retrouve aussi bien au Québec qu'en Europe.

Les analyses d'Olivier Galland (1996) sont centrales pour la compréhension de ce qu'il a nommé l'allongement de la jeunesse. Pour lui, le concept-clé pour comprendre les changements affectant la jeunesse est celui de "l'entrée dans la vie adulte" qui se fait plus tardive que ce que le modèle traditionnel impliquait. Dans le modèle traditionnel, les jeunes suivaient un parcours linéaire où, suite à l'obtention de leur diplôme scolaire, ils se trouvaient un emploi et, parallèlement à ceci, ils quittaient le domicile familial pour se marier et fonder une famille. L'âge de la jeunesse et l'âge adulte étaient alors nettement définis et les étapes de passages faciles à repérer. Aujourd'hui, les jeunes, pour répondre aux demandes du marché du travail, doivent prolonger leur scolarité, ce qui va retarder leur entrée dans la vie adulte. Ainsi, on reste plus longtemps aux études que par le passé et ce, en plus grand nombre, ce qui a pour effet de retarder le départ du domicile parental, de même que la vie de couple et le premier enfant. Cette situation découle en fait du retard à entrée dans le monde du travail, lequel retarde l'autonomie financière qui à son tour, retarde l'entrée dans la vie adulte qui se démarque des autres âges de la vie par "l'autonomie économique, résidentielle et affective" (Galland : 1996, p.40).

En fait, d'après cet auteur, ce qui est nouveau c'est que nous ne sommes plus en présence de seuils synchrones. Il explique sa théorie en indiquant "qu'aussi bien sur le plan professionnel que familial, les seuils de sortie de l'adolescence ne correspondent plus aux seuils d'entrée dans l'âge adulte [...] les seuils professionnels ne sont plus synchrones avec les seuils familiaux" (Galland :

1996, p.41). Si la première explication se réfère à l'allongement de la jeunesse dont on a mentionné les composantes plus haut, la deuxième partie de la citation se réfère au brouillage des étapes de la vie ou à la désynchronisation des seuils de passage. Par exemple, le fait d'avoir un travail n'implique pas nécessairement que le jeune ait tout de suite une résidence à lui. Des jeunes peuvent aussi être en couple en habitant toujours chez leurs parents, et le fait d'avoir des enfants vient souvent plusieurs années après avoir atteint une certaine stabilité économique. Il y a donc découpage des temps de la jeunesse en trois, que l'auteur nomme la post-adolescence, la jeunesse et la phase pré-adulte, moments qui correspondent à des degrés d'autonomie différents, passant de la cohabitation parentale à la décohabitation, à la formation d'un couple et à la naissance d'un premier enfant.

On doit mentionner que non seulement il y a découpage des temps de la jeunesse, mais il y a également découpage du groupe lui-même. Nous sommes en présence d'un groupe hétérogène, donc de diverses catégories de jeunes qui réagissent selon leur propre univers (Attias-Donfut :1996, p.14) et qui ne suivent donc pas le même parcours. De plus, il existe aussi une imprécision quant aux frontières entre les âges. Certains jeunes vont vivre selon un modèle adulte et certains adultes vont vivre selon un modèle jeune. Par exemple, un retour à l'école pour un adulte le replongera dans un mode de vie jeune. Un jeune ayant une vie professionnelle solide, mais qui habite toujours chez ses parents, aura à la fois des caractéristiques de vie adulte et de vie jeune (Jonas : 2000, p.16). L'allongement de la jeunesse et le brouillage des étapes de la vie touchent donc non seulement les jeunes mais également la définition même de ce que l'on nomme l'âge adulte.

On retrouve le phénomène de l'allongement de la jeunesse au Québec. Ainsi, l'allongement des études est facilement quantifiable au Québec, si ce n'est au secondaire où l'on est passé d'un taux de scolarisation à 16 ans de 51% en 1961, à 85% en 1985, et à 94% en 1992 (Gouvernement du Québec, le Secrétariat, *Indicateurs jeunesse* : 1996, p.60). De plus, un autre critère qui permet de démontrer qu'il y a effectivement allongement de la jeunesse est celui du nombre de jeunes adultes qui habitent toujours chez leurs parents et/ou qui se trouvent toujours en scolarité, ainsi que le nombre des jeunes de 25 ans et plus qui étudient toujours ou qui sont retournés aux études après un temps d'arrêt. Ce dernier groupe a aussi subi une progression au Québec puisque, en 1986, ils étaient 259 290 jeunes de 25-34 ans à avoir une éducation universitaire, comparativement à 303 240 en 1991 (Gouvernement du Québec, le Secrétariat, *Indicateurs jeunesse* : 1996, p.61).

En ce qui concerne la prolongation de la cohabitation avec les parents, celle-ci devient nécessaire, tant en raison de la situation d'étudiant que de celle de bénéficiaire de l'aide sociale ou du chômage. Ainsi, pour les étudiants de l'Université de Montréal, il y a cohabitation avec les parents dans à peu près le tiers des cas, à l'Université Concordia, c'est plus de la moitié des étudiants qui habitent avec leurs parents (Sales, Maheu, Simard, Drolet : 1998). Pour ce qui est des jeunes en situation de travail, nous devons indiquer que nos entrevues nous ont permis de nous apercevoir que de nombreux jeunes, même en situation de travail, habitent avec leurs parents (c'est le cas de 11 jeunes sur les 17 que nous avons rencontrés), pour la plupart dans le but avoué de faire des économies qui leur permettront ou de s'installer confortablement lorsqu'ils seront prêts à le faire ou à démarrer une petite entreprise. Un des jeunes a

d'ailleurs réussi à économiser 30 000 \$ pour acheter sa première maison. Comme autre raison, ils mentionnent que leur salaire actuel ou leur situation précaire ne leur permet pas de quitter pour l'instant la résidence parentale. Certains jeunes, qui veulent mettre sur pied une petite entreprise d'ici quelques années, comptent également sur leurs parents pour les héberger si les choses tournent mal. La prolongation de la cohabitation dépasse donc le temps des études dans les cas présentés ici et elle prend de l'ampleur avec les années. Ainsi, "de 1981 à 1996, le pourcentage des 20-24 ans vivant avec leurs parents est passé de 47% à 55%; chez les 25-29 ans, ce taux a augmenté de 13% à 16% (Molgat : 1999). C'est pourquoi on peut parler de brouillage des étapes de la vie des jeunes Québécois qui réagissent aux transformations sociales et économiques comme tous les jeunes des sociétés occidentales.

Donc, le fait d'être étudiant et de le rester plus longtemps relève à la fois d'un choix individuel et d'une obligation de se conformer à une demande de qualifications plus élevées et spécifiques de la part des employeurs. En effet, "la possibilité de détenir un emploi augmente avec le niveau de scolarité" (Gouvernement du Québec, le Secrétariat, *Indicateurs jeunesse* : 1996, p.89). On poursuit donc des études par défi intellectuel, par intérêt pour un emploi en particulier, mais également pour avoir les meilleures qualifications possibles face à l'obtention d'un emploi, et pour percevoir éventuellement un salaire intéressant. Plusieurs études ont d'ailleurs porté sur la situation des étudiants, et surtout des universitaires, quant à leur niveau de vie (profil socio-économique), leur chance d'accéder à un travail dans leur champ d'études, etc.,... (Par exemple : Audet : 1996; Gauthier : 1997; Sales, Drolet, Bonneau, Simard et Kuzminski : 1996).

Il y a, par contre, peu d'études qui se sont attardées sur les jeunes qui ont terminé très tôt leur scolarité, et qui ont essayé de comprendre de quelle façon ils ont réussi, par exemple, à intégrer le milieu du travail et à effectuer un passage réussi vers la vie adulte. Une des dernières recherches sur ces jeunes peu scolarisés a porté sur la valeur d'un diplôme d'études secondaires (DES) au Canada (Parent : 1999). Dans cette étude, on a conclu que ce qu'un DES apportait aux jeunes était en fait la possibilité de continuer ses études et non pas nécessairement la possibilité d'avoir un emploi qui requière un DES, ni forcément de gagner un meilleur salaire qu'un décrocheur. L'étude démontre d'ailleurs que les salaires de ces deux groupes sont assez similaires, de même que le genre d'emploi recherché. Ainsi, si un jeune a un emploi pendant ses études secondaires et qu'il ne comptait pas avoir plus qu'un DES, il y a de fortes probabilités qu'il décroche. Si, au contraire, il voulait continuer ses études ou avoir un meilleur emploi, alors le DES aura une valeur plus élevée à ses yeux. Les jeunes de notre étude ont émis des opinions dans ce sens, la plupart de ceux ayant un DES l'ont obtenu "pour s'ouvrir des portes" au niveau des études dans le but de continuer éventuellement dans une branche qui les intéresse, et non pas pour obtenir un meilleur emploi. Effectivement, il y a peu de différence entre les emplois et le salaire des détenteurs de DES comparativement aux décrocheurs.

En général, il semble que l'on ait tendance à accepter que les jeunes qui ont mis un terme à leur scolarité dès leurs études secondaires ont de la difficulté à se trouver du travail et à le garder et, conséquemment, à vivre décemment. On ne peut nier que le niveau de scolarité fait une différence, ne serait-ce que pour le salaire qui, par exemple, selon l'étude de Parent (1999), diffère par un écart

de 43% entre les revenus des diplômés universitaires et ceux du secondaire. Cet écart implique bien entendu d'énormes différences quant au niveau de vie des individus touchés. C'est pourquoi, d'ailleurs, il existe surtout des programmes d'aide de type retour à l'école dans le cas de ces jeunes peu scolarisés. Par exemple, on retrouve dans le Plan gouvernemental 1998-2001, la déclaration suivante : "S'ils veulent intégrer le marché du travail, les jeunes de 15 à 19 ans, en général moins scolarisés que les jeunes de 20-24 ans, n'ont d'autre choix que d'augmenter leurs qualifications" (Gouvernement du Québec, le Secrétariat : 1998, p.22).

Finalement, que l'on soit étudiant, chômeur, prestataire d'aide sociale, ou même en emploi (dans le cas des jeunes familles ou des familles monoparentales), un mot englobe souvent la situation jeune au Québec : pauvreté. Il y a cependant un effet de polarisation qui s'opère chez les jeunes puisque certains gagnent bien leur vie, d'autres non, certains sont soutenus dans ces périodes difficiles, d'autres non. Effectivement, le taux de pauvreté chez les individus de 30 ans et moins est passé de 31% en 1990 à 41% en 1994, et de 42,1% à 57,2% pour les jeunes vivant seuls pour ces mêmes années (Statistique Canada : 1997, p.19). Ceci pourrait expliquer pourquoi les jeunes choisissent de demeurer au domicile familial tant qu'ils n'auront pas acquis une certaine stabilité économique ou qu'ils ne trouveront pas une personne avec qui partager un logement. On doit souligner qu'aucun des jeunes rencontrés ne vivait seul. Deux d'entre eux, n'étant plus en couple depuis peu, sont d'ailleurs revenus vivre chez leurs parents parce qu'ils n'arrivaient pas à payer leur loyer.

Il est essentiel de répéter ici que les problèmes associés en partie à ce groupe, soit ceux ayant trait à la pauvreté, au chômage et aux petits emplois, sont pour leur part rattachés au contexte socio-économique de l'heure, ce qui rend difficile le passage de la vie jeune à la vie adulte, lequel semble toujours actuellement passer par l'intermédiaire du travail. Il y a donc problème ou crise de la jeunesse, comme on l'entend parfois, qui cohabite avec une crise du travail qui prend, après deux décennies, des allures de permanence. Cette situation s'étend à l'ensemble des pays occidentaux mais est vécue différemment par les jeunes selon la place qu'ils occupent dans ces sociétés.

1.2.2 Le Québec : un cas particulier ?

Ce que l'on nomme l'allongement de la jeunesse ne se retrouve pas qu'au Québec. Comme l'indique Galland (1993), ceci est aussi vrai pour l'ensemble de l'Europe (à l'exception de l'Angleterre), bien que des particularités apparaissent selon le régime sur lequel se basent les politiques sociales de ces pays. En effet, Galland (1993, pp.17-18) indique que l'on peut regrouper les pays selon deux modèles, méditerranéen (conservateur) et nordique (social-démocrate), sans oublier la particularité anglaise (libéral). Ainsi, les deux premiers modèles sont caractérisés par une prolongation de la jeunesse liée à la vie familiale pour le méditerranéen, et à la vie extra-familiale pour le nordique. Le modèle britannique est pour sa part marqué par la précocité puisque l'on quitte les études et les parents plus rapidement.

Le modèle conservateur (comme en Italie) reposant sur la famille comme support social de base, il est normal que les jeunes non-autonomes soient pris en charge par leurs familles jusqu'à ce qu'ils s'intègrent dans le monde salarial et se marient. Le modèle nordique, sur lequel se base la Suède par exemple, permet aux jeunes de quitter le foyer plus tôt à cause du système de revenu garanti, ce qui a pour effet de leur offrir une certaine autonomie que les Méditerranéens n'ont pas. Dans le modèle libéral anglais, l'idée de l'autonomie individuelle y est prépondérante, ce qui peut expliquer que les jeunes se prennent eux-même en charge à un âge relativement précoce.

Le modèle québécois est difficile à intégrer à l'intérieur de ces modèles puisqu'il comporte une prolongation des jeunes dans leur famille qui les prend socialement en charge jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans. Par exemple, les frais de scolarité du premier cycle universitaire (étudiants de 23 ans maximum) sont pris en charge par environ 50% des parents et par la suite, les contributions diminuent selon l'âge des jeunes et les ressources financières parentales (Sales, Drolet, Bonneau, Simard et Kuzminski : 1996, pp.14-16). Mais ce modèle comporte aussi une prise en charge de l'État par des programmes de formation des jeunes, de prêts et bourses, de prévention,... Finalement, l'autonomie individuelle y est aussi mise de l'avant pour responsabiliser les jeunes par les études.

Ce qu'il est important de comprendre par cette analyse des modèles de la jeunesse, c'est qu'il n'est plus possible aujourd'hui de nier qu'il y ait effectivement une catégorie sociale qui subisse les contrecoups d'un système économique en redéfinition, situation assez alarmante pour être qualifiée de

crise de la jeunesse, non seulement ici, mais dans l'ensemble des sociétés occidentales. Pour pallier à ces transformations, le Québec est passé d'un discours basé sur la prise en charge de ce groupe par lui-même grâce à la responsabilité individuelle nécessaire à la réussite sociale (Gouvernement du Québec, le Secrétariat : 1995, p.1), à un discours basé sur la solidarité et la responsabilité de la société face à ses jeunes exclus (Gouvernement du Québec, le Secrétariat : 1996, p.1). Ce nouveau discours, voulant se traduire par des politiques sociales plus efficaces, a reçu une attention particulière lors du Sommet du Québec et de la jeunesse, et au cours des dernières années par le gouvernement provincial. Ainsi, dans son Plan d'action gouvernemental 1998-2001 (Gouvernement du Québec, le Secrétariat : 1998), le gouvernement québécois souhaitait voir apparaître des actions qui favoriseraient une meilleure insertion des jeunes et qui mettraient l'accent sur la formation, mais aussi sur la pauvreté des familles. En effet, une attention toute particulière est portée sur le milieu familial et à son implication quant aux problèmes pouvant être liés à l'échec de l'insertion. Ainsi, la pauvreté des familles favoriserait les abandons scolaires et les échecs scolaires ce qui aurait pour effet de retarder ou de limiter la scolarité des jeunes, l'obtention d'un diplôme et l'intégration réussie au monde du travail (Gouvernement du Québec, Le Secrétariat : 1998, p.48).

Le modèle de la jeunesse est donc en constante redéfinition. Il se transforme au fil des changements sociaux et il doit répondre aux nouvelles règles d'intégration au monde adulte. Ces règles sont elles-mêmes modelées à partir des caractéristiques économiques du moment qui vont créer une demande spécifique quant aux connaissances et à la formation requises pour les

travailleurs. Les jeunes voulant intégrer le marché du travail doivent reconnaître ces règles. Ils doivent les avoir intégrées et avoir su suivre un itinéraire scolaire et professionnel leur offrant un profil conforme aux demandes du marché du travail. Le Chapitre 2 portera sur les nouvelles règles du monde de l'emploi et leurs implications quant aux parcours des jeunes vers la vie active.

Chapitre 2

Un nouveau paradigme du travail

Les jeunes doivent actuellement faire face à des changements sociaux qui les affectent directement en tant que groupe social. Ils doivent aussi répondre à de nouvelles demandes de la part du marché du travail, demandes auxquelles ils sont plus ou moins conscientisés. Ces transformations sociales et économiques ont pour effet de créer des différences énormes entre les jeunes quant à la possibilité de s'intégrer avec succès au monde du travail ou à vivre des périodes de chômage.

Il est donc important de bien comprendre quelle a été historiquement la place occupée par les jeunes dans la société québécoise et ce qui les a démarqués des générations précédentes, ceci afin de bien saisir toute l'étendue de la problématique actuelle. Par cette démarche, nous découvrirons qu'il y a aujourd'hui un problème de transmission intergénérationnelle lié à un nouveau paradigme du travail. Le monde du travail est en effet bouleversé, entre autres, par l'arrivée de nouvelles technologies qui redéfinissent la structure même des emplois dans le temps et dans l'espace. Que l'on pense, par exemple, à la mondialisation des échanges ou à la diversification des demandes, toutes deux impliquent une certaine flexibilité tant au niveau des modes de production qu'au niveau des services offerts. Cette flexibilité devra être perçue par les jeunes et devra se refléter dans leurs connaissances et aptitudes au travail. Si tel n'est pas le cas, les jeunes se verront bloquer l'accès au monde salarial. Il est donc important de comprendre quelle est la nouvelle situation de l'emploi à laquelle les jeunes sont confrontés ici, pour ensuite vérifier s'ils poursuivent

effectivement un itinéraire scolaire et professionnel conforme à celle-ci. Par ailleurs, on abordera dans ce chapitre la méthodologie utilisée pour comprendre les itinéraires poursuivis par les jeunes.

2.1 Évolution de la place des jeunes dans le monde du travail au Québec

Le contexte socio-économique est d'une très grande importance pour expliquer la situation favorable ou défavorable des jeunes dans une société à un moment donné. Pour montrer la difficulté actuelle des jeunes à s'intégrer à la population active québécoise, Madeleine Gauthier (1994) a tenté d'expliquer la situation en termes générationnels, c'est-à-dire qu'elle avance l'idée selon laquelle les jeunes d'une génération forment leur identité à partir de l'image de la génération précédente et de ses acquis. Elle s'en démarque par la suite de façon plus ou moins réussie en fonction du contexte particulier de l'heure. L'auteur analyse donc la construction des représentations sociales de la cohorte des "babyboomers" pour comprendre les jeunes des années '90. Pour y arriver, le contexte socio-économique et la réaction des jeunes et des institutions sont analysés comme des éléments essentiels à l'élaboration d'une nouvelle représentation de la jeunesse.

Nous verrons dans les pages qui suivent que la transmission de pouvoirs et de privilèges d'une génération à l'autre peut avorter en cours de route de façon à laisser une partie de la population, les jeunes en l'occurrence, sans moyens concrets en tant que groupe pour répondre à ses besoins. Cette situation étant intimement liée au contexte économique, nous nous efforcerons d'introduire à

travers cette analyse les changements économiques que la société québécoise a subis au fur et à mesure que les générations subséquentes de jeunes prenaient leur place dans la société.

L'auteur explique que la génération des jeunes des années '60 a fait l'histoire. Son poids démographique important et un contexte social favorable lui ont permis d'être représentée significativement au niveau politique à travers les mouvements de jeunes, qui étaient alors si forts qu'ils ont entraîné la société québécoise avec eux. C'était une époque où être jeune était considéré comme un atout, parallèlement à une situation économique qui leur permettait de se trouver facilement un emploi et, ainsi, de se positionner dans les sphères socio-politiques. Ces dernières leur permettaient d'avoir un pouvoir d'action directe sur l'adoption de politiques les concernant. Ainsi, c'est au cours de ces années que le système de prêts et bourses est apparu dans la lignée de la démocratisation du système éducatif. Les jeunes ont pu alors se définir comme n'étant plus des adolescents, mais de jeunes adultes en pleine possession de leurs moyens et ayant tous droit aux mêmes chances.

Dans les années '70, Gauthier mentionne que l'on parle tout simplement d'une période d'intériorisation du nouveau modèle jeune à l'intérieur du politique, c'est-à-dire dans les institutions comme telles. Mais il y a déjà un ralentissement économique et les mouvements jeunes ne sont plus aussi présents pour sauvegarder les intérêts des jeunes. Il fut possible pour les jeunes des années '60 et '70, grâce à leur poids démographique, de transformer les structures sociales à leur avantage et de se faire une place dans le monde

salarial, en particulier dans la fonction publique. Or la crise économique à venir allait modifier cette situation avantageuse.

Les années '80 auront ensuite été, d'après Gauthier, catastrophiques pour la jeunesse québécoise. C'est ici que la catégorie des jeunes devient un problème social parce qu'elle est durement touchée par la récession économique des années '81-'82 et qu'elle n'y était pas préparée. En effet, l'auteur explique que cette génération hérite du modèle jeune des générations '60-'70 et n'est pas prête pour s'adapter aux nouveaux problèmes sociaux. Ainsi, elle termine son analyse historique en expliquant que les générations des années '80 et des années '90 doivent alors se redéfinir à partir d'un nouveau contexte lié à une phase d'indétermination due à des changements sociaux majeurs. Elle donne l'exemple du travail précaire, des maladies transmises sexuellement, du divorce des parents et de la difficulté pécuniaire à participer à la société de consommation. Il va sans dire que si ces changements sont vécus durement par certains jeunes, ce qui ralentit leur entrée dans la vie adulte, ce n'est pas une donne qui s'applique à tous. Spécialement en ce qui concerne le divorce des parents ou les maladies transmises sexuellement, problèmes qui ne touchent qu'une petite partie de la population jeune. Par exemple, en 1986 au Québec, on comptait 86% des enfants qui vivaient dans un foyer biparental et c'était également la situation de 84% des enfants en 1996 (Gouvernement du Québec, le Ministère de la famille et de l'enfance : 1999, p.66). L'importance de cette redéfinition est donc liée plus particulièrement aux changements du monde du travail et conduira le gouvernement à créer, dans les années '80, deux organismes-jeunesses, soit le Secrétariat à la jeunesse et le Conseil permanent de la jeunesse. De plus, dans une période de désengagement social

de la part de l'État, des sommes importantes seront allouées au cours de ces années pour venir en aide aux jeunes à travers divers grands programmes.

La transmission des pouvoirs et privilèges est donc essentielle pour l'intégration sociale d'une génération jeune à la vie active pour que cette dernière puisse répondre elle-même à ses besoins. Si les privilèges ont été remis en question au cours des ans par les jeunes eux-mêmes, la transmission des pouvoirs a, pour sa part, connu des ratés suite à la redéfinition du monde du travail. En effet, il y a toujours des difficultés importantes pour une partie des jeunes à accéder à la vie sociale et économique au Québec. Il y a également un problème pour l'ensemble des jeunes quant à leur pouvoir de revendications politiques. Le Sommet du Québec et de la jeunesse a d'ailleurs tenté de remettre une partie du pouvoir de revendications et, dans une certaine mesure, de décision entre les mains des jeunes ayant perdu le poids démographique probant pour faire bouger les choses à leur avantage.

L'histoire de la place des jeunes dans la société québécoise peut nous faire entrevoir les différents obstacles qui ont entravé l'accès des jeunes des années '80 et '90 dans leur processus d'accès aux mêmes pouvoirs et privilèges que ceux des années '60 et '70. Il est important de comprendre que la transformation du monde du travail a été l'un des éléments les plus significatifs en terme d'opportunités (bonnes ou mauvaises) quant à son impact sur l'insertion professionnelle des jeunes. Nous nous attarderons d'ailleurs dans la prochaine section à l'opinion de certains auteurs quant à l'incidence du chômage chez les jeunes, qui s'est accentué dans les années '90 et qui a un lien

direct avec le phénomène d'allongement de la jeunesse et les nouvelles demandes du marché de l'emploi.

2.2 Le chômage des jeunes : une explication

Le document du Sommet du Québec et de la jeunesse (1999) résume bien les problèmes de cette période d'intégration qu'est la jeunesse : "L'allongement de la période de transition" (c'est-à-dire de chômage) "entre les études et la vie active est un facteur qui compromet les chances d'une participation de qualité à la vie collective, particulièrement compte tenu du contexte de précarité et de vulnérabilité qu'il entraîne" (Gouvernement du Québec, Bureau du Sommet : 1999, p.22).

Ainsi, le chômage des jeunes atteint des proportions élevées comparativement aux autres groupes d'âges. Dès 1982, on compte 23% de chômeurs parmi les 15-24 ans. Si ce taux a diminué à la fin des années '80, il a par la suite progressé régulièrement de nouveau jusqu'à atteindre 19,3% en 1993. En novembre 1999, le Gouvernement du Québec (Ministère de l'emploi et de la solidarité : 2000, p.19) établissait un taux de chômage de 14,2% pour les jeunes de 15-24 ans contre un taux de chômage de 7,1% pour les individus de 25-64 ans. En novembre 2000, le taux de chômage avait diminué à 12,2 % pour les jeunes, mais était demeuré autour des 7% pour le reste de la population active. De plus, les statistiques démontrent que le taux de chômage des individus ayant complété des études secondaires seulement est beaucoup plus élevé (18% de chômage) que ceux ayant terminé des études post-

secondaires (9,4% de chômage) et surtout universitaires de premier cycle (6,1% de chômage) (Statistique Canada : 1998, p.12). Le Secrétariat à la jeunesse, quant à lui, indiquait en 1996 que "La variation du taux de chômage en fonction de la conjoncture est nettement plus marquée chez les jeunes que dans la population en général" (Gouvernement du Québec, le Secrétariat, *Indicateurs jeunesse* : 1996, p.109). On retrouve ce même genre de déclaration dans le document du Sommet du Québec et de la jeunesse, d'où l'inclusion d'un volet particulier sur les défis de l'emploi (Bureau du Sommet : 1999, pp.11-13).

Certains auteurs comme Hess, Peterson et Mortimer (1994) montrent que l'exclusion du marché du travail place les jeunes dans une situation de marginalité dans la mesure où ils font face à une déficience au niveau de leur rôle social. La socialisation étant diffuse dans le temps, ils sont alors, pendant cette période, plus ou moins bien intégrés dans la société. Dit de façon plus concrète, cela signifie qu'ils ont les compétences pour avoir un travail au même titre que les adultes, tout comme une vie de famille, mais ces rôles leur sont déniés. C'est donc par l'accession au monde du travail, passage pour le moins difficile, qu'ils pourront être considérés comme responsables et autonomes grâce à leur contribution économique à la famille et à la société. Entretemps, ces jeunes sont donc à la charge de la famille et des programmes sociaux.

Il est bien entendu que le chômage touche les jeunes différemment du reste de la population, ceci pour plusieurs raisons. La période de transition entre l'école et le travail en est une (White : 1994). Ce moment, plus ou moins long

pour certains, va permettre aux jeunes d'expérimenter divers types d'emplois pour acquérir de l'expérience dans le but d'obtenir éventuellement un poste d'intérêt (Fend : 1994). Les emplois occupés pendant ce temps alloué à l'acquisition d'expérience ont de fortes chances d'être de nature "précaire". Osterman indique à cet effet que "Le cantonnement des jeunes dans des emplois dits précaires correspond à la segmentation traditionnelle du marché du travail où certains types d'emplois sont réservés à une main d'oeuvre jeune" (Osterman dans Gauthier : 1994, p.77).

Si cette catégorie d'emplois, souvent nommée "macboulots" (Goldfinger : 1998, p.115), a pour effet de permettre aux jeunes d'avoir un premier accès au monde du travail, alors la situation peut être qualifiée de positive. Goldfinger (1998 : pp.115-116) insiste également sur le fait que ces petits boulots permettent aux personnes non qualifiées de travailler. Cette affirmation permet de comprendre que les transformations du marché du travail ne servent pas uniquement les gens les plus scolarisés dans les domaines de hautes spécialités technologiques, mais aussi ceux qui entrent dans le marché, ceux qui n'ont pas énormément de qualifications, ainsi que ceux qui sortent du marché. Ces petits boulots amortissent donc les chocs entre les étapes et entre les disparités sociales.

Malgré le fait que, dans plusieurs cas, ces petits emplois permettent effectivement aux jeunes d'avoir un premier accès au monde du travail, il n'est pas dit que les expériences acquises par ce genre d'emploi pourront leur offrir une base solide, ni même l'envie de travailler. Pour être positives, les expériences de travail doivent donner suite rapidement à la formation ou à

l'éducation reçue. Si ce n'est pas le cas, il peut y avoir déqualification de l'instruction à plus ou moins longue échéance, ce qui aura pour effet de multiplier et d'allonger les périodes de chômage (Nous reviendrons sur les phénomènes de précarité et d'intermittence dans la section 3.2.2).

La jeunesse est donc un moment de la vie où le chômage peut facilement être présent puisqu'il est intimement lié au manque d'expérience associé à l'âge et à la difficulté contextuelle d'acquérir une expérience qualitativement bénéfique et permettant une ascension à l'intérieur du marché du travail. Freyssinet (1984) décompose le chômage sous trois formes : le chômage répétitif, le chômage d'exclusion et le chômage de reconversion. Les jeunes, par exemple, vivront des périodes de chômage à répétition au début de leur carrière, parce que c'est un moment où ils sont peu exigeants et doivent acquérir de l'expérience. Des contrats de courte durée ou des stages en entreprises sont alors acceptés, même si cela implique des périodes de chômage entre les contrats. Le chômage d'exclusion va pour sa part être vécu par des jeunes qui n'ont ni les qualifications, ni l'attitude nécessaire pour occuper un emploi stable. Ils vivent alors un chômage d'exclusion, mais aussi un chômage répétitif, entre les moments où ils occupent des emplois précaires. Finalement, l'auteur explique que le chômage de reconversion est vécu par les individus qui sont "victimes d'un licenciement économique" (Freyssinet : 1984, p.48). Ils ont donc une certaine qualification qui va leur permettre de se trouver un emploi satisfaisant à plus ou moins long terme. Les jeunes qui vivent un tel chômage, ayant une expérience moins vaste que leurs aînés, auront plus de difficulté à se retrouver à nouveau sur le marché du travail.

Fend (1994) explique pour sa part qu'il existe quatre facteurs sociaux qui se démarquent par leur lien direct avec l'incidence du chômage chez les jeunes. Le premier facteur concerne tous les travailleurs, c'est la relation quantitative qui existe entre la demande et l'offre de main d'oeuvre. La demande touche les jeunes tout particulièrement dans les secteurs où les tâches requièrent un savoir spécialisé et, en l'occurrence, un salaire élevé. Dans ces domaines, les entreprises sont beaucoup plus enclines à embaucher des gens qui vont assurément faire le meilleur travail. On parle ici d'une main d'oeuvre spécialisée qui possède à la fois les connaissances et l'expérience nécessaires, deux atouts dont les jeunes sont le plus souvent dépourvus à cet âge. Ainsi, la demande peut exister, mais elle peut inclure ou exclure une partie de la population active, c'est selon.

Le deuxième facteur de chômage des jeunes mentionné par Fend est celui des coûts encourus pour leur période de formation. En effet, toute entreprise "viable" se doit d'optimiser ses effectifs. Elle doit ainsi considérer si elle mettra de l'argent dans la formation d'employés ayant de bonnes chances de la quitter une fois bien formés, mais qui donneront un travail des plus productifs s'ils restent. Ou bien l'entreprise devra opter pour des employés déjà formés, ayant leurs propres méthodes de travail, mais n'ayant occasionné aucun coût direct. L'idéologie de l'entreprise quant à la rentabilité de la formation des jeunes aura donc des répercussions sur la capacité pour les jeunes sans formation initiale de se trouver facilement ou non de l'emploi.

Le troisième facteur de chômage est celui de la réglementation sur l'employabilité des adolescents. Par exemple, dans la société québécoise, un

jeune ne peut légalement travailler avant l'âge de 15 ans sans l'approbation de ses parents. L'école va absorber une partie des jeunes gens qui seraient autrement sur le chômage faute d'emplois disponibles. Par contre, la demande importante d'employés à temps partiel et à petit salaire dans le secteur des services, où peu de mesures existent pour protéger les droits de ces travailleurs, va avoir pour effet d'attirer les jeunes qui, comme l'a mentionné Goldfinger, y voient là une porte d'entrée. Cette situation aura comme impact de diminuer le chômage des jeunes. Les jeunes du Québec travaillent d'ailleurs de plus en plus. Au cours des années '80, 40% des jeunes de 15-19 ans en Amérique (États-Unis et Québec) étaient présents sur le marché du travail. Dans la tranche des 20-24 ans, c'est 50% des jeunes du Québec qui combinaient études et travail (Noll et Langlois : 1994, dans Gauthier : 1994, p. 100). De plus le taux d'activité pour cette tranche d'âge n'a cessé d'augmenter entre 1970 et 1990 (Statistique Canada : 1992, dans Gauthier : 1994, p.99). En novembre 2000, le taux d'activité pour les jeunes Québécois de 15-24 ans était de 59% (Gouvernement du Québec, Ministère de l'emploi et de la solidarité : 2000, p.19).

Fend mentionne que le dernier facteur qui occasionne du chômage est de type démographique, mais il ne peut être compris que si analysé parallèlement au système éducatif en place. Ainsi, on a déjà mentionné que les jeunes, s'ils sont trop nombreux, peuvent être absorbés par le système scolaire qui a également pour fonction de diriger et de déterminer le nombre de jeunes qui se spécialiseront dans telle ou telle branche d'études. Le système scolaire a donc pour but entre autres, d'offrir une force de travail prête à se mettre au service de certains types d'entreprises ayant besoin d'employés avec un curriculum

vitae bien précis. On peut donner l'exemple de la multitude d'écoles spécialisées en informatique qui ont vu le jour au cours des dix dernières années pour répondre à la demande du marché du travail. Les qualités intellectuelles nécessaires à la poursuite des études peuvent aussi créer une barrière à l'accès d'une partie des jeunes aux bons emplois. Ce segment de jeunes n'ayant pas l'éducation requise ne sera alors "employable" que si, selon l'analyse que l'entreprise va en faire, il profite à cette dernière. Fend démontre donc que ces différents facteurs, soit la quantité d'emplois disponibles, le coût d'une main d'oeuvre jeune, la possibilité pour cette dernière de travailler, possibilité tant au niveau légal qu'au niveau des qualifications demandées et acquises, vont créer une structure sociétale qui va faciliter ou non l'embauche des jeunes et donc, par le fait même, favoriser ou non une situation de non-travail pour ce segment de la population.

Le contexte est dès lors éminemment important, mais aussi la structure de certains instruments économiques, comme par exemple, la rigueur de la Loi sur l'assurance-emploi (83% des chômeurs recevaient des prestations en 1989 contre 43% des chômeurs en 1997 : Van Audenrode, 1998), ainsi que la réforme de la sécurité du revenu, qui sont passés d'un régime compensatoire à un régime méritocratique qui discrimine les jeunes dans les critères d'accessibilité aux ressources (Gouvernement du Québec, le Conseil : 1997). Ceci fait dire à certains que le taux d'inactivité des jeunes pourrait être beaucoup plus important qu'on ne le croit (Journal News Services : 1998; Gauthier : 1994, pp.168-69).

2.3 Nouvelles composantes du marché de l'emploi

On a indiqué à la section 2.2 qu'un des facteurs du chômage des jeunes vient des nouvelles demandes du marché de l'emploi et de ce que cela implique pour ce groupe. Les nouvelles composantes doivent s'entendre, entre autres, en termes d'essor de nouvelles professions dans le domaine de la gestion de l'information et du savoir (services informatiques), dans l'infotechnologie (télécommunications) et les services de santé (pharmaceutique) ainsi que dans l'industrie récréative (parcs de loisirs, CD-ROM) (Goldfinger : 1998, pp.115-116). On y intègre aussi une multitude d'emplois atypiques, c'est-à-dire, du travail à temps partiel, des emplois temporaires, des horaires variables, des contrats à durée déterminée. Ainsi, "un tiers des emplois de l'Union européenne peuvent être considérés comme atypiques" (Goldfinger : 1998, p.145).

Ces nouveaux emplois, dont ceux de type atypique, sont un reflet de la globalisation de l'économie qui permet une circulation et une diffusion constantes de l'information et des produits. Les consommateurs s'attendent à "acheter instantanément les produits et les services les plus variés, ou se distraire à n'importe quel moment, dans n'importe quel endroit" (Goldfinger : 1998, p.149). Pour répondre à cette demande, une entreprise concurrentielle doit rendre ces produits disponibles en tout temps. Elle mettra alors en place des modes de production et des produits flexibles. Leur mise en marché et la force de travail qui y est affectée, c'est-à-dire les employés, devront suivre la vague et répondre à ce besoin de flexibilité. On demande alors aux travailleurs

d'être flexibles au niveau du savoir acquis ou à acquérir, mais également d'être flexibles au niveau des horaires et des salaires par exemple.

Ce nouvel univers du travail est des plus divers et implique de nouvelles qualifications de la part des travailleurs. Pour suivre ce courant, les universités par exemple offrent "entre 130 et 140 champs académiques" possibles (Sales : 1998, p.2). Il implique aussi que les travailleurs doivent être conscients de l'importance d'avoir un profil qui suit la demande du marché de l'emploi. Goldfinger explique que trois éléments sont essentiels et doivent être intégrés au profil de tous les travailleurs soit : "la pression quotidienne, la versatilité fonctionnelle et la mobilité géographique" (Goldfinger : 1998, p.129).

Gauthier (1996) explique pour sa part, dans son texte *Le marché du travail comme lieu de construction des marges chez les jeunes*, qu'il y a dissociation entre les aspects économiques et sociaux du travail. Cette situation a pour conséquence de laisser une partie de la population seule devant une situation où elle n'est pas capable de contrecarrer les aspects nocifs d'exclusion que l'on voit peu à peu apparaître. C'est ainsi que des stratégies individuelles d'insertion apparaissent pour faire face aux nouvelles caractéristiques du marché du travail. L'auteur définit le nouveau contexte en termes de précarité, flexibilité, intermittence et sélectivité ou compétition, "chacune pouvant conduire à une forme particulière de marginalisation, chacune faisant aussi appel à un type de stratégies qui mène sur les voies gagnantes ou oriente vers les voies de l'exclusion" (Gauthier : 1996, p.19).

L'étude de Gauthier veut donc permettre de démontrer que cette situation ne profite qu'à des individus favorisés dont les jeunes, ni d'ailleurs les gens de plus de 50 ans, ne font pas partie. Elle parle des jeunes en termes de vulnérabilité, de manque d'expérience au niveau du travail, de précarité de leur réseau social, et de leur confrontation au critère d'ancienneté (Gauthier : 1996, p.19). Ces conclusions se retrouvent d'ailleurs dans ses enquêtes précédentes auprès des jeunes : la première, sur les jeunes chômeurs (1988), s'est attardée sur le comportement de ceux-ci et de la représentation qu'ils se faisaient de leur situation. La deuxième enquête voulait "aller voir auprès de jeunes travailleurs comment se vivaient l'intermittence en emploi, les contrats de courte durée, et observer les caractéristiques des jeunes qui présentaient un profil plus traditionnel" (Gauthier : 1996, p.385). Ceci, dans le but de comprendre dans quelle mesure les représentations que les jeunes se font de leur situation ont des répercussions sur leurs vies, mais aussi pour comprendre où les changements sociaux s'opèrent en utilisant les jeunes comme diapason.

Il semble donc que pour plusieurs auteurs les jeunes doivent répondre d'eux-mêmes à une situation qui tend à les exclure et à les marginaliser. Ainsi, il y a un manque d'emploi pour une partie des jeunes parce que la société a changé. On a vu apparaître la société du savoir où les exigences sont plus fortes, même dans le cas d'emplois qui n'exigeaient pas de qualifications spécifiques auparavant. Ainsi, au niveau des emplois de services, par exemple un emploi de commis dans un magasin spécialisé, on voudra un personnel plus instruit pour servir une clientèle plus cultivée. De plus, cet âge de la vie est normalement une période d'apprentissage. L'entrée dans la vie adulte ne donne pas tout, tout de suite. La période de transition entre la fin des études et

le premier emploi peut être plus ou moins longue selon les individus concernés. De plus, il faut aussi mentionner que plusieurs jeunes ont une représentation idéalisée de ce qu'est la vie adulte et le monde du travail. Cette situation peut s'avérer dangereuse dans la mesure où les jeunes sont alors mal préparés puisqu'ils n'ont pas su reconnaître les vraies attentes du marché du travail. Ils peuvent alors avoir de mauvaises expériences qui retarderont leur entrée définitive dans la vie active.

Nous refusons donc de voir cet âge de la vie comme déviant. Il n'en reste pas moins que ce groupe se retrouve à un moment de l'histoire où il se définit comme différent des autres groupes d'âge. La différence se définit en termes de pouvoirs et de privilèges différenciés, mais aussi en termes de représentations tant du groupe sur lui-même, par exemple par le biais du Sommet du Québec et de la jeunesse, que de la société à son égard, c'est-à-dire par l'État et les professionnels de la jeunesse. Ceci a pour effet de créer des interventions (gouvernementales par exemple) et des stratégies dites individuelles, mais qui sont souvent reliées à la socialisation de la famille ou du milieu immédiat. Ces interventions et ces stratégies vont avoir des conséquences sur le mode de vie des jeunes, mais aussi sur leur insertion sociale et professionnelle. Nous avons déjà mentionné l'importance des jeunes, étudiés ici comme acteurs sociaux qui se définissent et réagissent à leur environnement en fonction de ce qu'ils voient et interprètent. Leurs stratégies d'action sont donc modelées à partir des représentations qu'ils se font des caractéristiques nécessaires à l'intégration en milieu de travail. Le chapitre suivant traite des représentations du travail par les jeunes et de la façon dont ces derniers construisent ces représentations. Dans cette étude, nous avons été

vérifier auprès des jeunes quelles étaient leurs représentations du marché de l'emploi, de quelle façon ces représentations s'étaient formées et ce que ces représentations impliquaient quant à la stratégie d'action retenue. Ceci dans le but de déterminer les types de représentations qui permettent une intégration réussie dans la vie active. La section suivante traite de la méthodologie utilisée dans cette étude.

2.4 Comment comprendre les parcours différenciés des jeunes : méthodologie

Nous cherchons dans cette étude à reconnaître les représentations du travail chez les jeunes ne possédant pas une longue scolarité. Nous souhaitons ainsi comprendre quels sont les itinéraires suivis dans le but d'intégrer la vie active, et plus précisément s'ils ont des résultats positifs ou négatifs. Pour avoir accès à ces représentations, il est nécessaire de rencontrer des jeunes et de procéder par des entrevues individuelles selon un échantillonnage permettant une étude exploratoire. Cette démarche nous permet de découvrir les représentations du travail à travers leurs discours respectifs et d'en tirer des conclusions quant aux types de représentations et de stratégies qui offrent de meilleures perspectives d'embauche et de succès.

2.4.1 Échantillon

Nous avons au départ cherché à obtenir de la part de quelques écoles secondaires une liste de leurs diplômés. Cette stratégie a rencontré des

difficultés importantes et nous avons dû repenser le mode de sélection des individus à partir d'une procédure moins formelle. Comme il s'agit d'une étude exploratoire et que notre échantillon ne peut évidemment prétendre à la représentativité, l'important était d'avoir un nombre suffisant d'individus qui correspondaient aux caractéristiques définies initialement quant à l'âge, au sexe, au niveau de scolarité et à l'expérience en emploi. Nous avons donc repris la constitution de notre échantillon en approchant les jeunes dans divers centres commerciaux de Montréal, en les ciblant selon un âge approximatif, soit environ le début de la vingtaine. Cette méthode ne fut pas toujours facile puisque certains individus au delà de la trentaine ont une allure très jeune, tandis que d'autres, qui semblaient être dans la vingtaine, n'avaient pas quinze ans ! Un questionnaire initial (voir Annexe I) a permis de connaître dans quel groupe d'âge se trouvaient ces individus, s'ils avaient terminé leurs études, s'ils avaient une expérience de travail, ceci dans le but d'éliminer les individus ne répondant pas aux critères nécessaires à la construction de cet échantillon. Puis, quelques questions sur leurs expériences et opinions quant à l'accès au travail leur étaient posées dans le but de vérifier leur intérêt sur ce sujet. Finalement, on leur faisait part de la possibilité de participer à une entrevue plus élaborée dans le cadre de la préparation d'une maîtrise universitaire dont le sujet traiterait de l'insertion des jeunes dans le monde du travail. On leur indiquait alors que leurs expériences de travail seraient intéressantes à connaître dans le cadre de cette étude. Certains ont dit oui, la plupart on dit non. Il fut possible de retenir ultimement la participation de 17 individus qui ont accepté de se prêter chacun à une entrevue individuelle d'une durée de 45 minutes à une heure, et qui ont pour la plupart été très coopératifs et très généreux quant au temps octroyé et aux réponses fournies.

Les jeunes qui ont passé l'entrevue devaient avoir un nombre de caractéristiques ayant pour but de contrôler certaines variables. L'âge a d'abord été contrôlé puisque la tranche d'âge que nous voulions étudier se situait entre 20 et 25 ans. Cette tranche d'âge permettait aux jeunes d'avoir eu le temps de connaître une expérience concrète de travail tout en étant toujours confrontés à l'image, à la représentation qu'ils se faisaient du monde du travail au sortir de l'école. Les jeunes de notre échantillon devaient tous avoir terminé leurs études à temps plein et ils devaient avoir connu une expérience de travail significative. Pour contrôler les itinéraires à la fois négatifs et positifs des jeunes, nous voulions que la moitié de l'échantillon ait déjà vécu une période sans travail, avec ou sans chômage ou aide sociale. Dans les faits, ce fut le cas de 9 jeunes, dont 5 garçons et 4 filles. L'autre moitié de l'échantillon, au contraire, ne devait jamais avoir vraiment été sans travail. Effectivement, 8 jeunes, dont 2 garçons et 6 filles, n'ont jamais été sans travail (voir Annexe IV).

Il faut dire qu'au départ, nous voulions retenir une part égale de jeunes chômeurs et de jeunes travailleurs, mais pour connaître les itinéraires de réussite, nous avons trouvé plus intéressant de retenir des jeunes ayant connu des périodes sans travail. Nous pouvions de cette façon obtenir leurs commentaires et les comparer aux opinions des jeunes qui n'ont pas vécu ce genre d'expérience. Cette variable permettait donc de bien saisir les raisons pour lesquelles certains jeunes ont connu ces périodes sans travail et à l'opposé, de comprendre la raison du succès des autres jeunes quant à leur intégration dans le monde de l'emploi.

Une des variables à contrôler était aussi celle du sexe des répondants, nous devions avoir un pourcentage égal de garçons et de filles. Dans les faits, il nous a été impossible d'avoir exactement le même nombre de garçons (7) et de filles (10). La raison de cet écart est très simple, il a été plus facile de recruter des répondantes pour la suite de l'enquête. Les répondants étaient très peu intéressés par une entrevue ultérieure qui se voulait, selon leurs aveux, trop personnelle ou trop longue à leur goût. Et ce, malgré le fait que nous leur ayons mentionné que pour des questions de confidentialité, des prénoms fictifs leur seraient attribués.

Finalement, nous avons restreint notre échantillon à des jeunes ayant terminé leurs études assez tôt. Cette approche nous permettait de comprendre les raisons ayant motivé leurs choix et de connaître la valeur de ce type de scolarité lorsque vient le temps de se trouver ou de garder un emploi. Ainsi, nous avons obtenu environ un tiers des jeunes n'ayant aucun diplôme soit 5 d'entre eux, dont 4 garçons et 1 fille. Un tiers des jeunes avait un diplôme d'études secondaires, c'est-à-dire 5 jeunes, dont 2 garçons et 3 filles. Un tiers de l'échantillon avait pour sa part un diplôme d'études professionnelles, soit 7 jeunes, dont 6 filles et 1 garçon (voir Annexe IV).

Le fait de contrôler ces variables dès le départ nous a donc permis d'obtenir un échantillon intéressant quant aux représentations et itinéraires des individus face au monde du travail actuel. Cet échantillon de nature exploratoire nous permettait de mettre en évidence les stratégies d'insertions positives ou négatives des jeunes en liant ces stratégies aux représentations qu'ils avaient

face au monde du travail. Cet échantillon permettrait également de vérifier quelles variables semblaient influencer les représentations des jeunes.

2.4.2 Questionnaire / Enquête

Le questionnaire utilisé lors de l'enquête permettait de reconnaître les représentations et les stratégies pour chacun des individus rencontrés. Il permettait aussi d'entrevoir les interactions sociales ou caractéristiques sociales spécifiques à tel ou tel individu ayant abouti à un parcours d'insertion positif ou négatif. Les thèmes et questions abordés devaient pouvoir nous guider quant à la compréhension des représentations que se font les jeunes du monde salarial, mais aussi des variables influençant certains itinéraires, dont quelques-uns mènent plus spécifiquement à l'insertion, et d'autres, malheureusement, à l'exclusion.

Les thèmes d'entrevues ont porté premièrement sur des caractéristiques biographiques précises des individus retenus, sous la forme d'un questionnaire (voir Annexe II). Ces questions avaient pour but de bien saisir qui était l'individu devant nous tant au niveau de la scolarité et de l'emploi qu'au niveau de sa famille d'origine et de ses valeurs. Puis des questions semi-ouvertes (voir Annexe III) ont été utilisées pour le reste de l'entrevue quant aux axes d'entretien touchant les représentations du travail et les variables d'influence s'y rattachant. Les références et les expériences constituaient deux dimensions des représentations que nous souhaitions étudier. Une partie des questions avait donc pour but de savoir quelles étaient les références des jeunes

face au monde du travail, c'est-à-dire l'image qu'ils s'en faisaient, mais également la culture du travail apprise, dans le but de comprendre quelles variables influençaient ces références. L'autre partie des questions tentait de mettre en évidence les expériences concrètes des jeunes dans le monde du travail afin de reconnaître également les variables influençant les stratégies des jeunes selon un parcours aux conclusions positives ou négatives.

2.4.3 Analyse

Cette recherche exploratoire s'est donc appuyée sur une série d'entrevues qui ont servi de matériel à une analyse qualitative exploratoire. En effet, le modèle qualitatif :

“Répond à un désir de rechercher la raison des effets sans pour autant avoir recours à des entités métaphysiques que, par leur nature, aucune épreuve ne saurait disqualifier. Et la visée du global qui est inhérente à tout modèle qualitatif ne se confond jamais avec celle d'un totalité inconditionnée et d'un fondement ultime...”(Granger : 1982, p.12).

Cette analyse souhaitait donc repérer des catégories sociales à l'intérieur d'un groupe de jeunes, ou du moins des tendances, qui les feraient réagir selon le contexte socio-économique actuel, et ce, sans pour autant considérer ces résultats comme s'appliquant inconditionnellement à tous les jeunes. Cette forme d'analyse permet de comprendre quel cheminement est retenu en fonction des représentations individuelles du travail, et elle permet de reconnaître quelles variables ont influencé les représentations choisies.

Ainsi, l'analyse de contenu utilisée est de type structural, c'est-à-dire que:

“Le but consiste à mettre en évidence les principes qui organisent les éléments du discours de manière indépendante du contenu même de ces éléments” [...] Ceci permet “d’élaborer un modèle opératoire abstrait construit par le chercheur afin de structurer le discours et de le rendre intelligible” (Quiry, Van Campenhoudt : 1995, p.233).

En faisant passer des entrevues à des jeunes ayant eu une expérience concrète de travail, il a donc été possible de comprendre les parcours qu’ont entrepris les jeunes d’un même groupe d’âge depuis la fin de leurs études secondaires ou professionnelles, et donc de découvrir les éléments qui peuvent avoir été déterminants de leur situation actuelle. L’Annexe V permet de visualiser de quelle façon le discours des jeunes a été analysé de sorte qu’il puisse être intégré dans le modèle d’analyse des représentations du travail. Le chapitre 3 explique la construction de ces représentations et sa corrélation chez les jeunes que nous avons rencontrés dans cette étude.

Chapitre 3

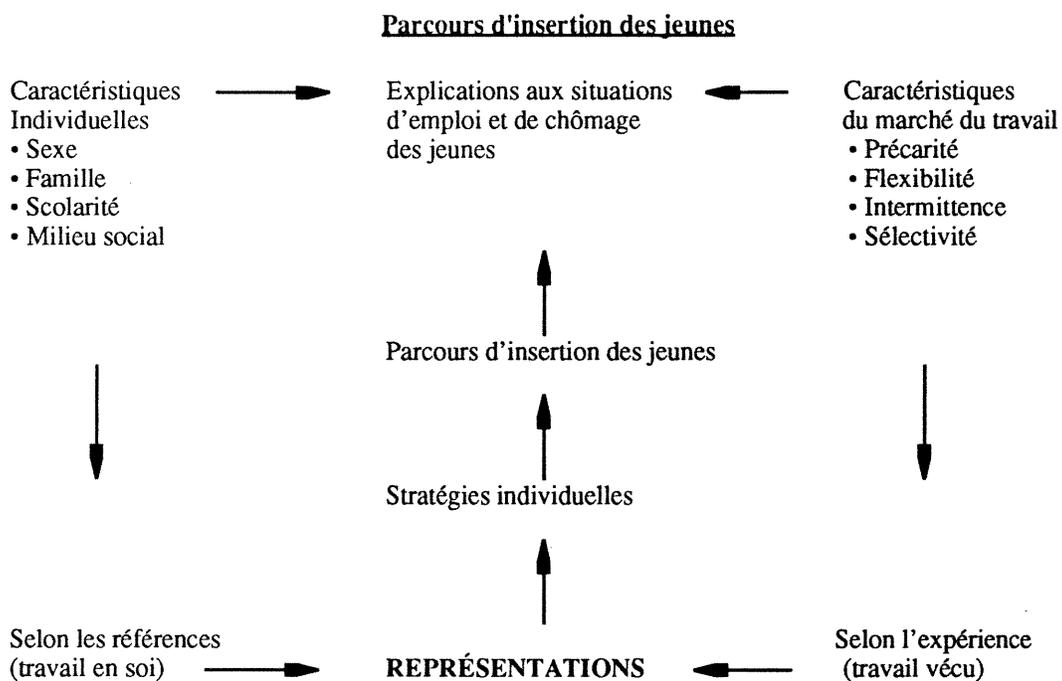
Les représentations du marché du travail

Les transformations du monde du travail ont eu pour effet d'en modifier la structure mais elles ont également transformé la valeur, la place accordée au travail dans la vie des individus, particulièrement dans celle des jeunes faisant leurs premières expériences de travail. Face à ce contexte, les jeunes se sont fait une image, une représentation, du monde de l'emploi. Cette représentation a été façonnée selon deux modes, soit les références et les expériences de travail. Les références sont les images et la culture du travail que les jeunes acquièrent par l'entremise de l'école, de leur famille, de leurs amis. On parle ici de représentations du "travail en soi". Les expériences sont celles que les jeunes accumulent depuis leur entrée sur le marché du travail. Ce sont les représentations du "travail concrètement vécu". Ces représentations que se font les jeunes du travail vont influencer leurs stratégies individuelles d'insertion sociale. Elles aboutiront à des parcours d'insertion ou d'exclusion en fonction du degré de conformité quant aux caractéristiques actuelles du marché du travail.

Dans ce chapitre, nous utiliserons donc les données recueillies lors de notre enquête pour connaître les opinions des jeunes quant à leurs expériences de travail jusqu'à ce jour, et la vision qu'ils ont de ce qui les attend dans un futur plus ou moins rapproché. Généralement, la représentation qu'ils ont du travail s'est formée à partir des références auxquelles ils ont eu accès avant même d'acquérir leurs premières expériences de travail, puis cette représentation s'est développée à partir des expériences concrètes qu'ils ont accumulées avec le

temps. Nous croyons donc que c'est de cette façon que les représentations du travail se forment et nous nous efforcerons de montrer que les variables explicatives sont celles qui inculquent la culture du travail ou une certaine image du travail aux jeunes, donc, leur genre, mais aussi le capital familial, scolaire et social. Cette image, pour avoir des répercussions positives sur le parcours des jeunes, doit être articulée à partir de la réalité du monde du travail qui se décrit actuellement (Gauthier : 1996) en terme de précarité, flexibilité, intermittence et sélectivité. C'est ici que les expériences des jeunes entreront en ligne de compte relativement à l'image qu'ils se font du travail vécu, offert et accessible, et les stratégies ultérieures qu'ils utiliseront face à celui-ci. Le Tableau 1.1 tente de cerner le schéma d'analyse utilisé dans cette étude et que l'on vient d'énoncer ci-dessus.

Tableau 1.1



Ce tableau constitue un résumé schématique de la problématique et de l'hypothèse de recherche

3.1 L'origine des représentations

L'Encyclopédia Universalis définit la représentation à partir de la théorie de la connaissance. Nous résumons et simplifions ici ses propos en énonçant que pour comprendre et reconnaître une représentation, l'on doit pouvoir saisir une image du monde extérieur qui se confirmera dans l'action à travers les gestes et les paroles. La représentation est donc l'image de ce que l'on croit connaître de la réalité, mais qui vient ou d'une relation indirecte avec celle-ci ou d'une relation concrète. Si l'on transpose ceci avec les représentations du monde du travail, nous pouvons alors dire qu'elles sont formées soit à partir de l'image indirecte que les jeunes acquièrent, par exemple, par l'entremise de leurs parents, ou bien d'une image qu'ils se forment suite à leurs expériences concrètes en milieu de travail.

Nous retenons également la définition de la représentation sociale de Claude Herzlich qui indique que :

“La représentation mérite pleinement [...] son caractère social [...] en tant qu'elle contribue à définir un groupe social dans sa spécificité, qu'elle est un de ses attributs essentiels. La représentation ne se confond pas, alors, avec une pure superstructure idéologique traversant un sujet social, s'imposant à lui et l'on admet plutôt une réciprocité de relation entre un groupe et sa représentation sociale. La représentation ne reflète pas seulement la place de l'individu dans la structure sociale, définie de façon statique. Elle exprime la façon dont celui-ci en prend conscience et y répond dans une société en mouvement “ (Herzlich : 1972, p.307).

Ainsi, on retrouverait un lien entre la façon dont les jeunes se définissent et la prolongation de cette image dans et vers la vie professionnelle, non seulement dans ce qu'ils souhaitent (aspirations), mais dans ce qu'ils entrevoient comme

possible tant en raison de la conception qu'ils ont du travail (celle-ci serait instrumentale au contexte socio-économique), qu'en ce qui a trait à leur propre représentation individuelle (de la place qu'ils croient avoir ou pouvoir occuper dans la société).

Pour Gauthier par exemple, la représentation du travail "se retrouve dans la manière de concevoir la participation à l'univers du travail" (Gauthier : 1994, p.295). Pour cet auteur, la représentation doit s'entendre en terme de remise en question de la centralité du travail dans la vie des jeunes et de ce que cela implique en terme de cheminement en emploi. Mais aussi de voir si la représentation que les jeunes se font du travail trouve sa correspondance dans la réalité, si elle rejoint les caractéristiques de l'emploi à un moment donné et permet donc de donner suite à leurs aspirations professionnelles.

Il y a donc ici un système d'interaction entre les stratégies des jeunes et un marché du travail en constante redéfinition tant au niveau de sa structure qu'au niveau de la valeur qui lui est accordée. Plusieurs auteurs (Bujold : 1997; Desmarais : 1995; Provost : 1986) ont d'ailleurs trouvé important de comprendre de quelle façon ces stratégies se sont développées, ce qui les a influencées et a eu pour effet la redéfinition des jeunes, de leur identité, de leur rôle dans la société, et de la place qu'ils veulent et peuvent occuper selon leurs moyens respectifs. Pour Bujold (1997), l'intégration en milieu de travail était liée à des facteurs extérieurs à l'individu comme l'accessibilité des emplois disponibles ou encore le type de formation choisie, mais aussi à des facteurs sociaux comme l'appartenance à un groupe socio-économique précis, limitant pour certains la capacité de tenir sa place dans la société faute de

connaissances que ne possède pas leur classe sociale. Pour Desmarais (1995), c'était le niveau de scolarité et le sexe qui étaient mis en cause quant aux stratégies identitaires développées pour faire sa place dans le monde du travail. Quant à Provost (1986), il y a inégalité entre les classes sociales pour ce qui est de l'accès à la scolarité et l'accès à la vie professionnelle qui se démarquent par l'écart qui existe pour chaque classe entre les aspirations de départ et les exigences du monde salarial. Donc, nous avons dans ces études des variables de classe, de sexe, de scolarité, qui viennent modeler les stratégies ultérieures des jeunes en cernant les représentations qu'ils ont de la place qu'ils considèrent pouvoir prendre dans la société, de son accessibilité et de la connaissance nécessaire pour arriver à leurs fins dans un contexte particulier. Nous reparlerons dans la section 3.2.1 d'études ayant porté sur ces variables et des résultats que nous avons observés auprès des jeunes de notre étude.

En effet, dans notre cas, pour comprendre les déterminants sociaux qui vont influencer la trajectoire des jeunes, les représentations et aspirations qu'ils ont face au monde du travail sont analysées pour comprendre leur opinion face au travail, la représentation qu'ils s'en font et sa corrélation avec les caractéristiques actuelles de celui-ci. Nous voulons ainsi déterminer l'origine de ces représentations et le fait qu'elles aient pour eux un dénouement positif ou négatif dans leur intégration à la vie active.

Rosanvallon (1995, p.200) indiquait ainsi que mise à part la variable fondamentale de l'état du marché de l'emploi, "ce sont des variables de comportement, et en particulier, l'attitude par rapport au travail, qui expliquent en fin de compte le mieux pourquoi les parcours d'insertion sont très rapides

pour certains, très entrecoupés de chômage pour d'autres, très instables pour beaucoup" (cité dans Fusilier : 1996, p.50). Il est donc important de connaître l'attitude des jeunes face au travail, mais surtout de comprendre comment celle-ci s'est développée. L'analyse des représentations implique donc une analyse du discours des jeunes qui laisse entrevoir les déterminants promus à l'échec ou au succès.

3.2 Variables influençant les représentations

Le Tableau 1.2 indique que deux dimensions sont utilisées pour évaluer les facteurs de réalité du travail. Premièrement, les références ou culture du travail acquises par les parents, par les amis, ou encore par des personnes de référence (orienteur par exemple), mais aussi à l'école, ou lors de stages de formation. C'est ce que Ruquoy (1986 : p.78) nomme "le travail en soi", c'est-à-dire, l'image que les jeunes s'en font à partir de leurs références culturelles et de leur classe sociale. La deuxième dimension comprend les expériences qui ont permis au jeune d'apprendre et de comprendre les attentes du marché du travail. Ruquoy (1986 : p.78) explique que l'on parle ici "du travail concrètement vécu", c'est-à-dire le travail offert et accessible dans un contexte socio-économique particulier.

Tableau 1.2

Variables influençant les représentations

Concept	Dimensions	Variabes
Représentations du travail	Expériences (travail vécu, offert et accessible)	<ul style="list-style-type: none"> •Précarité •Flexibilité •Intermittence •Sélectivité / compétition
	Références (culture du travail et image du travail)	<ul style="list-style-type: none"> •Sexe •Famille •Scolarité •Milieu social

Ce tableau présente les variables qui vont être à la base de la construction des représentations.

3.2.1 Les représentations du travail “en soi”

Nous présenterons dans ce qui suit les variables qui peuvent avoir une influence sur l’itinéraire social des jeunes vers la vie adulte. L’influence se fera sentir au niveau de la vitesse d’accession à la vie active mais aussi à ce qui a trait à la réussite de toutes les étapes qui permettent aux jeunes d’accéder à l’autonomie tant souhaitée. La fin de la scolarité, l’accès à un domicile personnel, l’accès à un emploi stable, la formation d’un couple et la formation d’une famille sont autant d’étapes qui vont diriger l’individu vers la vie adulte.

Nous montrerons ici que le sexe des répondants, mais également leur milieu social, leur scolarité et leur milieu familial, influencent dans une certaine mesure le cheminement des jeunes. Ces variables affectent principalement la représentation que les jeunes se font du travail et de la place qui doit leur être attribuée dans la société, plus particulièrement, celle auquel ils croient avoir droit dans l'univers du travail. Ces variables influencent également la culture du travail propre à chaque individu. C'est-à-dire la capacité de discerner les caractéristiques individuelles qui sont essentielles pour obtenir un emploi et pour le garder. Ces caractéristiques comprennent, par exemple, le niveau de langage utilisé ou encore, l'attitude au travail envers son employeur et avec ses compagnons de travail. Nous verrons dans ce qui suit dans quelle mesure ces variables peuvent avoir des répercussions sur ses choix de carrière et sa propension à réussir ou à échouer.

3.2.1.1 Le sexe des répondants

Est-ce que le sexe des répondants peut influencer les représentations que se font les jeunes du travail et, du même coup, leur itinéraire d'insertion ? Certains auteurs ont remarqué dans leurs recherches que cette variable était effectivement déterminante au niveau des trajectoires de vie. Battagliola, Brown et Jaspars (1997) ont repris le concept des trajectoires de passage utilisé par Galland (1996) pour vérifier l'origine des disparités entre les hommes et les femmes. Ce fait a déjà été observé par Galland, qui dénotait une précocité dans la trajectoire féminine. Cette étude ciblant les jeunes Français a montré (Battagliola, Brown et Jaspars : 1997, p.91) que, effectivement, les jeunes

femmes atteignaient plus tôt l'indépendance résidentielle face aux parents, ainsi qu'une autonomie émotionnelle, c'est-à-dire de mise en couple des jeunes. Deux à trois ans de différence séparaient ici les jeunes femmes des jeunes hommes. L'âge à la première naissance était aussi de trois à quatre ans plus tôt pour les jeunes femmes que pour les jeunes hommes. Ces auteurs ont mis en évidence que l'écart entre les sexes diminuait avec l'appartenance à un milieu favorisé et avec la poursuite des études. Dans ce dernier cas, l'âge du mariage est repoussé pour les jeunes femmes et pour les jeunes hommes (Sales, Drolet, Simard : 1997 ; Sales, Drolet, Bonneau, Simard, Kuzminski : 1996).

Une différence majeure existe entre les sexes en ce qui a trait à l'indépendance résidentielle et émotionnelle que les jeunes femmes atteignent avant d'avoir un premier emploi. Ceci est vrai pour tous les groupes sociaux confondus à l'exception des "titulaires d'un diplôme professionnel qui sont deux fois moins nombreuses à suivre ce scénario" (Battagliola, Brown et Jaspar : 1997, p.95). Comparativement, les jeunes hommes commencent normalement leur vie adulte par un premier emploi. C'est le cas des jeunes les moins favorisés qui préfèrent reporter leur autonomie privée et sociale au moment où ils ne seront plus en situation précaire. Les jeunes hommes qui continuent leurs études sont pour leur part plus précoces au niveau de l'accession à l'autonomie privée et sociale. Ceci pourrait s'expliquer par le fait que plusieurs lycéens habitent à l'extérieur du foyer parental en France et que leurs parents sont plus enclins à les aider financièrement à s'établir. Cette dernière explication s'applique surtout aux jeunes de milieux aisés.

Le sexe des répondants n'a pas beaucoup d'influence sur notre échantillon. En effet, nous avons plus de répondantes (10) que de répondants (7), ce qui rend les choses un peu plus difficiles pour tirer des conclusions. Cela vient aussi du fait que les différences entre les sexes ne sont pas si importantes chez les jeunes ayant vécu une courte période de scolarité comparativement à un parcours scolaire qui s'échelonne sur une longue période. En effet, les jeunes de notre étude, garçons et filles, semblent avoir un parcours comparable, ce qui semble coïncider avec le fait que les filles les moins scolarisées ont tendance à suivre le même itinéraire d'autonomie que les garçons (Battagliola, Brown et Jaspard : 1997). Dans notre étude, il y a pour les deux sexes prolongation de la vie en milieu familial. L'autonomie émotionnelle ou la vie en couple n'est pas généralisée, deux garçons et deux filles seulement étaient dans cette situation. En ce qui concerne la fondation d'une famille, une seule personne avait des enfants, soit une des jeunes femmes.

Un seul aspect de la vie des jeunes rencontrés semble se démarquer selon le sexe des répondants, c'est le parcours scolaire entrepris. On retrouve dans notre échantillon six filles avec un diplôme d'études professionnelles comparativement à un garçon. En revanche, les répondants qui n'ont aucun diplôme scolaire sont majoritairement des jeunes hommes, soit quatre d'entre eux contre une seule fille. Il semble aussi que les filles aient des parcours qui les exposent moins aux périodes de chômage : sur les dix jeunes femmes qui composent l'échantillon, quatre d'entre elles ont connu au moins une période de chômage, comparativement à cinq des sept jeunes hommes interviewés. Quant à savoir si leur insertion est plus souvent réussie parce que leur niveau de diplôme est meilleur, nos données ne nous permettent pas d'arriver à cette

conclusion. Dans le cas des jeunes femmes, trois d'entre elles sur quatre ayant connu une période de chômage avaient un diplôme d'études professionnelles, et l'autre un diplôme d'études secondaires. Quant à celles n'ayant jamais connu une période de chômage, elles étaient réparties également dans chacun des niveaux de scolarité ciblés soit : sans aucun diplôme d'études secondaires, un diplôme d'études secondaires, un diplôme d'études professionnelles. Les différents types de représentations que l'on mettra à l'épreuve au chapitre 4 vont d'ailleurs montrer que la réussite de l'insertion des jeunes n'ayant pas fait des études très poussées se trouve ailleurs qu'au niveau du nombre d'années d'études complétées.

Le sexe des répondants a donc peu d'influence sur la représentation que les jeunes se font du travail. Ce n'est pas le cas des autres variables qui vont influencer la construction d'une culture du travail qui est composée à partir des représentations des jeunes en matière d'emploi. Elles vont également déterminer la place que les jeunes perçoivent comme la leur et déterminer de la sorte leurs perspectives d'emploi. Nous regarderons donc ici comment le milieu social, la scolarité et la famille permettent la construction de représentations spécifiques au contexte dans lequel les jeunes évoluent.

3.2.1.2 Le milieu social des répondants

Nous utiliserons dans cette section les théories de Bourdieu sur la reproduction sociale et l'habitus de classe. Nous croyons qu'elles arrivent à capter l'essentiel en ce qui a trait à l'importance du milieu social des individus sur

leurs agissements. Nous refusons par contre toute idée d'une forme de déterminisme qui enfermerait à jamais les individus dans un tel système. En fait, il est important de bien comprendre ce milieu social, quel qu'il soit, pour en comprendre ses forces et ses faiblesses et agir en conséquence. Les jeunes qui arrivent à aller au-delà des représentations qu'ils se font de leur place dans la société ont de bonnes chances de succès. Qu'en est-il donc du concept d'habitus de classe ? Bourdieu le présente comme suit:

“Ce système de dispositions durables et transposables qui, intégrant toutes les expériences passées, fonctionne à chaque moment comme une matrice de perceptions, d'appréciations et d'actions et rend possible l'accomplissement de tâches infiniment différenciées, grâce au transfert analogique de schèmes permettant de résoudre les problèmes de même forme grâce aux corrections incessantes des résultats obtenus, dialectiquement produites par ces résultats “ (Bourdieu : *Esquisse d'une théorie de la pratique*, p.178)

L'habitus de classe influence alors les représentations et les actions des jeunes en fonction des perceptions et des expériences qui se forment, qui se vivent et qui se reproduisent à l'intérieur d'un milieu social précis. On en arrive ici à la fameuse théorie de la reproduction telle que l'ont avancée Bourdieu et Passeron (1964) qui, même si elle fait aujourd'hui l'objet de critiques, a permis de mettre en évidence les variables qui jouent un rôle essentiel dans le parcours éducatif des jeunes, et donc dans leur avenir professionnel. En effet, pour ces auteurs, l'individu réagit selon une certaine logique qui doit être référée à son capital économique, son capital culturel, son capital social et son capital symbolique. Ceux-ci sont indissociables les uns des autres, ils sont en fait interreliés et convergent vers la famille qui est un lieu de diffusion des représentations et des connaissances. Nous reviendrons à la section 3.2.1.4 sur cette variable essentielle qu'est la famille.

En fait, le capital économique d'un individu peut être défini selon qu'il vienne d'un milieu familial économiquement fort ou faible. En ce qui nous concerne, notre étude est composée de six individus qui décrivent leur situation économique familiale au moment de leurs études comme très à l'aise, sept la perçoivent comme plutôt à l'aise, deux jeunes hésitent entre plutôt à l'aise et plutôt modeste et les deux derniers croient que la situation de leur famille d'origine était plutôt modeste.

Le capital social (Bourdieu, Passeron : 1964) quant à lui, est le réseau de relations qui permet à un individu de se positionner au niveau social. Nous avons déjà mentionné auparavant que les jeunes qui étaient dans un cheminement d'insertion, étaient tout à fait conscients de l'importance des relations pour se trouver un emploi. Ici aussi, cet aspect est intimement lié aux connaissances des parents et de la famille élargie, mais aussi à celles du réseau d'amis.

Le capital culturel est le facteur le plus important d'après les auteurs (Bourdieu, Passeron : 1964), car c'est lui qui crée les inégalités sociales, et donc c'est ici que se jouent les chances de réussite future tant dans le milieu des études que dans celui du travail. Le capital culturel est fondé sur l'idée suivante : l'individu possède un capital ou des connaissances, des représentations, que lui transmet sa famille. Ce capital culturel comprend, par exemple, sa façon de s'exprimer, sa façon de se vêtir, son niveau de connaissances générales, ses valeurs, ses aspirations,... Ce capital va définir les aptitudes de l'individu à s'adapter à différentes situations et à différents milieux. À ce sujet, dans notre étude, un des jeunes faisant partie d'une famille

de classe moyenne semble être conscient de l'importance de cette culture du travail même s'il utilise des termes assez crus pour l'exprimer. Il mentionne donc que si un jeune vient d'une famille et je cite "de roteux", alors ce jeune ne continuera probablement pas ses études. Il explique que pour sa part, son entourage l'a poussé à obtenir son diplôme d'études secondaires et qu'il tient à améliorer sa situation en fonction de celle qu'occupe sa conjointe, ses amis proches et son frère, en retournant sur les bancs d'école en janvier 2001. C'est pour lui une question d'intérêt, mais également de prestige et de fierté. Il considère finalement qu'il a les ressources économiques nécessaires pour faire face à cette période de retour aux études, mais également qu'il a les contacts essentiels pour bien connaître le milieu dans lequel il va étudier (réfrigération), de même que pour se trouver rapidement un emploi à la fin de ses études.

Finalement, le capital symbolique (Bourdieu, Passeron : 1964) correspond au fait de disposer ou non de la reconnaissance de la société, cette dernière étant la résultante des trois premières formes de capital. Les jeunes, au départ, sans expérience, profitent rarement d'une telle reconnaissance, si ce n'est par l'entremise d'un proche pouvant leur trouver un emploi qu'ils n'auraient pas eu autrement. Une des jeunes indique d'ailleurs que dans la recherche d'emploi, les étapes sont les suivantes : être motivée, puis avant même de se chercher un travail, se trouver un contact.

Le milieu social immédiat dans lequel ils évoluent a donc une influence marquée sur les itinéraires d'insertion des jeunes. En effet, le simple fait d'avoir les moyens économiques de continuer ses études offre une perspective plus intéressante quant au niveau de scolarité à atteindre et les coûts qui y sont

reliés. Huit des dix-sept individus de notre étude ont utilisé des ressources autres que celles de leurs parents pour payer leurs études, le travail dans le cas de six d'entre-eux et les prêts et bourses pour les deux autres. Le fait de s'endetter a été mentionné comme l'un des facteurs qui avaient pour résultat de bloquer la scolarité des jeunes interviewés. En effet, s'endetter pour étudier...très peu pour eux !

L'importance de leur milieu est aussi évident au niveau de la transmission de la culture du travail et de l'image du travail. La famille, les amis et l'école ont un rôle à jouer ici. Nous aurions plutôt tendance à ne pas lier la culture du travail à la classe sociale comme telle car dans chaque classe de la société il y a d'excellents ouvriers, d'excellents professionnels, mais aussi des très mauvais et donc, éventuellement, des éthiques du travail variés au sein d'un même groupe. De plus, ces dernières années on a revampé l'image des métiers de sorte qu'ils ne sont plus l'apanage unique d'une classe ouvrière, comme les professions qui ne sont pas uniquement destinées aux fils et filles de professionnels. En fait, lorsqu'on parle de l'influence de la classe sociale, c'est surtout relié à la place qu'occupent les familles respectives des jeunes dans la société et si elles les éduquent de façon à ce qu'ils puissent s'intégrer dans un emploi. Il se peut alors que les parents transmettent une culture du travail qui ne correspond pas à l'univers dans lequel les jeunes évoluent, non pas en fonction de leur classe sociale, mais en fonction de leur propre expertise dans un emploi. Finalement, le réseau de relation peut aussi être inefficace si les emplois que recherchent les jeunes ne se trouvent pas dans la même branche que ceux de leur entourage et s'ils n'ont pas encore assez d'expérience pour être reconnus dans leur milieu.

3.2.1.3 La scolarité des répondants

La scolarité, en termes de filière d'enseignement (professionnel, général) et de niveau de diplôme, peut influencer ou du moins être vue en termes de stratégie reliée aux aspirations et à la représentation du travail. Maaouia (1988) a déjà vérifié l'hypothèse suivante auprès de jeunes en rééducation : "l'orientation scolaire vers telle ou telle filière d'enseignement ou l'orientation vers un métier, préfigure le choix d'un métier précis ou restreint les possibilités ultérieures de choix quant au niveau final de qualification et quant à la branche d'activité" (Maaouia : 1988, p.10). Par exemple, les jeunes de notre étude qui ont un diplôme d'études professionnelles, ont étudié dans le but précis de faire un métier en particulier. Le choix du métier a d'ailleurs, dans la plupart des cas, été une affaire de goût qui ne semble pas au moins, selon eux, avoir été influencé par la famille ou les amis. Si leur choix de métier n'a pas été influencé par leur environnement immédiat, leurs trajectoires structurelles d'emploi, elles, l'ont été. Les trajectoires structurelles déterminent le cheminement professionnel et comprennent à la fois des attributs personnels, des préférences et des ressources qui émanent du milieu immédiat (Sales : 1998), Or, pour la plupart des jeunes, le fait de continuer leurs études a été appuyé par leurs parents qu'ils soit de classe ouvrière où de classe moyenne. Cet appui s'est démarqué par l'encouragement scolaire et le soutien moral, mais très peu souvent par l'encouragement pécuniaire.

Un autre point concernant la scolarité est le fait que, selon Bourdieu et Passeron (1964), l'école légitime les inégalités sociales de façon sournoise en utilisant un système d'accès démocratique à l'école ou de notation

méritocratique par exemple. Elle donne de cette façon l'impression que tous les jeunes sont traités également et qu'ils ont tous accès aux mêmes filières d'enseignement. L'école enseignerait donc la culture dominante (dite bourgeoise), de sorte que les jeunes n'ayant pas baigné dans ce bouillon de culture légitime depuis la plus tendre enfance auraient de la difficulté à suivre un tel enseignement. Il est difficile d'appliquer cette théorie au Québec, qui possède un système beaucoup moins hiérarchisé que la France des années '60. En outre, il n'y a plus beaucoup de domaines qui soient réservés uniquement à certains privilégiés. S'il y a un blocage qui s'effectue quant à la démocratisation de l'enseignement, nous l'avons vu précédemment, il se situe au niveau des coûts élevés d'enseignement et de l'endettement à long terme des jeunes. Seul de jeunes immigrants nouvellement arrivés pourraient peut-être s'entendre en terme de culture différenciée de la culture dominante et des problèmes d'accès qui y sont reliés. Mais pour la majorité des jeunes, la scolarité, c'est-à-dire la filière d'enseignement choisie et le niveau d'enseignement acquis, influence sans aucun doute l'itinéraire des jeunes en emploi. Ceci est possible grâce à la représentation qu'ils se sont faite, au moment des études, de l'emploi qu'ils veulent et peuvent avoir.

3.2.1.4 La famille des répondants

Dans l'analyse qui vient d'être faite, la famille a un rôle important à jouer dès l'entrée à l'école et, par la suite, dans l'itinéraire que poursuivra le jeune. Par conséquent, dès le départ, la famille est très importante quant aux chances de réussite des enfants. Ainsi, Deslandes, dans une étude sur l'importance du

milieu familial quant à la réussite scolaire des jeunes, en vient, entre autres, à la conclusion suivante : “Les adolescents provenant de familles peu scolarisées et non traditionnelles ont tendance à obtenir de plus faibles résultats et à nourrir de moins grandes aspirations scolaires que leurs pairs issus de familles traditionnelles scolarisées” (1998 : p.18). On est donc en présence de capitaux familiaux différents au niveau de la structure et des caractéristiques familiales qui favorisent ou pas l'apprentissage scolaire et la poursuite des études.

Bourdieu et Passeron (1964) montrent que la famille influence l'itinéraire scolaire et professionnel, selon la sélection qu'elle fait dans l'éducation que le jeune doit recevoir, de type privé ou public, ou encore en ce qui concerne le champ d'étude préconisé. Ils insistent sur le fait que ces choix sont réalisés selon la place de la famille dans la société et donc, de la façon dont les jeunes se perçoivent à leur tour dans cet univers. On doit mentionner que pour trois des jeunes, leurs familles, toutes de classe moyenne, étaient tout à fait en désaccord avec leur décision d'arrêter l'école pour l'un, ou dans le cas des deux autres, de s'orienter vers un diplôme professionnel. Ces jeunes ont même parlé de mépris à leur égard de la part de leurs proches. Le capital familial n'a donc pas dans leur cas été suivi, mais leur opposition à celui-ci prouve en fin de compte son existence au sein de leurs familles respectives. La famille dans cette analyse est donc l'unité de base qui subit les inégalités sociales et les transmet malgré elle à ses jeunes membres. L'idée n'est pas de dire que certaines familles ont un capital culturel plus pauvre que d'autres, mais plutôt

qu'elles ont un capital plus ou moins conforme à celui légitimé dans un champ professionnel particulier.

La famille est donc le lieu de socialisation initial, mais aussi un lieu de soutien économique de plus en plus important, entre autres, pour faire face au chômage et même pour l'éviter. Elle joue donc un rôle important dans la formation de la représentation que les jeunes se font du travail et de son accessibilité. D'après Gauthier (1994), les jeunes font face actuellement à la restructuration du travail, et la famille constitue une des ressources qui leur sont accessibles pour y faire face. Celle-ci peut les aider grâce à un soutien, à une aide matérielle et à la transmission d'une certaine culture du travail. Un grand nombre de jeunes habitent avec leurs parents pour pallier à des périodes d'intermittence entre l'emploi et le chômage qui découlent du phénomène d'allongement de la jeunesse. On est alors dans une situation où le soutien prendra une forme à la fois affective et monétaire. Nous avons d'ailleurs indiqué au Chapitre 1, qu'on assiste aujourd'hui à l'allongement des périodes de cohabitation et au retour d'enfants âgés dans le foyer des parents. De plus, onze des dix-sept jeunes rencontrés habitent encore chez leurs parents et ce, même s'ils sont en emploi à temps plein.

L'autre avantage que la famille peut transmettre au jeune et que l'on a mentionnée plus tôt dans cette section, c'est la culture du travail : "c'est ce qu'il faut savoir pour trouver un emploi, ce à quoi il faut s'attendre, les relations à découvrir, les attitudes à développer face à l'employeur et aux collègues de travail, la discipline à acquérir et les motivations à cultiver" (Gauthier ; 1994 : p.133). C'est donc ce que la famille peut transmettre à ses

enfants en termes de modèle de réussite dans le milieu du travail. Une enquête de 1986 a montré l'importance de la famille dans cette transmission d'une culture du travail dès l'enfance, qui fait partie de la culture générale (on peut faire le lien ici avec le capital culturel) et qui permet à l'individu d'être plus efficace pour trouver un emploi, mais aussi pour le garder et être heureux dans son milieu de travail. On a donc affaire à des situations où les jeunes ont pu, par exemple, grâce à leurs proches, apprendre comment se présenter pour l'obtention d'un emploi, quel langage employer, comment se mettre en valeur, mais également apprendre à mettre de l'effort à l'ouvrage, à bien accepter les directives, etc. C'est donc l'éducation que les jeunes ont reçue, mais également les représentations au jour le jour qu'ils ont intégrées à partir des expériences de leurs parents. Gauthier nous fait part d'une statistique impressionnante concernant les jeunes chômeurs, en effet "trois seulement des 58 chômeurs {...} vivaient dans une famille où les deux parents étaient en emploi" (Gauthier ; 1994 : p.133). Dans les autres cas, les pères étaient absents du marché de l'emploi pour différentes raisons (ex. chômage, maladie, retraite, bien-être social,...) ou encore absents de la vie des jeunes (décès, divorce, travail à l'étranger,...), et les mères ne travaillaient que pour compenser l'absence du père. Dans notre étude, cinq des neuf jeunes ayant connu du chômage ont un de leurs parents qui a déjà connu également une période de chômage. Il faut mentionner que quatre de ces cinq jeunes n'ont actuellement aucun emploi.

On peut indiquer que dans son étude, Gauthier considère la famille comme une aide de première ligne qui, si elle fait défaut, est rarement compensée par d'autres réseaux. La déstructuration de la famille (monoparentalité, divorce,

conflits,...) contribue donc à l'appauvrissement des jeunes qui sont déjà dans une situation précaire face à l'emploi. On peut donner l'exemple d'Émile qui en plus de la perte de son emploi, a vécu la fin de son couple, mais également la séparation de sa mère et de son beau-père. Cette situation l'a affecté énormément puisqu'il n'a pas pu avoir recours au soutien familial dans une période difficile pour lui. Son retour en emploi en a été retardé et il a été dépourvu de ressources qu'il aurait eues autrement, soit un logement sans frais ou un soutien monétaire.

On a donc souligné ici que le sexe des répondants avait une influence sur le parcours scolaire entrepris. L'analyse du milieu social, de la scolarité et de la famille des répondants a aussi permis de comprendre dans quelles mesures ces éléments sont une source d'influence qui peut s'avérer positive ou non selon la culture et l'image du travail qu'ils transmettent. La famille est par exemple une des causes de désavantages sociaux liés aux milieux d'appartenance, qui vont influencer l'itinéraire des jeunes sur le marché du travail. Hess et al. (1994) donnent comme exemples de désavantages, la pauvreté des ressources économiques de la famille ou encore l'absence d'un adulte qui puisse servir de modèle à suivre. Ceci aura pour effet d'expliquer en partie les situations diversifiées dans lesquelles se retrouvent des jeunes du même âge, qui sont tous confrontés aux mêmes blocages qu'entretient le monde salarial à leur égard. Le milieu social constitue à l'échelle réduite une forme de support significatif pour l'obtention d'emplois, de leurs attitudes au travail, de leur système de valeur concernant l'importance de la scolarité, mais aussi de leur soutien dans une situation de chômage. La scolarité a aussi un effet positif ou négatif sur les jeunes, non seulement en termes de filière d'enseignement, mais

aussi pour ce qui est de la culture du travail. En effet, celle-ci s'acquiert aussi à l'école grâce aux cours de recherche d'emplois, mais aussi par l'entremise de professeurs qui peuvent influencer le cheminement des jeunes en les familiarisant avec certains métiers et certaines demandes du milieu de l'emploi. Plusieurs jeunes ont mentionné l'importance des orienteurs dans leurs choix de carrière, mais également de personnes ressources comme des professeurs qui donnent des stages de formation en milieu de travail, ce qui leur a donné la culture requise pour bien comprendre le milieu dans lequel ils évoluaient.

Il est important de mettre en évidence que des stratégies individuelles peuvent également affronter et repousser une certaine culture du travail acquise par la famille, et que ces situations peuvent mener à un parcours d'insertion si l'individu a des références positives en terme de représentation conforme au monde de l'emploi. Il est donc essentiel pour les jeunes d'être sensibles à ce que leur milieu a à leur apprendre, mais il faut aussi se représenter le monde du travail sous son vrai jour pour pouvoir y accéder sans trop de heurts. Dans la section suivante, nous allons examiner quelles variables permettent une intégration réussie en milieu de travail, grâce à une représentation conforme à la réalité du marché de l'emploi et à une conscientisation des ressources nécessaires pour se trouver un emploi dans ces conditions, et de le garder.

3.2.2 Les représentations du travail “concrètement vécu”

Nous abordons dans cette section les caractéristiques essentielles du marché du travail qui doivent être reconnues par les jeunes de sorte qu'ils puissent agir en fonction de celles-ci. On a déjà mentionné que ces caractéristiques sont apparues ces dernières années suite à une redéfinition du marché du travail. Or, les jeunes peuvent reconnaître ces caractéristiques à partir des représentations du “travail en soi” ou des images véhiculées sur celui-ci. La section précédente a abordé ce thème. Leur accès direct au marché de l'emploi leur permet aussi, à partir de leurs expériences concrètes de travail, de se former une idée, une représentation de cet univers. Ce sont ces représentations du travail concrètement vécu qui sont analysées dans les pages qui suivent.

Pour bien comprendre où se situent les jeunes face à la réalité actuelle, on doit être en mesure de bien reconnaître les caractéristiques qui déterminent le monde du travail actuellement. Le modèle de Gauthier (1996) a été utilisé ici pour cibler les concepts permettant de déterminer les caractéristiques actuelles du marché du travail. On trouvera ci-dessous le tableau analytique qu'elle présente dans son ouvrage sur les marges chez les jeunes.

Tableau 1.3
Le marché du travail et les voies d'insertion
professionnelle ou d'exclusion des jeunes

Caractéristiques du marché du travail	Voies d'insertion	Voies d'exclusion
1. Précarité	Cheminement progressif	Chômage de longue durée
	Complément dans le milieu immédiat	Faible protection
	Ressources au moins minimales	Appauvrissement
2. Flexibilité	Intégration des expériences	Travail «alimentaire»
	Développement de la polyvalence	Déqualification
	Ouverture au recyclage	Économie informelle Fuite en avant
3. Intermittence	Rémunération suffisante pour couvrir les périodes d'attente	Absence de ressources dans l'attente
	Protection sociale	Absence de protection sociale
	Cohabitation	Isolement résidentiel
	Soutien	Isolement social
	Construction d'un réseau dans la recherche d'emploi	
4. Sélectivité et compétition	Qualification par la scolarisation, l'éducation continue, la formation professionnelle	Sous-scolarisation
	Utilisation du réseau d'information et d'orientation	Absence de réseaux
	Santé	Handicaps physiques et mentaux

Source : Gauthier, Madeleine (1996), «Le marché du travail comme lieu de construction des marges chez les jeunes», dans *Cahiers de recherche sociologique*, no.27, p.20.

Le Tableau 1.3, reproduit à la page précédente nous offre une mise en perspective des concepts à rechercher à travers les représentations que les jeunes se font du milieu du travail. En s'exprimant sur la façon dont ils tentent de s'intégrer et de répondre aux demandes du marché de l'emploi, sur la façon dont ils s'y préparent ou y répondent dans l'immédiat, on va pouvoir comprendre leur progression dans la voie de l'insertion, ou au contraire, dans la voie de l'exclusion. On s'attardera donc dans les sections suivantes à la formation des représentations du marché de l'emploi par les jeunes. Formation qui s'établit à partir des expériences concrètes de travail et qui doit permettre de reconnaître les caractéristiques suivantes du marché du travail, soit la précarité, la flexibilité, l'intermittence et la sélectivité ou la compétition. Les jeunes qui auront une représentation conforme du marché auront ainsi la possibilité d'agir en conséquence et de suivre un parcours menant à l'insertion réussie à la vie active. Les jeunes qui se formeront des représentations erronées du marché, auront quant à eux de la difficulté à s'intégrer à un univers qu'ils ne saisissent pas complètement.

3.2.2.1 La précarité

Définition

La première caractéristique du marché du travail est la précarité. L'emploi traditionnel est en voie d'extinction. Celui-ci permettait, avec une longue durée d'embauche, d'acquérir une expérience graduelle qui se voyait reconnue par l'employeur grâce à un poste et un salaire qui convenaient à l'échelle d'avancement et d'ancienneté de l'employé. Par exemple, les avantages

sociaux équivalaient aux années d'expérience. Nous l'avons vu dans le chapitre 2, plusieurs auteurs (Gauthier : 1996; Goldfinger : 1998; Sales : 1999) démontrent qu'il y a actuellement plutôt tendance, de la part des employeurs, à offrir des emplois qui ne respectent pas ces caractéristiques. Les emplois atypiques permettent ainsi une plus grande flexibilité des produits et des modes de production et de la circulation des connaissances. Ainsi, les jeunes se retrouvent devant un marché qui leur offre des emplois de courte durée, soit par contrat ou soit par un nombre d'heures insuffisant pour qu'ils soient considérés comme employés permanents. Un salaire peu élevé va alors de pair avec leur peu d'expérience. Les jeunes ont aussi rarement la possibilité d'avoir accès à des avantages sociaux puisqu'ils ne remplissent pas les conditions de base (employé permanent, tant d'années de service, tant d'heures par semaine).

Notre étude auprès des jeunes a démontré qu'il ne faut pas, dans leur cas, confondre précarité avec contrat de courte durée. En effet, treize des jeunes ont présentement ou avaient lors de leur dernier emploi un contrat à durée indéterminée auprès de leur employeur, ou ce qu'ils nomment un emploi permanent. Ceci ne veut pas dire pour autant qu'ils n'étaient pas en situation précaire. Dans les faits, seulement deux d'entre eux avaient accès à des protections syndicales. En ce qui concerne les avantages sociaux, plusieurs ont mentionné la possibilité d'y participer dans l'entreprise où ils travaillent, mais les coûts élevés ont pour conséquence que les jeunes y renoncent. Le salaire horaire, pour l'ensemble des jeunes répondants, s'élève en moyenne à 10 \$ (12 des répondant font 10 \$ et moins et les 5 autres font 11 \$ et plus), et le nombre d'heures de travail se situe lui à environ 40 heures par semaine pour presque tous les répondants.

La stabilité dans la précarité

Selon les critères que l'on vient de mentionner, on pourrait croire que la situation de ces jeunes est stable, mais lorsqu'on leur demande ce que veut dire pour eux la stabilité en emploi et s'ils croient être en situation stable actuellement, les réponses démontrent clairement que leurs représentations diffèrent à cet égard. On parle d'un travail où l'on ne se sent pas menacé de perdre son emploi, d'un milieu pas stressant avec des tâches qui ne changent pas trop, où l'on a la possibilité de faire sa place quelque part, où l'on peut avoir une paye régulière, et ne pas changer d'emploi par caprice tout le temps. Trois des jeunes considèrent que la stabilité en emploi vient de l'individu et non pas d'un contexte particulier. Pour la plupart des jeunes, c'est un but à atteindre. Nous voyons alors plusieurs jeunes qui parlent d'avantages sociaux et de fonds de retraite et certains sont prêts à changer d'emploi pour trouver les conditions désirées. Un seul jeune, en fait, semble considérer la stabilité de façon négative. Dans le cas de Luc, être en situation stable veut dire : "Tu as un emploi, tu es certain qu'ils ne te mettront jamais à la porte, tu as un salaire moyen, presque pas de chance de promotion, conclusion : une vie plate en perspective". La précarité dans son cas s'intègre tout à fait au genre de travail et au genre de vie qu'il veut avoir, soit avoir sa petite entreprise. On peut dire qu'il a tout à fait intégré cette nouvelle caractéristique du travail. Pour les autres, si la plupart se disent actuellement en situation stable, il est clair par leurs réponses qu'ils savent que cette situation peut changer du jour au lendemain et les laisser sans ressources.

La stabilité de l'emploi semble toujours être présente dans les représentations de ce qu'est ultimement un bon travail. Les stratégies des jeunes les portent à

rechercher cette caractéristique dans les emplois possibles. Marie-Ève semble être la seule, avec Luc, à être consciente du fait qu'elle ne pourra jamais limiter ses actions en fonction de cette demande de stabilité si elle veut arriver à ses fins. Elle veut un poste chez Hydro-Québec et sait fort bien qu'aucun poste permanent n'a été ouvert depuis déjà quelques années, ce qui ne l'empêche pas d'avoir pour but de gravir les échelons un à un pour parvenir à son but.

Le cheminement des jeunes face à une situation de précarité

Cette situation de précarité a donc tôt fait d'avoir raison d'un jeune qui n'y était pas préparé, ni psychologiquement, ni monétairement. En effet, si le jeune est patient dans son cheminement, s'il l'anticipe et le prépare et est de plus supporté par son entourage, que ce soit par exemple grâce à une aide pécuniaire ou par des encouragements, alors la précarité du premier emploi, et peut-être du suivant, ne lui semblera qu'une étape à passer. Il entreprendra alors une démarche consciente vers une insertion plus intéressante et plus valorisante en milieu de travail. Gauthier (1996) parle ici de cheminement progressif ou, au contraire, de chômage de longue durée dans le cas d'un jeune qui n'aurait pas un minimum de ressources monétaires et humaines pour y faire face. Par exemple, dans notre étude, on retrouve Émile pour qui la période de chômage a été fort difficile parce qu'il n'avait pas les ressources humaines pour le soutenir moralement, parce qu'il n'avait pas les ressources monétaires pour lui permettre de subvenir à ses besoins, et parce qu'il n'avait pas acquis une expérience concrète intéressante pour un employeur. Résultat, il est toujours sans emploi. En comparaison, plusieurs des jeunes qui ont réussi leur cheminement en emploi après des périodes sans travail avaient, au départ, une vision positive de leur capacité à se retrouver du travail, mais aussi une

connaissance des moyens techniques nécessaires à l'accès aux emplois recherchés. Et surtout, ces jeunes avaient les ressources monétaires et humaines pour surmonter cette période sans trop de difficultés.

Il est donc important, pour avoir un parcours positif vers l'emploi, de se représenter le travail en terme de précarité, du moins pour les premières expériences en emploi, et d'agir en fonction de cette notion dans ses choix et dans ses actions. On voit ici apparaître des stratégies de la part des employés pour se trouver un emploi, pour acquérir de l'expérience et pour ultimement obtenir un travail intéressant. On peut penser ici aux emplois sur appel, même pour de courtes durées (Sales : 1998). Une des jeunes femmes rencontrées dans notre étude procède de cette façon pour acquérir des heures d'expérience en électricité et ainsi passer d'un niveau de spécialisation à un autre. Il est aussi nécessaire pour les jeunes de faire face au phénomène de précarité en faisant appel aux bonnes ressources mais aussi de savoir comment les utiliser. Une attention particulière doit donc être portée ici sur l'importance du milieu immédiat, dont la famille. La section précédente a fait mention de l'importance de cette variable sur la façon dont le jeune entrevoit son emploi (culture du travail), sur les choix qu'il fait (ses stratégies), mais également sur le soutien qu'il reçoit.

3.2.2.2 La flexibilité

Définition

La seconde notion utilisée par Gauthier (1996) comme caractéristique du travail contemporain est celle de la flexibilité. En effet, suite à la restructuration de l'économie au début des années '80, est apparue une nouvelle forme de production qui ne se basait plus sur les caractéristiques d'accumulation de l'ère du fordisme. L'apparition des nouvelles technologies a permis de faire passer l'économie à l'ère de l'information. La flexibilité comme mode de production est alors apparue et a remodelé les caractéristiques de l'emploi (Lallement : 1994; Sales : 1998). L'employé se retrouve alors devant une panoplie de contrats de travail qui ont tous leurs exigences propres en termes d'heures de travail requises, de charge de travail demandée et de durée du travail offert. Ceci a pour effet de produire chez les employés potentiels un phénomène d'adaptation, comme l'indique Gauthier (1996). Autrement dit, ces contrats auront pour effet de permettre à certains jeunes de cumuler des expériences, mais pas de l'ancienneté, dans le but éventuel de se trouver un emploi fixe qui leur offrira des avantages, ou du moins des heures régulières sans surcharge de travail.

Les deux visages de la flexibilité

Ce phénomène peut donc avoir des répercussions positives dans la mesure où la personne sait où elle se dirige et l'objectif qu'elle veut atteindre. Cela lui permettra d'avoir un cheminement où les expériences cumulées seront cohérentes avec son choix de carrière. On retrouve dans notre enquête huit jeunes qui en général, ont travaillé dans le même domaine, mais qui ont eu

divers emplois, comparativement aux neuf autres qui ont eu divers emplois dans divers domaines. D'une manière générale, les jeunes ont eu en moyenne quatre emplois depuis la fin de leurs études. Ce n'est pas une situation facile et on comprend pourquoi la question de la stabilité en emploi revient si souvent. Par contre, au niveau de l'expérience acquise, les jeunes semblent souvent très fiers de leur travail et de leur capacité d'apprentissage dans leur emploi. Le fait d'avoir plusieurs expériences, même dans des emplois forts différents, n'est pas vu comme quelque chose de négatif. Au contraire, pour plusieurs d'entre eux, ces expériences ont renforcé leur confiance en leur capacité d'apprentissage, tandis que pour d'autres, elles seront utilisées dans l'avenir dans des projets d'entrepreneurship par exemple. Il est important que les jeunes sachent également que cette situation peut aussi avoir pour effet de les entraîner dans une voie qui ne leur convient pas. Une autre conséquence est celle de cumuler des emplois qui ne leur procurent pas un curriculum intéressant tant pour eux-mêmes que pour de futurs employeurs. Cela risque d'avoir comme résultat de les éloigner de leurs domaines de compétences en acceptant des emplois qui ne leur conviennent pas mais qui sont nécessaires pour subvenir à leurs besoins immédiats. La multiplication de ces emplois auront des effets sournois à long terme, comme la déqualification par exemple. Dans le cas de Brigitte, il y a une forte possibilité de déqualification car malgré sa formation en électricité, elle souhaite travailler dans une quincaillerie où elle ne pourra pas se perfectionner. Sa décision vient du fait qu'elle trouve sa situation actuelle très précaire : "Je ne sais jamais quand ils vont m'appeler pour travailler, ni dans quelles villes je serai demain. C'est difficile au niveau du portefeuille, mais aussi au niveau de la planification de ma vie en général. Je ne peux jamais rien planifier d'avance". Elle souhaite avoir une plus grande

stabilité dans sa vie et est prête à faire des concessions coûteuses pour y arriver.

On a déjà mentionné que les jeunes sont tous prêts à accepter des horaires de travail qui s'éloignent des heures normales de bureau. C'est également une des conséquences de la flexibilité qui est intégrée dans la vie de tous les jours. Pensons par exemple aux supermarchés qui sont maintenant ouverts, jour et nuit. Cet élément de la flexibilité du marché de l'emploi est probablement celui dont la représentation par les jeunes coïncide le plus avec la réalité, et il est donc plus facilement accepté comme exigence d'emploi.

En conséquence, il est important pour les jeunes de comprendre que cette demande de polyvalence, de flexibilité, peut avoir pour eux autant d'aspects négatifs que positifs. Mais surtout, ils doivent être prêts à un cheminement qui peut s'avérer long et ardu, même en ayant un but précis et une stratégie d'intégration qui les mèneront ultimement au travail rêvé.

3.2.2.3 L'intermittence

Définition

La troisième caractéristique sur laquelle se penche Gauthier (1996) est celle de l'intermittence en emploi où le fait d'être jeune signifie que l'on aura pour un bon moment plusieurs emplois précaires. Gauthier indique que même entre 26 et 30 ans, "Plus du tiers des individus actifs ne connaîtraient donc pas encore la stabilité en emploi à cet âge" (1996, p.25). Les jeunes doivent donc faire face

à plusieurs transitions avec ce que cela implique. L'auteur souligne que certains facteurs auront pour conséquence de diminuer ou d'allonger les périodes de chômage entre les emplois, par exemple : les stratégies de recherche d'emploi utilisées, le réseau de soutien pendant cette période, l'étendue des relations en milieu de travail. Si ces critères sont mal utilisés ou si les ressources tant sociales que monétaires sont inexistantes, les jeunes prendront alors la voie de l'isolement. Au contraire, cette période doit être utilisée pour planifier une stratégie à long terme qui leur permettra d'atteindre des buts fixés à l'avance, ceci étant rendu possible grâce à un réseau social de soutien essentiel à cette démarche.

Faire face à l'intermittence en emploi

Les jeunes de l'étude ont indiqué avoir l'impression qu'il y avait suffisamment d'emplois actuellement sur le marché pour ceux qui voulaient vraiment travailler. La maxime "Quand on veut, on peut" a été utilisée par plusieurs pour répondre à la question concernant la situation générale des jeunes et de l'emploi actuellement. Pour huit de ces jeunes (4 ayant déjà connu une période sans emploi, et 4 ayant toujours été en emploi), le fait d'avoir un emploi ou non est essentiellement une question de motivation de la part de l'individu concerné. Par la suite, ces mêmes jeunes ont tous nommé la paresse, le caprice ou la lâcheté parmi les raisons qui font qu'un jeune se retrouve sans travail pour une période excédant trois mois. Patrick dira pour sa part que "L'on récolte ce que l'on sème". L'impression générale semble être qu'il y a de l'emploi pour tous les jeunes, si on accepte un petit salaire (en bas de 10 \$) et qu'on est pas trop difficile. Brigitte donne l'exemple d'une de ses amies au chômage actuellement, à qui elle a tenté de trouver un emploi et qui a refusé ce

qu'elle lui avait offert comme travail, c'est-à-dire vendre des Tupperware. Elle considère donc que son amie est capricieuse et elle a cessé de l'aider dans sa recherche d'emploi car elle ne semble pas se donner vraiment la peine. Il est important d'indiquer que les contacts et les connaissances sont essentiels pour se trouver de l'emploi, ce fut le cas pour huit d'entre eux lors de leur dernière recherche d'emploi. Les autres moyens préconisés sont de se présenter directement chez l'employeur ou encore, pour ceux ayant un diplôme d'études professionnelles, de s'inscrire sur les listes de leur corps de métier. Les cours sur la recherche d'emploi active, que quelques-uns d'entre eux ont suivis, ont aussi été fort appréciés.

Pour ce qui est des périodes de chômage que les jeunes ont eu à subir, elles n'ont jamais dépassé un an. Il est clair que ceux qui ont déjà vécu une telle expérience sont beaucoup plus prudents économiquement que les autres. En effet, ils estiment indispensable de faire de petites économies au cas où cela se produirait de nouveau. Ils se tiennent aussi informés des emplois disponibles autour d'eux. La représentation qu'ils ont du monde du travail s'en trouve ici transformée.

Il est donc important pour les jeunes de prendre toute la mesure de l'intermittence en emploi de sorte qu'elle ne conduise pas nécessairement vers l'isolement, et d'utiliser des stratégies qui fonctionnent pour y faire face. Ainsi, la représentation qu'ils se font des périodes de chômage, si elle est perçue de façon très négative, aura pour effet, soit de les pousser à réagir en conséquence et de prendre tous les moyens à leur disposition pour s'en sortir, soit de leur faire accepter du travail illégal ou sans lien aucun avec leur

formation de base dans le but de remédier le plus rapidement possible à cette situation. Nous avons observé dans la section 3.2.1 à quel point le capital familial, scolaire et social a son importance ici. Les stratégies utilisées pour se trouver du travail devront également, pour être efficaces, suivre un plan précis (relations, rencontres, cours), et bien entendu, les ressources monétaires essentielles doivent être accessibles pour subvenir à leurs besoins durant ces périodes.

3.2.2.4 La sélectivité

Définition

Finalement, le dernier critère à étudier est celui de la sélectivité du marché du travail et de la compétition qui s'ensuit. Gauthier (1996) fait remarquer dans son analyse que les plus scolarisés sont perçus comme l'une des catégories sociales qui a le plus profité de cette nouvelle caractéristique du marché du travail. Ceci semble être dû au fait que les employés les plus scolarisés ont plus de facilité, grâce à une culture de l'apprentissage qu'ils ont bien intégrée au cours de leurs années d'études, à se familiariser avec les demandes constantes de certains milieux, à se perfectionner ou à acquérir de nouvelles qualifications nécessaires pour performer, et ainsi garder leur emploi.

La représentation de la sélectivité chez les jeunes peu scolarisés

Il est important de savoir si les jeunes de la catégorie étudiée, qui sont dans la catégorie des moins scolarisés de notre échantillon, se représentent tout de même le milieu du travail de façon à ce qu'ils puissent être performants et

compétitifs, et ainsi s'intégrer à leur environnement de travail. Nous l'avons déjà mentionné, les jeunes sont très fiers de leurs compétences acquises en emploi. Quelques-uns ont indiqué avoir été pris en charge par des individus dès les premiers jours de travail et que ces derniers ont été d'une très grande influence, non seulement dans l'apprentissage de leurs tâches, mais également dans leur fonctionnement en général et dans leur attitude face aux différentes circonstances.

Quand on leur demande si leur environnement de travail comportait une atmosphère de collaboration ou de compétition, sept personnes ont répondu la collaboration, quatre ont dit la compétition et trois ont dit un peu des deux. Ceux qui étaient en situation de compétition détestaient ce genre d'atmosphère de travail et pensaient même quitter leur emploi dans un avenir prochain pour cette raison. Par contre, l'individualisme et la compétition ont été mentionnés comme essentiels par tous ceux qui étaient sur le point d'avoir un poste de plus haut niveau ou venaient d'être promus. La formation sur les lieux de travail est aussi perçue comme positive, mais seulement si elle a un rapport direct avec les tâches qui leur sont attribuées.

On rencontre des situations où les personnes aiment énormément leur emploi et apprennent par elles-mêmes pour mieux comprendre leurs fonctions. C'est le cas de Rosalie qui travaille comme préposée aux bénéficiaires dans un centre pour personnes âgées et qui lit tout ce qui se rapporte à la gérontologie et à la psychologie afin d'être plus efficace et de mieux comprendre les gens à qui elle offre ses services. Ce genre d'attitude, même si elle n'en est pas vraiment consciente, a tout de même pour résultat de rendre Rosalie beaucoup plus

efficace devant certaines situations et, par la même occasion, d'augmenter sa qualité envers son employeur. C'est une certaine culture du travail qui aura éventuellement des conséquences positives dans un milieu où il y a un bon roulement de personnel et des postes intéressants à combler. Les jeunes, face à la compétition et à la sélectivité du marché du travail, doivent avant tout reconnaître ces deux éléments. Ils doivent ensuite prendre les moyens pour conserver leur emploi une fois sur place en rivalisant avec les autres employés jeunes et moins jeunes.

L'intégration des caractéristiques du marché du travail

Ce que nous venons d'énoncer à partir de l'étude de Gauthier (1996) et à partir des expériences personnelles vécues par les jeunes, c'est que les caractéristiques du marché de l'emploi doivent être intégrées à travers les représentations qu'ont les jeunes de leur propre emploi. À partir des représentations de la précarité, de la flexibilité, de l'intermittence et de la sélectivité, des stratégies conséquentes vont être développées pour permettre aux jeunes d'y répondre efficacement. Il est donc nécessaire pour les jeunes de bien comprendre quels sont les critères qui qualifient l'emploi, son accessibilité, son acquisition et le fait de le garder. La section précédente, quant à elle, nous a permis de déterminer les variables qui influencent les représentations du marché du travail, soit le sexe, la famille, la scolarité, et la classe sociale. Ces variables permettent aux jeunes d'imaginer et de comprendre les règles que comporte cet univers. Elles permettent l'acquisition d'une culture du travail qui sera conforme ou pas avec la culture dominante que l'on retrouve dans le monde de l'emploi. On a donc montré dans ce chapitre que les représentations recueillies au sujet du travail, représentation du

“travail en soi” et du “travail vécu”, doivent se référer effectivement aux caractéristiques réelles du marché du travail pour être significatives d’un parcours réussi en emploi. Or, il est essentiel de comprendre quels types de représentations permettent un tel succès grâce à une stratégie d’actions qui poursuit un itinéraire d’intégration dans la vie active. Le chapitre 4 poursuit l’objectif de classer les types de représentations que l’on a pu voir apparaître dans le discours des jeunes, de même que leurs stratégies d’action respectives.

Chapitre 4

Les types de représentations du marché du travail : vers une explication des stratégies d'action

Les représentations du monde du travail vont être créées à partir des références que les jeunes acquièrent avant d'avoir accès à l'univers du travail, puis elles sont mises en relief suite aux expériences concrètes que ces jeunes vivront lors de leur accès à l'emploi. Comme les jeunes ont pour la plupart accès au monde du travail avant d'avoir terminé leurs études, ces deux dimensions, références et expériences, se chevauchent pour former une image, un type de représentation du travail qui va influencer par la suite leurs stratégies d'action. Les types de représentations dont on parle ici sont les suivantes : soit le type utilitaire, le type méritocratique, le type de désenchantement et le type holiste. Deux dimensions des représentations permettent la construction de chacun des types, c'est-à-dire les représentations qui apparaissent lors d'expériences concrètes de travail et les représentations du travail qui font référence au travail "en soi" et à l'image qui en est véhiculée à l'extérieur de l'univers concret du travail. Nous sommes donc en présence de quatre types de représentations du travail qui indiquent l'importance de celui-ci dans la vie des jeunes, ainsi que sa conformité avec les caractéristiques de l'emploi aujourd'hui. Ces modèles sont liés à quatre stratégies d'intervention qui vont avoir des répercussions positives ou non quant au parcours d'insertion des jeunes en emploi. En effet, la stratégie d'action permettra aux jeunes de privilégier certaines caractéristiques du travail liées à une représentation spécifique du monde de l'emploi. Si la stratégie s'appuie sur une représentation inexacte de la réalité contextuelle de l'heure, le parcours

débouchera sur une situation d'exclusion de la vie active. Si, au contraire, la représentation est exacte, leur stratégie les mènera alors à une voie d'inclusion.

Le Tableau 1.4 tente de classifier les types de représentations et les stratégies d'action respectives. Il permet également d'établir, pour chaque type de représentation, où se situe la valeur accordée au travail tant en terme d'expérience qu'en terme de référence. C'est ce qui permet de savoir à quel niveau le travail est toujours central dans la vie des jeunes, puisque c'est ce qui est en cause ici, soit "le rôle attribué à l'emploi comme mécanisme privilégié de socialisation des individus" (Freyssinet dans Provost : 1986, p.29-30).

Tableau 1.4

Types de représentations du travail et leurs trajectoires respectives

Dimensions du travail	Types	Stratégies	Trajectoires
1. Expériences négatives + Références négatives	Utilitaire	Privation	•Exclusion
2. Expériences positives + Références positives	Méritocratique	Valorisation	•Insertion •Exclusion
3. Expériences négatives + Références positives	Désenchantement	Reconversion	•Insertion •Exclusion
4. Expériences positives et négatives + Références positives et négatives	Holiste	Intégration	•Insertion

Ce tableau représente une classification des représentations du travail.

L'étude de Provost (1986) sur les jeunes et leurs rapports au travail nous a permis de prendre connaissance des trois premiers types et stratégies qui se démarquent chez les jeunes, soit : le type utilitaire et sa stratégie de privation, le type méritocratique et sa stratégie de travail (nous nommerons celle-ci stratégie de valorisation) et le type de remise en question du travail comme centralité de la vie (nous nommerons celui-ci type de désenchantement) et sa stratégie de reconversion. Le quatrième type utilisé dans cette étude est celui que l'on voit apparaître depuis quelques années et qui selon des auteurs comme Gauthier (1994) et Goldfinger (1998) est le type de représentation qui est apparu comme réponse directe aux nouvelles données du travail, soit le type holiste et sa stratégie d'intégration. Nous présenterons maintenant chaque type utilisé ainsi que la stratégie qui y est rattachée, et les conclusions qui en découlent pour les jeunes de notre étude.

4.1 Le type utilitaire, une stratégie de privation

Le type utilitaire est mis à l'épreuve dans une étude de Raymond (1985, cité dans Provost : 1986, p.41) sur les conditions de vie des salariés québécois. Dans ce type de représentation, les références tout comme les expériences sont négatives pour les jeunes. Nous avons pu l'appliquer à quelques jeunes faisant partie de notre recherche. En effet, quatre jeunes ouvriers (4 garçons) qui travaillent ou travaillaient en industrie (en "shop"), comme machiniste ou sur des "lift" (de petits tracteurs utilisés dans les entrepôts pour déplacer les marchandises), semblent privilégier la représentation du travail en terme de gagne-pain. Le travail permet de subvenir à leurs besoins immédiats et la

stabilité pour eux se limite à recevoir une paye régulière. Comme ils considèrent ne pas avoir le contrôle sur leur vie au travail, la vie hors travail est très valorisée, c'est-à-dire les amis, les loisirs, la famille. On veut, et surtout on peut au moins contrôler ces aspects de la vie. Pour deux d'entre eux, le travail vient en tout dernier (10e) dans leur échelle de valeur sur les éléments qui ont le plus d'importance dans leur vie.

Les jeunes usent alors d'une stratégie de privation qui se représente le travail sur une base très limitée et purement marchande. Ils ne considèrent plus possible dans leur cas d'avoir un travail intéressant et valorisant. Ceci a pour effet de leur bloquer toute possibilité d'ascension, de promotion, qui leur permettrait d'avoir un travail plus intéressant. La formation en milieu de travail n'est également acceptée que si le poste est en péril ou si c'est la formation de base donnée par l'employeur pour apprendre le travail pour lequel on est embauché. Cette attitude empêche également toute forme d'implication dans le travail qui pourrait aussi leur apporter une forme de valorisation. Il est clair par contre, comme nos entrevues l'ont démontré, qu'un minimum de conditions doivent quand même être présentes pour que les jeunes employés restent dans leurs emplois. Par exemple, l'ambiance de travail semble être très importante pour la plupart d'entre eux, mais en tout premier lieu, c'est presque toujours le salaire (stratégie utilitaire) qui détermine la valeur du travail à leurs yeux. Cette représentation du travail utilitaire et sa stratégie de privation (se prive des aspects autres du travail) a pour itinéraire une trajectoire d'exclusion. En effet, l'employé peut difficilement s'intégrer, prendre sa place en emploi, surtout s'il refuse dès le départ de considérer celui-ci comme important dans sa vie.

Qu'un employé reste dans un emploi n'explique pas qu'il ne trouvera pas un certain intérêt, non pas dans le travail, mais au travail, en particulier avec ses collègues qu'il côtoie au jour le jour. Des liens peuvent effectivement se créer, là n'est pas la question. Ce que nous considérons, c'est la difficulté pour ces jeunes de connaître une progression qui puisse leur apporter un minimum d'expériences essentielles s'il advenait qu'ils perdent leur emploi. En effet, deux des quatre jeunes qui se représentent le travail en termes utilitaires connaissent actuellement une période de chômage de plus de deux mois et ne semblent pas être positifs quant à la possibilité de se retrouver sur le marché du travail avant quelque temps. Ces deux jeunes (Émile et Olivier) n'ont pas terminé leurs études secondaires et il est hors de question pour eux, comme pour les deux autres d'ailleurs, de retourner sur les bancs d'école. Leurs expériences se résument chacun à deux emplois, n'ayant aucun lien l'un avec l'autre et qu'ils ont eu par l'entremise de membres de leur famille (père, frère). Tous les jeunes inclus sous ce type de représentation ont d'ailleurs trouvé leurs emplois avec l'aide de membres de leur famille ou d'amis proches, et ils ont tous connu des périodes de chômage plus ou moins longues. Les deux jeunes qui ont un emploi actuellement considèrent que ceux qui restent sans emploi pendant plus de trois mois sont des lâches, qu'ils ne veulent pas vraiment travailler. Pour les deux jeunes qui sont actuellement sans emploi, c'est autre chose. Ils disent qu'on ne leur donne pas leur chance. Finalement, la situation est même tragique pour l'un deux, Émile, qui s'est fait "mettre à la porte" par sa copine après deux mois sans travail, et qui a dû vivre dans son automobile pendant quelque temps avant de se retrouver un endroit où habiter (chez son beau-père).

La situation de ces jeunes semble donc être bonne à première vue, car pour des individus de leur âge, leur salaire horaire semble être assez bon (9\$, 10\$, 11\$ et 14\$), et leur rythme de vie aussi, puisque les loisirs sont hautement privilégiés. L'un d'eux (Patrick) nous a effectivement fait mention de la grande capacité d'endettement de ses amis qui sont dans la même situation de travail que lui et qui, suite à la perte de leur emploi, ont eu de la difficulté à payer leurs dettes. Il dit avoir appris de ce qu'il a vu et il fait attention maintenant. Nous sommes donc en présence de jeunes qui, lors d'une mise à pied par exemple, doivent souvent se contenter de contacts personnels pour retrouver un emploi, mais également pour les soutenir dans ces périodes difficiles, et si ces ressources ne sont pas présentes, leur situation pourrait de détériorer.

On doit mentionner que même en chômage, même dans les moments les plus difficiles, ces jeunes ne veulent pas effectuer n'importe quel travail, ni à n'importe quel prix. Ils veulent au moins le même salaire qu'ils avaient lors de leur dernier travail, et ils ne veulent pas se tuer à l'ouvrage (travail dangereux ou horaire de fou refusé) ni un endroit où on ne les respecte pas du tout. Patrick résume bien la représentation que les jeunes faisant partie de ce groupe ont du travail, et la stratégie ou l'attitude qu'ils ont à son égard "Moi, je ne travaillerais pas ici si l'ambiance entre les gars n'était pas si bonne. Le travail vaut pas la peine de s'écoeurer à l'ouvrage. J'ai un bon salaire. J'ai des bons chums. On me comprend ici. C'est parfait comme ça". C'est donc une bonne situation pour lui, d'après sa vision des choses, mais comme on l'a vu dans la section sur les caractéristiques du travail (section 3.2.2), cette attitude ou

stratégie est trop décalée de la réalité du monde salarial pour avoir comme résultat un parcours d'insertion positif.

4.2. Le type méritocratique, une stratégie de valorisation

On retrouve le type méritocratique également dans l'ouvrage de Raymond (cité dans Provost :1986, p.41-42). Ce type de représentation valorise le travail et même le double travail, et c'est pourquoi nous l'avons nommé stratégie de valorisation. Nous ne parlons pas ici d'éthique du travail ou, en d'autres mots, de valorisation du travail comme sens unique à la vie. En effet, si le travail peut avoir une place essentielle dans la vie des individus, il n'est pas le seul lieu où les individus puissent se réaliser. Ainsi, ce type valorise le travail en tant que revenu, certes, mais aussi en ce qui a trait au rôle qu'il permet d'obtenir et de tenir dans la société. C'est aussi un lieu où des liens sociaux se créent, où les jeunes ont l'impression de s'épanouir au niveau social, de participer à la vie active et d'y acquérir une certaine fierté. Selon ce type de représentation, nous sommes donc en présence de références positives face au travail, mais aussi, dans la plupart des cas, d'expériences positives.

Nous avons pu classer sept jeunes sous ce type de représentation (5 filles et 2 garçons). Quatre d'entre eux non jamais connu de chômage, et trois ont déjà été en période de chômage, dont deux qui vivent actuellement une période sans travail. Ce qui est commun à tous ces jeunes, c'est essentiellement le fait qu'ils considèrent le travail comme un élément important sinon primordial dans leur vie. L'autonomie, le niveau de responsabilité et le fait d'être utile

sont les éléments qui reviennent le plus fréquemment quant à leur intérêt dans leur travail ou ce qu'ils considèrent comme importants en termes de caractéristiques. L'intérêt pour la tâche effectuée est nettement mise de l'avant, tout comme l'ambiance, la bonne relation avec les autres employés, de même que leur compétence. Le salaire est complètement écarté des caractéristiques dans trois cas sur sept, et il n'est pas l'élément le plus important pour aucun de ces jeunes. Un des éléments auxquels ils n'accordent aucune importance est celui des horaires de travail, de jour, de soir, de fin de semaine, de temps supplémentaire, rien ne semble les déranger à ce niveau. On doit mentionner que tous ces jeunes ont aussi acquis une fierté dans leur travail, soit dans leur capacité d'apprentissage, soit dans leur ascension en milieu de travail, soit dans le respect que leur montre leur patron et leurs collègues. Le fait d'aimer leur travail et d'en comprendre les paramètres les prédispose à agir en fonction de celui-ci, dans une optique où ce qui leur donne de bons résultats sera mis de l'avant, comme d'accepter une formation pour avoir éventuellement un meilleur poste par exemple, ou même pour une meilleure compréhension de leurs tâches ou encore purement par intérêt personnel. Ces attitudes au travail auront pour effet d'avoir des conséquences positives sur leur trajectoire professionnelle à court ou moyen terme. Leurs expériences, mais aussi leurs références en seront renforcées par la même occasion, et s'ils se retrouvent en situation de chômage, ils devraient normalement avoir les éléments clés en main pour s'en sortir puisqu'ils auront une bonne idée ou une représentation conforme aux exigences du monde du travail.

Si l'on regarde la situation des deux jeunes appartenant à ce groupe actuellement sans travail, on peut entrevoir leur trajectoire. Annie reçoit actuellement de l'aide sociale depuis trois mois. Elle vient de l'extérieur de Montréal et a déménagé en ville au début de juin pour avoir une meilleure capacité d'embauche que dans son village où les emplois sont souvent saisonniers ou sur appel, mais aussi pour "changer d'air" suite à un chagrin d'amour. Elle travaille dans la restauration et a son diplôme en hôtellerie. Le fait de se rapprocher d'un endroit où le bassin d'emplois est effectivement plus grand ne peut sûrement pas lui être négatif. Elle habite avec sa cousine, dans l'immeuble d'une de ses tantes, ce qui lui enlève le poids d'avoir à payer absolument son loyer en toutes circonstances. Cette situation lui permet aussi d'avoir un bon support moral pour se trouver un emploi mais aussi pour utiliser les connaissances de ses proches, pour chercher à Montréal les bons restaurants, ou hôtels (soit de plus de trois étoiles) où elle aimerait pouvoir travailler. Elle n'a pas beaucoup d'expérience, mais elle mentionne qu'elle a obtenu de bonnes références de son dernier employeur, qu'elle a fait ses études dans une école reconnue et qu'en plus, elle a une forte personnalité. Elle a effectivement de bonnes chances de se trouver un emploi dans ces conditions puisqu'elle a une bonne idée de ce que l'on demande dans son domaine, qu'elle a le support nécessaire pour faire face à la période de recherche d'emploi, et qu'elle semble avoir la formation requise et la motivation essentielle à la recherche d'un emploi.

Quant à Jérémie, il reçoit pour sa part des prestations de chômage depuis cinq semaines suite à la mise à pied d'une vingtaine d'employés dont il faisait partie résultant du fait que l'entreprise qui l'employait a perdu un gros contrat. Il a

un diplôme d'études professionnelles d'opérateur-machiniste, métier qu'il adore et dont il est fier à cause de son utilité et de sa créativité, mais qu'il ne fera pas toute sa vie car il veut, dans cinq ans ouvrir une animalerie "pendant que je suis jeune et que je peux encore me revirer de bord si les choses ne fonctionnent pas". Il dit qu'il est vieux jeu et trouve donc très difficile de se retrouver sur le chômage, tout comme il avait eu énormément de difficulté à être en arrêt de travail suite à une blessure qu'il s'était faite en coupant un morceau de métal. Comme il habite toujours chez ses parents, il ne trouve pas la situation difficile au point de vue économique, mais plutôt pénible au point de vue moral. Il nous dira à cet effet : "Moi, je veux gagner mon argent moi-même, je ne veux pas qu'on me le donne à rien faire". Il a donc une vision du travail qui colle tout à fait au modèle méritocratique puisqu'il valorise son travail vécu au jour le jour, mais il a également envie de lancer sa propre entreprise, non pas parce qu'il n'aime pas ce qu'il fait, mais parce qu'il croit qu'il a la possibilité de le faire et qu'il pourra utiliser son expérience antérieure (il a travaillé dans une animalerie et a été responsable d'un secteur pendant un an et demi, selon un horaire de 55 heures par semaine) et ses économies pour mettre son projet en marche. Sa représentation du travail l'amène même à envisager un autre emploi entretemps, s'il ne retrouve pas immédiatement de travail dans son domaine où c'est la période creuse actuellement. Il faut également mentionner qu'il fait de la recherche d'emploi active par l'entremise d'Internet grâce aux ordinateurs d'Emploi-Québec, et qu'il considère qu'il y a énormément de travail disponible en ce qui le concerne. Ici aussi, le parcours de ce jeune est nettement positif, à cause de sa formation, de sa stratégie à court et long terme pour se trouver de l'emploi, ainsi que le fait qu'il ait les appuis nécessaires pour affronter sa période sans travail.

On doit mentionner que si ce ne fut pas le cas pour les jeunes que nous avons rencontrés, un parcours d'exclusion est toujours possible dans ce modèle. Par exemple, si la valorisation du travail est exagérée et que l'on assiste à ce que l'on nomme couramment un "burnout" ou surmenage. Ou encore, si le fait de perdre son emploi est une perte tellement difficile à assumer qu'une dépression survient. En effet, si on se représente notre rôle social exclusivement par rapport à l'emploi que l'on occupe, alors la perte de celui-ci remet le rôle de l'individu en question et peut avoir des répercussions psychologiques difficiles pour les individus. Jérémie nous a d'ailleurs exprimé la difficulté et même l'humiliation de se faire appeler dans le bureau du patron pour se faire dire qu'il n'avait plus d'emploi. Pour lui cependant, la valeur qu'il porte au travail lui donne la motivation qu'il lui faut pour s'en retrouver un rapidement. Ce type de représentation du travail semble donc avoir dans la plupart des cas des conséquences nettement plus positives que celles du type utilitaire en ce qui concerne la possibilité d'intégrer ou de réintégrer le monde du travail. Mais qu'advient-il des jeunes qui subissent une période de désenchantement face au monde du travail ?

4.3 Le type de désenchantement, une stratégie de reconversion

Les jeunes peuvent remettre en question la centralité du travail dans leur vie, le type de représentation qui prévaut en est alors un de désenchantement. Merle (cité dans Provost : 1986, p.38) indique que le désenchantement est la cause de l'écart entre les aspirations créées par l'école et les exigences du marché du travail, et qu'alors nous voyons apparaître des stratégies de reconversion.

Nous nous retrouvons donc avec des individus ayant des références positives par rapport au monde du travail. Nous étendons celles-ci par contre au-delà de l'école puisque ces références n'ont pas su trouver leur place dans le travail vécu. Ces jeunes ont eu des expériences négatives qui ont eu pour effet de les faire agir en conséquence. On pourrait penser au départ que cette situation n'entraîne que des attitudes négatives, mais au contraire, nous avons été surpris par la volonté des jeunes de modifier leurs situations pour que éventuellement, leurs expériences et leurs références au travail coïncident.

Nous avons rencontré cinq jeunes ayant vécu une période de désenchantement face au travail. Un d'entre eux avait terminé sa période de reconversion et était sur la voie d'une insertion à long terme réussie. Les quatre autres étaient encore en période de reconversion à différents degrés de réalisation. Les raisons du désenchantement face au travail sont diverses. On peut refuser de vivre l'instabilité au travail. On peut trouver que le degré de difficulté de la tâche ne coïncide pas avec un salaire correspondant. On peut ne pas vraiment aimer le travail pour lequel on a été formé. On peut ne pas vouloir occuper le même genre d'emploi pour le reste de sa vie. Finalement, on peut avoir eu des expériences de travail décourageantes sur le plan personnel. Donc, ce sont des situations, des expériences que les jeunes n'avaient pas prévues et qui ne coïncidaient pas avec leurs références initiales sur le monde du travail, références qui se voulaient beaucoup plus positives.

En effet, pour la majeure partie d'entre eux, ils avaient vu de l'extérieur telle ou telle personne évoluer dans le domaine vers lequel ils ont dirigé leurs études. Leur représentation était donc biaisée dès le départ, car assez

superficielle. Par exemple, Brigitte a étudié en électricité parce qu'un de ses oncles oeuvrait dans ce métier et qu'il avait, comme elle le dit : "la grosse maison, la grosse voiture, les enfants tous bien habillés, et sa femme ne travaillait pas". Déduction : pour elle il avait un bon travail et, de plus, elle n'avait pas à étudier longtemps pour y accéder. Dans les faits, c'est un travail qui fonctionne par apprentissage, c'est-à-dire qu'elle est l'apprentie des électriciens avec qui elle travaille et qu'au bout de tant d'heures, elle devient apprentie de deuxième année, puis troisième année, et au bout de 8 000 heures de travail, elle doit retourner à l'école pour passer son diplôme d'électricien. Le problème vient aussi du fait qu'elle travaille dans le domaine de la construction et que les contrats de travail peuvent être d'une journée ou de quelques mois et exiger des déplacements n'importe où dans le sud du Québec. Si on l'appelle demain matin pour travailler à Drummondville, elle doit s'y rendre et y habiter pour le temps requis. Après un an à vivre ce type d'instabilité, elle trouve ça extrêmement difficile et stressant et a donc décidé de postuler pour un emploi dans une quincaillerie, dans la section électricité, où même pour un plus petit salaire et un travail un peu moins intéressant, elle trouvera la stabilité au niveau de l'horaire et de la paye, mais aussi un travail physiquement moins difficile et un environnement moins hostile aux femmes. Elle croit que cette situation lui permettra d'avoir une vie de couple plus stable, d'avoir des enfants sans devoir s'arrêter de travailler (retrait préventif dans le milieu de la construction), de planifier son budget, et donc d'avoir une maison rapidement.

On est donc en présence ici d'une situation où le type de représentation du travail a été réévalué dans le but de s'adapter aux besoins personnels de

l'individu tout en faisant une place aux caractéristiques qu'elle croyait nécessaires à un bon emploi, même avec un salaire moindre et un peu moins intéressant. Le contenu du travail est donc important pour ces jeunes. C'est le cas pour les cinq jeunes de cette section. Cependant, si l'on n'arrive pas à avoir ce que l'on veut ou que l'on soit déçu, on valorisera plus la vie hors travail, comme le fait Brigitte ici en accordant plus d'importance à sa vie hors travail, parce qu'elle a été déçue par ses expériences. Il y a ici une reconversion par le bas, qui peut vouloir dire déqualification de ses compétences à long terme puisqu'il est certain que le travail en quincaillerie ne lui permettra pas de continuer sa formation en électricité comme le lui permettait son apprentissage auprès des électriciens. Mais la reconversion peut aussi être positive, en voici un exemple.

Luc a arrêté d'étudier à 17 ans sans avoir terminé l'école secondaire. Après quatre ans sur le marché du travail, il a décidé de profiter d'une période de chômage pour retourner terminer ses études secondaires. En effet, après avoir travaillé dans divers entrepôts d'alimentation, il s'est aperçu qu'il y avait une demande très forte pour des réparateurs de congélateurs. De plus, deux de ses amis travaillaient dans ce domaine et lui ont donné de bonnes informations quant aux cours requis, en quoi consistait le travail, quel en était le salaire, en plus de la possibilité d'avoir sa petite compagnie. Il a donc terminé ses études secondaires en réussissant très bien des cours qu'il avait échoués précédemment, et grâce à ses bonnes notes, il a vu sa candidature acceptée dans une école spécialisée en réfrigération. Il travaille actuellement dans une entreprise qui a une politique de retour à l'école de ses employés, ce qui lui permettra d'avoir ses heures de jour libres pour suivre ses cours. Quand ses

cours seront terminés, il compte continuer à travailler dans cette même entreprise tout en se faisant peu à peu une clientèle en réfrigération, pour éventuellement avoir une petite entreprise qui fonctionne bien.

Son parcours est donc fortement positif, puisque la motivation y est présente, les capacités scolaires aussi, et son plan de créer sa petite entreprise est sans grand risque puisqu'il aura toujours un travail à ce moment-là. On doit mentionner que Luc n'a jamais regretté les années passées à travailler après son décrochage de l'école, mais qu'aujourd'hui il ne se voit plus faire le même genre de travail que celui qu'il fait actuellement pour le reste de sa vie. La stabilité, en terme du même travail, au même endroit jour après jour, ne l'intéresse pas du tout. Pour lui, c'est une vie monotone en perspective, d'où son présent changement d'orientation. Il y a donc ici un type de désenchantement d'un univers qui est trop restrictif quant à la représentation qu'il se fait du travail, et il prend les moyens, à travers sa stratégie de reconversion, pour arriver à ses fins. Son parcours est positif puisqu'il s'inscrit à partir des observations concrètes des demandes du milieu du travail qu'il connaît, donc des caractéristiques précises du travail dans son milieu.

Nous devons mentionner que ce type de représentation aurait pu avoir pour conséquence une stratégie de reconversion passant par la désaffectation complète du monde salarial. C'est-à-dire du refus de travailler honnêtement. Donc, un parcours d'exclusion total du monde du travail et une valorisation complète et extrême de la vie hors travail. On parle ici de pratiques déviantes, telle la criminalité. Et si quelques jeunes ont avoué avoir travaillé au noir en période de chômage, aucun d'eux n'avait en tête de refuser un travail salarié

honnête. Cette attitude avait plutôt pour but de se tirer de situations pécuniaires difficiles étant donné que leurs allocations de chômage ne leur permettaient pas de boucler leur fin de mois. Passons maintenant au nouveau type de représentation que l'on voit apparaître actuellement, soit le type holiste.

4.4 Le type holiste, une stratégie d'intégration

Dans le type holiste tel que décrit par Gauthier (1994, p.303) le travail n'est plus compartimenté dans un bloc à part des autres blocs de la vie, de sorte que la vie de famille, la vie de couple, la vie de travail ne sont plus subordonnées les unes aux autres. Les solutions comme les stratégies qui s'y rattachent ne sont donc plus séparées. C'est pourquoi l'on parle de stratégie d'intégration. Goldfinger (1998, p.153-162) parle d'un chassé-croisé entre le travail et le hors travail, ce qui décloisonne les lieux (bureau à la maison par exemple), les temps (on travaille jusqu'à midi, on profite d'un bel après-midi pour faire du vélo et on reprend le travail en soirée) et les priorités (priorité à la famille ou au travail selon la période et les besoins).

On a donc affaire ici à une nouvelle forme de centralité du travail où la vie hors travail se calque sur les exigences du monde salarial. Nous avons rencontré le germe de ce modèle tant chez les jeunes valorisant le travail que chez ceux en période de désenchantement. En effet, plusieurs jeunes étaient tout à fait d'accord avec le concept des horaires irréguliers dans leur vie ou ce que Goldfinger appelle les temps bariolés (1998, p.161). Pour la plupart, la

stabilité, décrite comme monotonie et ennui dans la tâche, était proscrite. Cette attitude se démarque quant à la représentation du travail en terme de précarité, mais selon une optique positive où l'on reste dans son emploi tant que celui-ci nous apprend quelque chose. Plusieurs jeunes nous ont parlé de la nécessité de ce qu'ils nomment le "challenge" dans leur travail ou l'intérêt sans cesse renouvelé.

Malgré ce qui vient d'être dit, les jeunes ont toujours une forte propension à délimiter la vie au travail et la vie hors travail comme deux blocs tout à fait distincts. Cette attitude est surtout très marquée chez les jeunes qui préconisent un modèle utilitaire du travail, mais également chez les autres pour qui le travail est très important, même s'il ne s'intègre pas dans la vie familiale ou dans la vie de couple par exemple. En effet, pour ces jeunes, une fois la journée de travail terminée, on ne s'en préoccupe plus. Une seule personne a pu être intégrée ce type de représentation dans sa vie, c'est Marie-Ève. Pour elle, le travail, la famille, la vie de couple et les amis sont tous sur le même pied d'égalité. L'implication qu'elle a dans ces divers champs est aussi importante pour les uns que pour les autres. Ainsi, ce qu'elle a appris à l'école a permis à son frère de partir sa propre entreprise (il possède une station service) et à son père d'utiliser ses connaissances dans son travail. Son père, et l'intérêt qu'elle a toujours eu pour son travail à lui, a influencé son parcours à elle. Elle a gravi les échelons dans son travail, tranquillement mais sûrement, tout en ayant un, deux et même trois autres petits boulots à la fois en plus de son travail régulier. Elle a pris des cours au CEGEP et à l'Université, même si elle n'avait pas les diplômes requis, pour se perfectionner et mettre en pratique ce qu'elle a appris, et pour que cela serve également à son entourage. Elle n'a

jamais vécu de période de chômage et elle veut ouvrir son propre restaurant dans une vingtaine d'années avec sa famille. Cela est d'ailleurs le rêve de nombreux déqualifiés qui ne savent pas ce que cela signifie de s'occuper d'un commerce. Marie-Ève souhaite aussi avoir un poste de cadre dans une entreprise et elle est prête à recommencer en bas de l'échelle et à gravir les échelons pour y parvenir. Elle a d'ailleurs passé tous les tests chez Hydro-Québec pour être embauchée dans le secteur du service à la clientèle. Elle est fort consciente de l'impossibilité de poste permanent dans cette entreprise et elle est prête à ça pour arriver à ses buts. Elle dit que le bon moment pour prendre des risques, c'est quand on est jeune. Pour elle, le prestige est très important, et comme elle a actuellement un poste d'adjointe principale dans un restaurant de type "fast food", elle n'a pas le prestige qu'elle souhaite avoir bien qu'elle occupe un poste de gestion. Pour elle, les différentes expériences et références du travail sont intimement liées à tous les éléments de sa vie, c'est-à-dire que ses études, son travail et sa famille ont la même importance. Ils s'entremêlent ou se décroissent sans problème dans son cas.

On doit mentionner que l'aspect négatif à ce cheminement est le suivant : s'il y a un problème ou une expérience négative en milieu de travail, ce sont alors tous les aspects de la vie qui sont touchés de façon directe. Les jeunes n'ont plus d'endroit où se réfugier lorsque ça ne va pas. Ainsi, dans le cas de Marie-Ève, s'il y a un problème là où elle travaille, elle peut être appelée en tout temps (soir et fin de semaine) pour y remédier. Le travail prend alors une place très importante dans sa vie hors travail et peut, à certains moments, être très envahissant. En l'occurrence, on peut voir apparaître une représentation négative à long terme de ce qu'est le marché du travail.

Nous aurions pu penser que comme les jeunes sont plus sujets aux nouvelles transformations que les autres couches de la société, ils auraient été plus nombreux à avoir ce type de représentations du travail. Il est peut-être encore trop tôt pour que celui-ci soit effectivement intégré par les jeunes, mais du moins certaines caractéristiques semblent commencer à se démarquer comme on l'a montré plus haut. Nous nous retrouvons donc avec des jeunes qui se représentent le travail selon des types bien précis. Ces types de représentations sont formés à partir des références et des expériences de travail que les jeunes acquièrent à divers moments de leur apprentissage à l'extérieur et à l'intérieur du monde du travail. Chaque type de représentation dirige les jeunes vers une forme de stratégie spécifique qui les mène alors vers un parcours d'insertion ou d'exclusion.

Nous avons répété à maintes reprises qu'il était essentiel pour les jeunes d'avoir des représentations et des stratégies conformes aux exigences du monde du travail pour que le parcours d'insertion soit réussi. Or, si les représentations ne se construisent pas de façon consciente, elles peuvent être consciemment transmises, entre autres, par les orienteurs, les éducateurs ou par les entreprises lors des stages de formation. Il n'est pas suffisant d'indiquer aux jeunes quels sont les secteurs qui ont un besoin de main d'oeuvre. On doit être à même de leur fournir une information concrète des qualifications requises, du temps nécessaire à la formation, mais également des possibilités réelles d'embauche et du temps nécessaire à une intégration complète et réussie dans leur domaine. Il est donc important de leur faire prendre conscience des spécificités reliées à tel type d'emploi et de ce que cela

implique en termes de précarité, de flexibilité, d'intermittence et de sélectivité dans leur branche d'activité.

Conclusion

Les chemins de l'insertion

Cette étude exploratoire avait pour but de comprendre les représentations du travail. Nous voulions en fait évaluer dans quelle mesure les jeunes les moins scolarisés étaient prêts à faire face aux nouvelles demandes du marché de l'emploi. Nous espérions ainsi reconnaître à travers les parcours de réussite, tout comme ceux ayant mené à l'échec, les variables ayant influencé les représentations des jeunes interviewés. De plus, nous avons testé ici quatre hypothèses quant aux types de représentations des jeunes et aux stratégies d'actions qui s'y rattachent. Nous élaborons dans ce qui suit les conclusions auxquelles nous sommes arrivés dans cette étude.

Nous avons, au Chapitre 1, vérifié quelles étaient les perspectives sociologiques actuelles relatives à la jeunesse d'ici et d'ailleurs, et pourquoi il était intéressant d'y porter une attention toute particulière. Ainsi, la catégorie sociale des jeunes peut s'entendre en termes de groupe différencié du reste de la population active. Ceci est vrai principalement à cause des caractéristiques propres à cet âge de la vie que sont l'allongement de la jeunesse et la désynchronisation des seuils de passage à la vie adulte. On parle ici d'une période plus longue d'acquisition de l'indépendance des jeunes au niveau économique, domiciliaire, émotif et familial. Mais également, d'un brouillage des étapes de la vie qui s'enchevêtrent entre elles. Les jeunes de notre étude sont ainsi, pour plusieurs d'entre-eux, indépendants aux niveaux émotif (formation du couple) et économique (en situation de travail), mais toutefois

dépendants aux niveaux domiciliaire (domicile parental) et familial (sans enfants).

Cette période de transition est propice à toutes formes d'influences. Nous avons d'ailleurs mentionné la capacité des jeunes à décoder les changements sociaux et à y répondre plus rapidement que les autres groupes d'âges de la population. Si cette caractéristique propre à la jeunesse peut lui permettre de décoder les changements et permettre de faire en sorte qu'elle ajuste son tir en conséquence, cet âge de la vie est aussi marqué par des phénomènes de précarité et de chômage qui affectent particulièrement les jeunes. En fait, une partie des problèmes associés à ce groupe est rattachée au contexte socio-économique de l'heure. Il était donc important, après avoir défini ce qui caractérisait le modèle jeunesse des dernières années, de prendre connaissance des modifications du marché du travail et de leurs conséquences directes pour les jeunes québécois.

Pour faire suite à ce qui vient d'être dit, le Chapitre 2 nous a permis de déterminer les implications chez les jeunes des changements économiques dans une perspective tant historique qu'actuelle. Les nouvelles technologies (télécommunications, informatique,...) apparues dans les années '80 et '90 ont été le point de départ à la redéfinition du marché du travail. Avec elles sont apparues de nouvelles demandes de la part des consommateurs qui, ont le voit aujourd'hui, veulent tout, tout de suite, dans toutes les couleurs et tous les prix. Or, cette demande d'une plus grande flexibilité est aussi apparue chez les travailleurs qui veulent plus de temps pour leurs loisirs ou des horaires et tâches plus variées. La flexibilisation du travail a eu pour conséquence de

redéfinir les règles du travail, le savoir nécessaire pour avoir un emploi et par conséquent, les temps de la vie. Il est donc nécessaire, pour bien s'intégrer à un tel milieu, de reconnaître ces règles et d'agir en conséquence.

C'est ici que les représentations prennent toute leur importance. Le Chapitre 3 voulait rendre compte de l'importance des représentations du travail des jeunes sur leurs itinéraires individuels. On a montré que les représentations se forment à partir de caractéristiques propres à l'individu comme son sexe, son milieu, sa scolarité ou sa famille. Ces variables vont influencer le travail "en soi" ou, dit autrement, la culture du travail et l'image du travail. C'est donc ce que l'on apprend à propos du monde de l'emploi sans y participer concrètement. C'est aussi l'image que l'on s'en fait, la valeur qu'on lui donne et la place que l'on croit pouvoir occuper dans cet univers.

Les variables d'influence qui ont été analysées quant aux représentations du travail "en soi" sont celles du sexe, du milieu social, de la scolarité et de la famille. Le sexe des répondants n'a pu être vraiment considéré comme influençant les représentations et stratégies des jeunes. En effet, c'est plutôt la variable famille qui a été envisagée comme source de soutien des jeunes sans emploi, mais aussi, en termes de socialisation, d'éducation originant au départ de celle-ci quant à l'itinéraire professionnel des jeunes, tout autant qu'en ce qui concerne leur exclusion ou inclusion au monde salarial. Une culture du travail donc qui, si elle est conforme aux caractéristiques du monde du travail, permet un cheminement progressif vers l'insertion. On ne doit pas oublier le milieu social qui, par son réseau de connaissances, permet un accès plus facile à l'emploi. La scolarité a également été abordée comme variable d'influence en

ce qui concerne tout particulièrement l'apprentissage de la recherche d'emploi, mais également la décision d'aller vers tel ou tel métier ou encore, la décision de poursuivre ou non ses études. Cette dernière caractéristique est également liée à la variable famille. Ces variables sont importantes dans l'itinéraire initial des jeunes, mais on ne doit jamais oublier qu'ils vont également aller confronter leurs références dans le travail vécu et accessible.

En effet, les représentations vont également se former à partir des caractéristiques propres au marché du travail comme la précarité, la flexibilité, l'intermittence ou la sélectivité. C'est le travail "concrètement vécu" qui va apporter des éléments de connaissance du milieu dans lequel on évolue, mais aussi des représentations négatives ou positives selon les expériences vécues. Nous avons étudié les histoires des répondants pour découvrir si les caractéristiques de l'emploi étaient perçues, même inconsciemment, et intégrées par ces jeunes à travers leurs représentations. Or, il semble que lorsque c'est le cas, l'insertion en emploi soit positive à plus ou moins court terme. Il était donc nécessaire par la suite de déterminer quels types de représentations permettaient effectivement de se positionner sur le marché du travail et d'y rester.

Le chapitre 4 a permis de mettre à l'épreuve les types de représentation qui donnaient accès à une stratégie d'insertion progressive ou, au contraire, à un cheminement vers l'exclusion. En effet, cette analyse explique de quelle façon la représentation de l'emploi coïncide ou non avec les caractéristiques du marché du travail. Grâce à l'opinion des jeunes sur le travail et à la description de leurs expériences concrètes d'emplois, nous avons pu les classer selon un

type de représentation particulier et une stratégie d'action précise. Leur classification permet de voir se démarquer des parcours qui débouchent sur une insertion réussie en milieu de travail ou, au contraire, sur un échec plus ou moins complet. Nous résumons ici les résultats de notre classification des jeunes rencontrés.

Tous les jeunes inclus dans le type de représentation utilitaire ont une vision et un vécu qui les a portés à intégrer des représentations et attitudes menant à l'exclusion. Nous pouvons donner comme exemples de représentations : la valorisation du travail alimentaire, le refus de se recycler ou de continuer leur formation, l'absence de protection sociale et le peu de ressources disponibles pour faire face au chômage, ce qui cause l'appauvrissement à long terme si la situation sans travail se prolonge. Nous l'avons déjà mentionné, cette stratégie de privation et de valorisation de la vie hors travail a des effets qui peuvent s'avérer désastreux à long terme pour les jeunes. Elle renforce alors la représentation d'une situation qui n'offre aucun contrôle sur le travail, et ouvre la porte à la possibilité des avenues d'économie informelle et de criminalité.

Certains jeunes qui réagissent à une représentation de type de désenchantement face au travail peuvent également choisir des stratégies et des attitudes qui ne sont pas bien définies selon les critères nécessaires à l'insertion. Ceci peut avoir des résultats négatifs sur leur insertion à long terme. Nous avons déjà expliqué le cas de Brigitte et ses intentions de ne pas continuer son emploi d'apprentie électricienne, mais ce pourrait aussi être celui de Karine. Cette dernière est déçue de son expérience de travail comme coiffeuse et est prête à recommencer au bas de l'échelle dans le milieu hospitalier où la formation se

fait à l'interne et où le salaire semble être meilleur. Dans son cas, elle subira une déqualification à long terme dans son métier où l'on apprend par apprentissage auprès d'autres coiffeurs et par des ateliers de formation organisés semestriellement. De plus, si sa nouvelle situation ne lui convient pas, elle n'aura pas les moyens économiques suffisants pour faire face à une période sans travail puisqu'elle a déjà de la difficulté à boucler ses fins de mois. Le problème vient donc du fait qu'elle n'a qu'une vague idée de ce en quoi consiste l'emploi pour lequel elle a postulé dans un hôpital : la stérilisation. Elle utilise cette stratégie pour entrer dans un milieu dans lequel elle voulait étudier au départ (en sciences infirmières) mais qui, dans les faits, peut être assez loin de ses attentes. Elle n'est donc pas préparée à ce changement d'emploi, c'est un coup de tête qui pourrait s'avérer coûteux à plus ou moins long terme puisque la reconversion se fait à des coûts importants.

Le type de représentation de désenchantement implique donc que les jeunes ne soient pas heureux dans les emplois qu'ils occupent, ce qui permet l'apparition de stratégies de reconversion qui peuvent s'avérer néfastes. Dans notre étude, ce risque existe pour deux des cinq répondants que nous intégrons dans ce modèle. Par contre, pour les trois autres, leur représentation du travail a été modelée à partir de leurs expériences, ce qui leur donne une bonne opportunité d'insertion à court et à long terme. Ces jeunes indiquent qu'ils comprennent que leur cheminement peut être long, mais ils sont prêts à y faire face grâce à leur grande polyvalence, leurs qualifications et leur réseau personnel d'entraide. Leurs représentations les mèneront, grâce à cette attitude, à atteindre leur but en matière d'emploi.

Le type méritocratique place le travail en tête de liste et comprend quant à lui des individus ayant eu des expériences conformes à leurs références de départ. Les critères d'insertion semblent alors, pour une majorité d'entre eux (4), être intégrés en partie, et à l'être tout à fait pour les autres (3). On doit mentionner que pour les deux jeunes inclus dans ce modèle, qui n'ont aucun diplôme scolaire, la nécessité d'utiliser des éléments comme le réseau de recherche d'emploi, mais aussi la polyvalence et l'intégration des expériences, est primordiale dans l'éventualité d'une mise à pied ou pour se maintenir en emploi. En effet, s'ils valorisent le travail, ils n'ont malheureusement pas accès aux mêmes possibilités que ceux possédant un diplôme. Des dimensions individuelles telle la motivation, le fait d'être travailleurs et patients, d'accepter des conditions salariales moindres ou une ascension moins rapide, et donc, de se plier au système, sont des éléments qui semblent s'avérer positifs dans leur cas puisque ni l'un, ni l'autre n'ont jamais connu de période sans travail.

Le type holiste intègre les caractéristiques du travail et du hors travail les unes dans les autres. Il a été décrit comme un type de représentation parfaitement conforme aux réalités du monde du travail, et nous avons donné l'exemple unique de Marie-Ève dans ce cas-ci. On ne peut qu'entrevoir la possibilité de l'intégration éventuelle de ce type de représentation dans la vie des jeunes, et c'est pourquoi nous n'irons pas plus loin dans notre analyse de celui-ci excepté pour dire qu'il vient confirmer que la valorisation des expériences et des références du travail est ici aussi une cause de réussite.

Les représentations sont donc en constante redéfinition et il n'en tient qu'aux jeunes de s'adapter à la demande et de réagir en conséquence. Loin de nous l'idée de nier que des obstacles existent et qu'ils vont être éliminés de façon plus ou moins bien réussie selon les représentations et les stratégies utilisées, et donc, selon les références, les attitudes et les ressources individuelles des jeunes. Au contraire, c'est ce que cette étude a voulu démontrer. Nous voulons par contre éliminer toute forme de déterminisme qui pourrait être perçu à travers ce qui vient d'être dit. Nous voulons réitérer le fait que nous croyons à une interaction entre le jeune et son milieu. Il y a toujours place au changement et à la période d'apprentissage qui s'ensuit. Les jeunes apprennent de leurs expériences et modifient leur image tout comme leur culture du travail. Ils ne sont pas pris dans un étau lié aux différents déterminants sociaux qui les concernent, même si ces derniers peuvent effectivement s'avérer difficiles à surmonter. Il y a toujours moyen pour eux de passer d'un type de représentation à un autre, en souhaitant qu'ils le fassent à l'avenir dans la direction de l'insertion.

On peut donc dire que les jeunes ayant des représentations conformes à la réalité du travail ont effectivement un cheminement positif d'insertion, et ceux qui ont de la difficulté à bien reconnaître ces caractéristiques comme étant à la fois des exigences tangibles et nécessaires à l'embauche s'enlisent dans un parcours d'exclusion. Nous croyons que les entrevues des jeunes sous étude nous ont effectivement permis de mettre en évidence l'importance des représentations qui vont avoir pour conséquence des parcours différenciés entre les jeunes qui réagissent différemment à un contexte particulier. Ainsi, en se positionnant face à la nouvelle structure de l'emploi, mais également face

à une redéfinition de la valeur qu'ils inculquent au travail et de son importance dans leur vie, les jeunes arriveront à tracer leurs chemins vers l'insertion tant souhaitée.

BIBLIOGRAPHIE

- AKOUN, A. et al. (1994), *La sociologie*, Paris, Larousse, pp.127-128.
- ARMSTRONG, David (1997), «Unemployment and inactivity amongst teenagers : An empirical analysis for Northern Ireland», dans *Work, Employment & Society*, vol.11, no.2, pp.347-363.
- ATTIAS-DONFUT, Claudine (1996), «Jeunesse et conjugaison des temps», dans *Sociologie et sociétés : Les jeunes*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, Vol.XXVIII, no.1, pp.13-22.
- AUDET, Marc (1996), *Qu'advient-il des diplômés universitaires ?*, Québec, Les Publications du Québec, 688p.
- AZNAR, Guy (1998), *Emploi : la grande mutation*, Paris, Hachette, pp.15-32.
- BATTAGLIOLA, Françoise, Elizabeth BROWN et Maryse JASPARS (1997), «Itinéraires de passage à l'âge adulte, différences de sexe, différences de classe», dans *Sociétés contemporaines. Famille et Sociologies*, Paris, L'Harmattan, no.25, pp.85-103.
- BAUDELLOT, Christian et Roger ESTABLET (2000), «L'allongement de la jeunesse, un phénomène à double face», dans *La revue française de service social : Être jeune aujourd'hui*, Paris, A.N.A.S., No.196-197, pp.10-14.
- BELSKY, Jay, Richard M. LERNER et Graham B. SPANIER (1984), *The Child in the Family*, New York, Random House, pp.15-21, 37-39, 87-90, 131-133.
- BOIVIN, Louise et Mark FORTIER (1998), *L'économie sociale : l'avenir d'une illusion*, Québec, Éditions Fides, 209p.
- BOUDON, Raymond, Philippe BESNARD, Mohamed CHERKAOUI et Bernard-Pierre LÉCUYER (1993), *Dictionnaire de la sociologie*, Paris, Larousse, pp.125-126.
- BOURDIEU, Pierre (1986), «De quoi parle-t-on quand on parle du problème de la jeunesse ?», dans *Les jeunes et les autres*, Vauresson, CRIV, pp. 229-234.
- BOURDIEU, Pierre et Jean Claude PASSERON (1964), «Le choix des élus», dans *Les Héritiers*, Paris, Éditions de Minuit, pp.11-44.

BUJOLD, Johanne, Pierre CHENARD, Danielle PAGEAU et Martin RINGUETTE (1997), «Quelques repères pour mieux comprendre l'évolution des effectifs étudiants au cours des dernières décennies au Québec», dans *L'évolution de la population étudiante à l'université. Facteurs explicatifs et enjeux*, sous la dir. de Pierre Chenard, Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy, pp.5-21.

BURNAY, Nathalie (1996) «Chômage, travail, emploi : au fil des concepts» dans *Recherches sociologiques*, Vol.27, no.3, pp.17-25.

CANADIAN PRESS (1998), *Statcan takes issue with report*, Ottawa, CBC, March 20.

CAVALLI, Alessandro et Olivier GALLAND (1993), *L'allongement de la jeunesse*, Poitiers, Actes Sud.

COLEMAN, J. S. (1994), «Social capital, human capital, and investment in youth», dans Peterson, Anne C. et Jeylan T. Mortimer, *Young Unemployment and Society*, Cambridge, Cambridge University Press, pp.34-50.

COLES, Bob et Robert F. MACDONALD (1990), «From New Vocationalism to the Culture of Enterprise» dans Wallace, Claire et Malcolm Cross (1990), *Youth in Transition : The Sociology of Youth Policy*, London, The Falmer Press, pp.29-51.

COMMAILLE, Jacques (1986), «Essai de sociologie politique de la jeunesse. Le droit comme miroir», dans *Les jeunes et les autres*, Vauresson, CRIV, pp.99-110.

COUPLAND, Douglas (1991), *Generation X : Tales for an Accelerated Culture*, New York, St-Martin's Press, 179p.

DAGENAIS, Lucie France (1996), « La jeunesse, une construction du discours sociopolitique canadien de 1965 à 1989», dans *Sociologie et sociétés : Les jeunes*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, Vol.XXVIII, no.1, pp.89-105.

DANDURAND, Renée B. (1986), «Jeunes et milieu familial», dans Dumont, Fernand, *Une société des jeunes ?*, Québec, IQRC, pp.103-124.

DENIGER, Marc-André (1996), «Crise de la jeunesse et transformation des politiques sociales en contexte de mutation structurale», dans *Sociologie et Sociétés : les jeunes*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, vol. XXVIII, no. 1, pp. 73-88.

DESLANDES, Rollande et Pierre POTVIN (1998), «Le milieu familial et la réussite éducative des adolescents», dans *Nouvelles CEQ*, Montréal, mars-avril, pp.15-18.

DESMARAIS, Danielle, Monique PROVOST et Christine LEFEBVRE (1995), «Une comparaison des stratégies identitaires des jeunes adultes montréalais en regard du travail précaire», dans *Jeunes adultes et précarité : contraintes et alternatives. Actes du colloque*, Québec, Conseil permanent de la jeunesse, pp.170-185.

DISCRY-THÉATE, Anne (1996), «Du vécu individuel au vécu familial du chômage», dans *Recherches sociologiques*, Vol.27, no.1, pp.45-64.

DONNADIEU, Gérard et Philippe DENIMAL (1994), *Classification-Qualification, De l'évaluation des emplois à la gestion des compétences*, Rueil-Malmaison, Éditions Liaisons, 2e ed., pp.16-18.

DUBET, François (1996), «Des jeunesses et des sociologies. Le cas français», dans *Sociologie et Sociétés : Les jeunes*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, Vol.XXVIII, no.1, pp.23-35.

DUMONT, Fernand (1986), «Âges, générations, société de la jeunesse», dans Dumont, Fernand, *Une société des jeunes ?*, Québec, IQRC, pp.15-28.

FEND, Helmut (1994), «The historical context of transition to work and youth unemployment», dans Peterson, Anne C. et Jeylan T. Mortimer, *Young Unemployment and Society*, Cambridge, Cambridge University Press, pp.77-94.

FINNEGAN, William (1998), *Cold New World : Growing Up in a Harder Country*, Random House.

FREYSSINET, Jacques (1984), *Le Chômage*, Paris, Éditions La Découverte, 128p.

FUSILIER, Bernard (1996), «L'insertion juvénile : une mise à l'épreuve de soi ?», dans *Recherches sociologiques*, vol.27, no.3, pp.27-36.

FURNHAM, Adrian (1994), «The psychosocial consequences of youth unemployment», dans Peterson, Anne C. et Jeylan T. Mortimer, *Young Unemployment and Society*, Cambridge, Cambridge University Press, pp.199-223.

GALLAND, Olivier (1996), «L'entrée dans la vie adulte en France. Bilan et perspectives sociologiques», dans *Sociologie et sociétés : Les jeunes*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, Vol.XXVIII, no.1, pp.37-46.

GALLAND, Olivier (1996), «Les jeunes et l'exclusion», dans *L'exclusion, l'état des savoirs*, Paris, Éditions La Découverte, pp.183-192.

GALLAND, Olivier (1995), «Sociologie de la jeunesse en France : bilan et perspectives», dans Gouvernement du Québec, Conseil permanent de la jeunesse, *Jeunes adultes et précarité : contraintes et alternatives. Actes du colloque*, Québec, Conseil permanent de la jeunesse, pp.13-23.

GAUTHIER, Madeleine (1997), «Choisir dans un contexte d'incertitude : éléments pour une problématique», dans Chenard, Pierre, *L'évolution de la population étudiante à l'université. Facteurs explicatifs et enjeux*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, pp.23-35.

GAUTHIER, Madeleine (1996), «Le marché du travail comme lieu de construction des marges chez les jeunes», dans *Cahier de recherche sociologique*, no.27, pp.17-30.

GAUTHIER, Madeleine (1994), *Une Société sans les jeunes ?*, Québec, INRS, 390p.

GAUTHIER, Madeleine (1989), «Les jeunes chômeurs», résumé dans *Recherches Sociographiques*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1989/30/1, jan.-avr., pp.147-149.

GOLDFINGER, Charles (1998), *Travail et Hors-travail, vers une société fluide*, Paris, Éditions Odile Jacob, 351p.

Gouvernement du Québec, BUREAU DU SOMMET DU QUÉBEC ET DE LA JEUNESSE (1999), *Le Sommet du Québec et de la jeunesse : éléments de réflexion*, Québec, Bureau du Sommet du Québec et de la jeunesse, pp.5-23.

Gouvernement du Québec, CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE (1999), *Pour l'accès des jeunes à une citoyenneté pleine et active*, Québec, Conseil permanent de la jeunesse, pp.1-32.

Gouvernement du Québec, CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE (1997), *La réforme de la sécurité du revenu : un parcours semé d'embûches pour les jeunes*, Québec, Conseil permanent de la jeunesse, 63p.

Gouvernement du Québec, CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE (1996), «Parce qu'on existe !» *L'urgence d'une politique jeunesse*, Québec, Conseil permanent de la jeunesse.

Gouvernement du Québec, MINISTÈRE DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANCE (1999), *Un portrait statistique des familles et des enfants au Québec*, Québec, Ministère de la famille et de l'enfance, p.66, p.120.

Gouvernement du Québec, MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ (2000), *L'emploi au Québec*, Québec, Emploi-Québec, novembre 2000.

Gouvernement du Québec, MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ (1998), *L'emploi au Québec*, Québec, Emploi-Québec, Juin 1998, vol.14, no.6.

Gouvernement du Québec, MINISTÈRE DU TRAVAIL (1998), «L'évolution du travail atypique au Québec», dans *Le marché du travail*, Québec, Les Publications du Québec, vol.19, no.5, p.25.

Gouvernement du Québec, SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE (1998), *Jeunesse Québec. Plan d'action gouvernemental 1998-2001*, Québec, Secrétariat à la jeunesse, p.9, 22-23, 48-49.

Gouvernement du Québec, SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE (1996), *Indicateurs jeunesse : la jeunesse québécoise en chiffres (15-29 ans)*, Québec, Secrétariat à la jeunesse, 137 p.

Gouvernement du Québec, SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE (1996), «Un nouveau pacte social fondé sur la solidarité», dans *Info jeunesse*, Québec, Secrétariat à la jeunesse, vol. 6, no. 2, p. 1.

Gouvernement du Québec, SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE (1995), «Pour des jeunes capables et responsables : Plan d'action-jeunesse 1995-1996», dans *Info jeunesse*, Québec, Secrétariat à la jeunesse, vol. 5, no. 2, p. 1.

Gouvernement du Canada (1998), *Compte rendu officiel - FP 066*, 1998-02-24-1725.

GRANGER, G.G. (1982), «Modèles qualitatifs et modèles quantitatifs dans la connaissance scientifique», dans *Sociologie et Sociétés*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, no. 1, pp.7-13.

GUEST, D. (1993), *Histoire de la sécurité sociale au Canada*, Québec, Boréal.

HEINZ, W. R. (1994), «Social structure and psychosocial dimensions of youth unemployment» dans Peterson, Anne C. et Mortimer, Jeylan T., *Young Unemployment and Society*, Cambridge, Cambridge University Press, pp.295-311.

HERZLICH, Claude (1972) «La représentation sociale» dans Moscovici, Serge, *Introduction à la psychologie sociale*, Paris, Larousse, tome 1, p. 307.

HESS, Laura E., Anne C. PETERSEN et Jeylan T. MORTIMER (1994), «Youth unemployment and marginality : The problem and the solution» dans Peterson, Anne C. et Jeylan T. Mortimer, *Young Unemployment and Society*, Cambridge, Cambridge University Press, pp.3-33.

HUTSON, Susan et Richard JENKINS (1989), *Taking the Strain. Families, unemployment and the transition to adulthood*, Milton Keynes, Open University Press, pp.18-62.

JONAS, Irène (2000), «Vers un nouveau cycle de vie ?», dans *La revue française de service social : Être jeune aujourd'hui*, Paris, A.N.A.S., No.196-197, pp.15-17.

JOURNAL NEWS SERVICES (1998), *Youth unemployment underestimated-report*, Ottawa, CBC, March 20.

LAGRÉE, Jean-Charles et Paula LEW-FAI (1989), *Jeunes et Chômeurs*, Mesnil, Presses du CNRS, 225p.

LALLEMENT, Michel (1994), *Travail et emploi : Le temps des métamorphoses*, Paris, Éditions L'Harmattan, 283p.

LANGLOIS, Simon (1986), «Les rigidités sociales et l'insertion des jeunes dans la société québécoise» dans Dumont, Fernand, *Une société des jeunes ?*, Québec, IQRC, pp.301-323.

LAVILLE, Jean-Louis (1996), «Jeunesse, travail et identité sociale», dans *Sociologie et sociétés : Les jeunes*, Montréal, Presse de l'Université de Montréal, Vol.XXVIII, no.1, pp.63-71.

LAZURE, Jacques (1986), «Les modes de vie des jeunes», dans Dumont, Fernand, *Une société des jeunes ?*, Québec, IQRC, pp.45-59.

MAAOUIA, Abdallah (1988), *Les jeunes et le travail*, Tunis, C.E.R.E.S., 201p.

MERLE, Vincent (1979), «Désenchantement plus qu'allergie», dans *Autrement*, Paris, no.21. p.20-26.

MOLGAT, Marc (1999), *Les difficultés de l'insertion résidentielle et la détérioration des conditions de logement des jeunes ménages au Québec*, sous la direction de Madeleine Gauthier, Montréal, Société d'habitation du Québec.

MORAND, François (1990), *Les attitudes et les valeurs chez les groupes de jeunes québécois face au travail*, Thèse de Maîtrise en Sociologie, Université de Montréal, pp.33-52.

MORTIMER, Jeylan T. (1994), «Individual differences as precursors of youth unemployment», dans Peterson, Anne C. et Jeylan T. Mortimer, *Young Unemployment and Society*, Cambridge, Cambridge University Press, pp.172-198.

PARENT, Daniel (1999), *Labour market outcomes and schooling in Canada : Has the value of a high school degree changed over time ?*, Montréal, CIRANO, Rapport de recherches 99s-42.

PITROU, Agnès (1995), «De la transformation des classes d'âges à l'évolution des rapports sociaux», dans *Sociologie et Sociétés*, Montréal, Presse de l'Université de Montréal, Vol.XXVII, no.2, pp.27-42.

PRESDEE, Mike (1990), «Creating Poverty and Creating Crime : Australian Youth Policy in the Eighties», dans Wallace, Claire et Malcolm Cross (1990), *Youth in Transition : The Sociology of Youth Policy*, London, The Falmer Press, pp.146-163.

PROVOST, Monique (1986), «Jeunesse et rapport au travail», dans Deniger, Marc-André, Jocelyne Gamache et Jean-François René, *Jeunesse : des illusions tranquilles*, Montréal, VLB Éditeur, pp.15-46.

QUIVY, Raymond et Luc VAN CAMPENHOUDT (1995), *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, 287p.

RAYMOND, Jean-Pierre et al. (1985), *Les conditions de vie des salariés québécois et leur stratégie en temps de crise*, Université de Montréal, p.327-481.

RIFKIN, Jeremy (1996), *La fin du travail*, La Découverte, 435p.

ROSANVALLON, P. (1995), *La nouvelle question sociale*, Paris, Seuil, p.200.

RUQUOY, Danielle et Jean-Pierre HIERNAUX (1986), *Travail : ras le bol ? jouissance ?*, Bruxelles, Vie ouvrière, 213 p.

RUTTER, Michael (1994), «Concepts of causation, tests of causal mechanisms, and implications for intervention», dans Peterson, Anne C. et Jeylan T. Mortimer, *Young Unemployment and Society*, Cambridge, Cambridge University Press, pp.147-171.

SALES, Arnaud (1998), *Les défis des marchés du travail des travailleurs du savoir*, Montréal, Université de Montréal, Département de sociologie.

SALES, Arnaud, Louis MAHEU, Gilles SIMARD et Réjean DROLET (1998), *Qui sont les étudiants de l'Université de Montréal ? Le profil socio-économique de l'étudiant*, propos de Arnaud Sales résumé dans *Dire*, vol.7, no.3, été 1998, pp.42-45.

SALES, Arnaud, Réjean DROLET et Gilles SIMARD (1997), *La différenciation de la population étudiante universitaire au Québec*, Montréal, Université de Montréal, Département de sociologie, Rapport soumis au Ministère de l'Éducation, 187 p.

SALES, Arnaud, Réjean DROLET, Isabelle BONNEAU, Gilles SIMARD et Frédéric KUZMINSKI (1996), *Le monde étudiant à la fin du XXe siècle*, Montréal, Université de Montréal, Département de sociologie. Rapport soumis au Ministère de l'Éducation

STATISTIQUE CANADA (1998), «Enquête sur la population active» dans Gouvernement du Québec, Bureau du Sommet du Québec et de la jeunesse (1999), *Le Sommet du Québec et de la jeunesse : éléments de réflexion*, Québec, Bureau du Sommet du Québec et de la jeunesse, pp.11-12.

STATISTIQUE CANADA (1997), «Enquête sur les finances des consommateurs» dans Gouvernement du Québec, Conseil permanent de la jeunesse (1997), *La réforme de la sécurité du revenu : un parcours semé d'embûches pour les jeunes*, Québec, Conseil permanent de la jeunesse, p.19.

STATISTIQUE CANADA (1991), *Moyennes annuelles de la population active*, cat. 71-220 et *La population active*, cat. 71-001.

VAN AUDENRODE, Marc (1998), «Chômage : faut-il se fier aux statistiques ?», dans *Affaires Plus*, Montréal, Mai, vol.21, no.5, p.37.

WHITE, Michael et David J. SMITH (1994), «The causes of persistently high unemployment», dans Peterson, Anne C. et Jeylan T. Mortimer, *Young Unemployment and Society*, Cambridge, Cambridge University Press, pp.95-144 (118-121).

WILLIS, Paul (1978), «L'école des ouvriers», dans *Actes de la recherche en sciences sociales*, France, PUF, no.24, pp.51-61.

ANNEXE I

QUESTIONNAIRE INITIAL

Êtes-vous ?

- Une femme
 Un homme

Quel est votre groupe d'âge ?

- Entre 16 et 20 ans
 Entre 21 et 25 ans
 Entre 26 et 30 ans
 Entre 31 et 35 ans

Vous êtes en situation de :

- | | | | |
|--|--------------|---|-------|
| <input type="checkbox"/> Travail | Depuis quand | : | _____ |
| <input type="checkbox"/> Chômage | Depuis quand | : | _____ |
| <input type="checkbox"/> Études | Depuis quand | : | _____ |
| <input type="checkbox"/> Autre : _____ | Depuis quand | : | _____ |

Quel est votre niveau d'études ?

- Secondaire
 Professionnel
 Cégep
 Université
- Quel cycle : _____

Quel genre de travail faites-vous ? _____

Vous travaillez :

- À temps plein
 À temps partiel

Faites-vous le même travail :

- Qu'un parent
 Que votre frère ou soeur
 Qu'un oncle ou tante

Quel moyen vous a permis d'avoir votre dernier emploi ?

- Par une connaissance
 Par un appel d'offre
 Par Placement Québec
 Autre : _____

Croyez-vous qu'il est facile de se trouver du travail ?

- Très facile
 Modérément facile
 Modérément difficile
 Très difficile

Avez-vous une opinion sur la meilleure façon de se trouver du travail aujourd'hui
et de le garder ?

Seriez-vous intéressé à participer à une entrevue s concernant les jeunes et leurs expériences
en emploi ?

Non
 Oui

Nom:

No. de tél. :

ANNEXE II

QUESTIONNAIRE BIOGRAPHIQUE

Nom : _____

Êtes-vous ? Une femme
 Un homme

Téléphone : _____

Quelle est votre âge ? _____

Quel est votre état civil ? Célibataire
 Marié (e)
 Union de fait
 Autre

Spécifiez l'occupation de votre conjoint (e) : _____

Avez-vous des enfants ?

Non
 Oui

Spécifiez le nombre : _____

Quel est votre niveau d'études atteint ?

Secondaire
 Professionnel
 Cégep
 Université - 1er cycle
 Université - 2e cycle
 Université - 3e cycle

Avez-vous reçu un diplôme ?

Oui
 Non
 À venir

Si vous êtes encore aux études, quel niveau souhaitez-vous atteindre ?
 _____À quel âge avez-vous terminé vos études ? (ou comptez-vous les terminer)

Quelle est votre occupation actuelle ?

Étudiant (e)
 Travailleur (se)
 Étudiant (e) et travailleur (se)
 Chômeur (se)
 Bénéficiaire de l'aide sociale
 Autre :

Spécifiez : _____

Spécifiez le genre de travail occupé, recherché ou pour lequel vous étudiez présentement :

Avez-vous étudié dans le but de faire un métier ou une profession en particulier ?

- Non
 Oui

Spécifiez quel métier ou profession : _____

Avez-vous travaillé pendant vos études ?

- Non
 Oui

Si oui, votre travail correspondait-il
à votre champ d'études ?

- Non
 Oui

Comment avez-vous payé vos études ? _____

À quel âge avez-vous obtenu votre tout premier emploi ? _____

Avez-vous déjà décroché ou pris une pause de l'école ?

- Non
 Oui

Spécifiez combien de temps d'arrêt et la raison de l'arrêt :

Avez-vous suivi une autre formation depuis la fin de vos études ?
(ou comptez-vous en suivre une éventuellement ?)

- Non
 Oui

Spécifiez pourquoi : _____

Quelle est votre situation de travail actuellement ? (ou du dernier travail occupé)

- Contrat à durée déterminée
 Contrat à durée indéterminée
 Travail indépendant (autonome)
 Travail sur appel
 Travail en sous-traitance
 Stage de formation
 Autre :

Spécifiez : _____

Combien d'heures travaillez-vous par semaine actuellement ?
(ou lors du dernier travail occupé) _____

Quel est votre salaire actuel ? (ou lors du dernier travail occupé)
(indiquez si salaire annuel, mensuel ou taux horaire) _____

Si vous êtes en couple, quel était votre salaire combiné en 1999 ?
(avant déductions d'impôt) _____

Combien de temps est-ce que ça vous a pris, lors de votre dernière recherche de travail, pour vous trouver un emploi ? _____

Vous avez utilisé quel moyen pour trouver cet emploi ?

- Par une connaissance
 Par un appel d'offre dans les médias écrits
 Par un organisme de placement
 Autre :

Spécifiez : _____

Combien d'emplois avez-vous occupés depuis la fin de vos études ? _____

Est-ce que la majorité des emplois que vous avez occupés jusqu'à date étaient dans la même branche ?

- Non
 Oui

Spécifiez quelle branche : _____

Quels sont les trois derniers emplois que vous avez occupés ? _____

Combien de fois vous êtes-vous retrouvé sans emploi depuis la fin de vos études ? _____

Quelle est la principale raison pour laquelle vous vous êtes retrouvé sans emploi ?

Quelle a été votre plus longue période sans avoir d'emploi depuis la fin de vos études ? _____

Faites-vous actuellement (ou avez-vous déjà fait) le même travail qu'un de vos proches ?

- Oui, comme ma mère
 Oui, comme mon père
 Oui comme mon (ma) frère (soeur)
 Oui, autre :

Spécifiez : _____

- Non, mon travail est différent de celui de mes proches

Quelle est votre situation d'habitation ?

- Habite avec parent (s)
 Habite avec colocataire (s)
 Habite en couple
 Habite seul (e)

Si vous n'habitez plus au domicile familial, à quel âge l'avez-vous quitté ? _____

Quel est la profession de votre père ? _____

A-t-il déjà vécu une période de chômage ?

- Non
 Oui

Quelle est la situation actuelle de votre père ?

- Travailleur salarié
 Travailleur indépendant
 Chômeur
 Bénéficiaire de l'aide sociale
 Retraité
 Autre :

Quel est son niveau d'études atteint ?

- Secondaire
 Professionnel
 Cégep
 Université - 1er cycle
 Université - 2e cycle
 Université - 3e cycle

Spécifiez : _____

Quel est le revenu annuel de votre père ? _____

Quelle est la profession de votre mère ? _____

A-t-elle déjà vécu une période de chômage ?

- Non
 Oui

Quelle est la situation actuelle de votre mère ?

- Travailleuse salariée
 Travailleuse indépendante
 Chômeuse
 Bénéficiaire de l'aide sociale
 Retraitée
 Autre :

Quel est son niveau d'études atteint ?

- Secondaire
 Professionnel
 Cégep
 Université - 1er cycle
 Université - 2e cycle
 Université - 3e cycle

Spécifiez : _____

Quel est le revenu annuel de votre mère ? _____

Si vous avez des frères ou soeurs, spécifiez leur niveau de scolarité ou leur profession :

Comment décririez-vous la situation de votre famille (père - mère) lorsque vous habitiez avec elle ?

- Très à l'aise
- Plutôt à l'aise
- Plutôt modeste
- Très modeste

Comment étaient perçues les études dans votre famille d'origine ?

- Très valorisées
- Plutôt valorisées
- Peu valorisées
- Pas du tout valorisées

Si on valorisait les études dans votre famille, de quelle façon ceci se faisait-il ?

(vous pouvez cocher plus d'une case)

- Par l'encouragement du succès scolaire
- Par la stimulation intellectuelle (activités)
- Par le respect du travail scolaire à la maison
- Par l'aide financière des études par les parents
- Autre :

Spécifiez : _____

Comment étaient vos résultats scolaires ?

- Très satisfaisants
- Assez satisfaisants
- Peu satisfaisants
- Pas du tout satisfaisants

Un diplôme pour vous, ça signifie ?

- Un bout de papier
- La preuve d'une bonne formation intellectuelle
- La preuve d'une bonne formation professionnelle
- L'assurance d'un bon emploi

Est-il facile, d'après vous, d'obtenir un emploi dans son domaine d'études ?

- Très facile
- Assez facile
- Peu facile
- Pas facile du tout

Quelle est, d'après vous, le facteur qui favorise la poursuite des études ?

- La satisfaction d'apprendre de nouvelles choses ?
- L'intérêt pour la discipline étudiée
- La perspective d'un bon emploi (bon salaire)
- Un défi personnel
- L'influence de son milieu (famille ou amis)

Diriez-vous que votre milieu de travail est favorable à :

- L'amitié et la coopération
 L'individualisme et la compétition
 Un peu des deux

Quelle est l'importance des éléments suivants dans votre vie ?

(notez de 1 à 10, 1 étant le plus important et 10 le moins important)

- _____ Les études
 _____ La vie de couple
 _____ Les amis
 _____ La famille
 _____ Les loisirs
 _____ La religion
 _____ Les enfants
 _____ Le travail
 _____ L'argent
 _____ Le succès

Quel est votre loisir (ou activité) préféré(e) ? _____

Quelles sont les cinq éléments les plus importants dans votre emploi ?

(notez de 1 à 5, 1 étant le plus important et 5 le moins important)

- _____ Le prestige
 _____ Le niveau de responsabilité
 _____ La possibilité d'être autonome
 _____ La possibilité de rencontrer des gens
 _____ La possibilité d'être créatif
 _____ Le pouvoir
 _____ La rapidité de promotion
 _____ Le salaire
 _____ La sécurité d'emploi
 _____ La possibilité d'être utile

Pensez-vous avoir le contrôle sur ce qui vous arrive dans la vie ?

<input type="checkbox"/>	Non
<input type="checkbox"/>	Oui

Possédez-vous un téléphone cellulaire ?

<input type="checkbox"/>	Non
<input type="checkbox"/>	Oui

Si oui, l'apportez-vous partout avec vous ?

<input type="checkbox"/>	Non
<input type="checkbox"/>	Oui

ANNEXE III**QUESTIONS D'ENTREVUE**

- 1- De quelle façon est-ce que votre formation scolaire vous a préparé(e) au marché du travail ?

- 2- D'après vous, quel est le niveau scolaire suffisant pour se trouver un bon emploi ?
À cet effet, donnez-moi un exemple de ce que vous considérez être un bon emploi, un travail ordinaire et un travail de peu d'intérêt.

- 3- Quels sont les facteurs (ou circonstances) qui vous ont permis d'avoir votre premier emploi ?

- 4- Est-ce qu'une personne vous a été essentielle lorsque vous avez commencé à travailler ?
Si c'est le cas, indiquez-moi quel a été son impact.

- 5- Qu'est-ce qui a influencé votre décision de continuer ou d'arrêter vos études, ainsi que le choix de votre métier ?

- 6- Quelles sont les raisons qui ont fait que votre employeur (le dernier en date) vous a engagé(e) vous plutôt qu'une autre personne ? Avez-vous l'impression d'avoir su vous mettre en valeur ?

- 7- Que pensez-vous de la situation des jeunes en emploi ? Quels sont ceux qui réussissent le mieux ?

- 8- Êtes-vous satisfait(e) de l'emploi que vous occupez actuellement ? Êtes-vous fier (fière) de cet emploi ? Dites-moi pour quelles raisons vous l'êtes ou ne l'êtes pas.
- 9- Donnez-moi quelques exemples de compétition entre les employés là où vous travaillez. Est-ce que votre employeur vous incite à performer ?
- 10- Si on vous demandait de continuer à vous spécialiser tout en travaillant, accepteriez-vous ? Veuillez m'indiquer les raisons de votre choix
- 11- Quelles sont les raisons qui vous feraient quitter (ou qui vous ont déjà fait quitter) volontairement votre travail ?
- 12- Avez-vous (ou une personne proche de vous) déjà été en période d'arrêt de travail ou de chômage ? Quelles en étaient les raisons ? Comment avez-vous (ou a-t-elle) vécu cette période?
- 13- Quelles sont les raisons, d'après-vous, pour lesquelles une personne sera toujours sans travail ? après trois mois ? Et si elle reste sans travail plus de six mois ?
- 14- La stabilité en emploi, ça veut dire quoi pour vous ? Croyez-vous être dans une situation stable actuellement ?
- 15- Quelle position (ou emploi) croyez-vous pouvoir atteindre dans cinq ans, puis dans dix ans ? Comment allez-vous vous y prendre pour y arriver ? Est-ce un but à atteindre ou un rêve ?

**EXPÉRIENCE DE TRAVAIL OU DE CHÔMAGE
SELON LE GENRE**

SITUATION	GENRE		TOTAL
	FILLE	GARÇON	
TOUJOURS TRAVAILLÉ	6	2	8
CONNU CHÔMAGE	4	5	9
TOTAL	10	7	17

**NIVEAU DE SCOLARITÉ
SELON LE GENRE**

SCOLARITÉ	GENRE		TOTAL
	FILLE	GARÇON	
SANS DIPLÔME	1	4	5
DES	3	2	5
DEP	6	1	7
TOTAL	10	7	17

**NIVEAU DE SCOLARITÉ SELON
EXPÉRIENCE DE CHÔMAGE**

SCOLARITÉ	CONNU CHÔMAGE		
	GENRE		TOTAL
	FILLE	GARÇON	
SANS DIPLÔME		3	3
DES	1	1	2
DEP	3	1	4
TOTAL	4	5	9

**NIVEAU DE SCOLARITÉ SELON
EXPÉRIENCE DE TRAVAIL**

SCOLARITÉ	TOUJOURS TRAVAILLÉ		
	GENRE		TOTAL
	FILLE	GARÇON	
SANS DIPLÔME	1	1	2
DES	2	1	3
DEP	3	0	3
TOTAL	6	2	8

**REPRÉSENTATION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE SELON LA SITUATION
ACTUELLE D'EMPLOI ET L'EXPÉRIENCE DE PÉRIODE DE CHÔMAGE**

SITUATION ÉCONOMIQUE	SIT. ACTUELLE : TRAVAIL OU CHÔMAGE			CONNAISSANCE DE SITUATION DE TRAVAIL ET DE CHÔMAGE
	T.	C.	TOTAL	
	TRÈS À L'AISE	5	1	
PLUTÔT À L'AISE	5	2	7	2 CONNU CHÔMAGE 5 TOUJOURS TRAVAILLÉ
ENTRE PLUTÔT À L'AISE ET MODESTE	1	1	2	2 CONNU CHÔMAGE
PLUTÔT MODESTE	1	1	2	1 CONNU CHÔMAGE 1 TOUJOURS TRAVAILLÉ
TOTAL	12	5	17	

**SITUATION D'INSERTION OU D'EXCLUSION SELON LA REPRÉSENTATION,
LA STRATÉGIE PRÉVILÉGIÉE ET L'EXPÉRIENCE DE CHÔMAGE VÉCUE**

REPRÉSENTATIONS ET STRATÉGIES	INSERTION OU EXCLUSION		TOTAL	CONNAISSANCE DE SITUATION DE TRAVAIL ET DE CHÔMAGE
	I.	E.		
UTILITAIRE ET PRIVATION		4	4	E. = 4 CONNU CHÔMAGE E. = 2 EN CHÔMAGE/2 À RISQUE
MÉRITOCRATIQUE ET VALORISATION	5	2	7	I. = 4/5 TOUJOURS TRAVAILLÉ E. = 2 EN CHÔMAGE
DÉSENCHEMENT ET RECONVERSION	3	2	5	I. = 2/3 TOUJOURS TRAVAILLÉ I. ET E. = 3/5 CONNU CHÔMAGE E. = 2 RISQUE DÉQUALIFICATION
HOLISTE ET INTÉGRATION	1	0	1	I. = 1 TOUJOURS TRAVAILLÉ
TOTAL	9	8	17	

ANNEXE V

Résumé de l'analyse de contenu et intégration des individus dans le modèle d'analyse des représentations construit pour les fins de cette recherche.

Pour des raisons de confidentialité, les prénoms utilisés ne sont pas les vrais prénoms des jeunes rencontrés. Un nouveau prénom leur a été octroyé selon une liste alphabétique conçue à cet effet.

Liste des abréviations utilisées :

- **D :** description générale des individus rencontrés.
- **E :** dans le discours des individus, représentations menant à l'exclusion.
- **I :** dans le discours des individus, représentations menant à l'insertion.
- **V/e :** échelle de valeur des éléments importants dans l'emploi des individus.
- **V/v :** échelle de valeur des éléments importants dans la vie des individus.

<u>UTILITAIRE / PRIVATION</u>	<u>INSERTION</u>	<u>EXCLUSION</u>
<p>Émile : V/v : travail en 5e (famille, couple, argent, loisirs) V/e : salaire en 1er. D : connu chômage, sans diplôme, famille ouvrière, pas le contrôle sur situation d'emploi et sur la vie en général. Actuellement : chômage.</p>	2 I.	10 E. Exclusion actuelle
<p>Gabriel : V/v : Travail en 5e (famille, amis, couple, loisirs) V/e : prestige, salaire. D : connu chômage, sans diplôme, famille ouvrière, croit avoir le contrôle. Actuellement : travail.</p>	3 I.	5 E. Risque d'exclusion à long terme
<p>Olivier : V/v : Travail en dernier, loisirs en 1er. V/e : salaire en 1er. D : connu chômage DES, famille moyenne, aucun contrôle. Actuellement : chômage.</p>	2 I.	10 E. Exclusion actuelle
<p>Patrick : V/v : Travail en dernier (loisirs en 1er) V/e : autonomie, salaire en 2e. D : connu chômage, sans diplôme, famille moyenne, contrôle sur sa situation. Actuellement : travail.</p>	4 I.	7 E. Risque d'exclusion à long terme

<u>MÉRITOCRATIQUE / VALORISATION</u>	<u>INSERTION</u>	<u>EXCLUSION</u>
Annie : V/v : Travail en 7e (loisirs et amis en 1er) V/e : responsabilité, autonomie, pas salaire. D : connu chômage, DEP, famille ouvrière, pas toujours le contrôle. Actuellement : chômage.	6 I.	3 E. Exclusion actuelle Risque d'exclusion à long terme
Christian : V/v : Travail en 4e (couple, enfants) V/e : intérêt pour travail, salaire en 2e. D : pas connu chômage, sans diplôme, famille ouvrière, a contrôle. Actuellement : travail.	5 I. Insertion	2 E.
Florence : V/v : Travail en 4e (famille, amis, couple) V/e : autonomie, utile, pas salaire. D : pas connu chômage, DEP, famille ouvrière, pas contrôle. Actuellement : travail.	7 I. Insertion	5 E.
Hélène : V/v : Travail en 5e (famille, couple) V/e : autonomie, utile, salaire en 5e. D : pas connu chômage, DEP, famille moyenne, contrôle sur sa situation. Actuellement : travail.	10 I. Insertion	1 E.
Rosalie : V/v : Travail en 1er (famille, loisirs) V/e : responsabilité, prestige, pas salaire. D : pas connu chômage, DEP, famille ouvrière, contrôle sur sa vie. Actuellement : travail.	6 I. Insertion	3 E.
Stéphanie : V/v : Travail en 4e (enfants, famille) V/e : sécurité, créatif, salaire en 4e. D : pas connu chômage, sans diplôme, famille ouvrière, contrôle sa vie. Actuellement : travail.	6 I. Insertion	4 E.
Jérémie : V/v : Travail en 1er (famille, couple) V/e : sécurité, autonome, salaire en 4e. D : connu chômage, DEP, famille moyenne, aucun contrôle sur travail. Actuellement : chômage.	9 I.	1 E. Exclusion actuelle Risque modéré d'exclusion à long terme

<u>DÉSENCHANTEMENT / RECONVERSION</u>	<u>INSERTION</u>	<u>EXCLUSION</u>
Brigitte : V/v : Travail en 4e (couple, enfant, famille) V/e : sécurité, salaire en 2e. D : connu chômage, DEP, famille ouvrière, contrôle sur vie et travail. Actuellement : chômage.	5 I.	4 E. Excl. actuelle Risque de dé- qualification à long terme
Danièle : V/v : Travail en 6e (Famille, amis, couple, argent) V/e : utile, salaire en 5e. D : connu chômage, DES, famille moyenne, pas de contrôle sur travail. Actuellement : travail.	7 I. Insertion	3 E.
Karine : V/v : Travail en 6e (enfant, famille, argent, succès) V/e : utile, salaire en 3e. D : pas connu chômage, DEP, famille ouvrière, pas toujours le contrôle. Actuellement : travail.	5 I.	5 E. Risque d'exclusion
Luc : V/v : Travail en 7e (famille, couple, argent, succès, loisirs, amis) V/e : autonomie, salaire en 2e. D : connu chômage, DES, famille moyenne, contrôle sur travail. Actuellement : travail.	10 I. Insertion	1 E.
Nathalie : V/v : Travail en 3e (famille, amis) V/e : responsabilité, autonomie, salaire en 4e. D : pas connu chômage, DES, famille ouvrière, pas toujours le contrôle. Actuellement : travail.	7 I. Insertion	3 E.
<u>HOLISTE / INTÉGRATION</u>	<u>INSERTION</u>	<u>EXCLUSION</u>
Marie-Ève : V/v et V/e : Travail, couple, famille, amis, succès, promotion, responsabilité, salaire, tous sur le même pied d'égalité. D : pas connu chômage, DES, famille moyenne, contrôle de sa destinée dans la vie comme dans le travail. Actuellement : travail.	13 I. Insertion	0 E.